Généalogie Gasconne Gersoise

Armagnac-Condomois-Lomagne-Fezensac-Astarac
Gaure-Comminges-Pardiac

Hors Série

N°3

Les Vernejoul du Moyen-Âge à nos jours

(histoire sociale et généalogique d'une famille française)

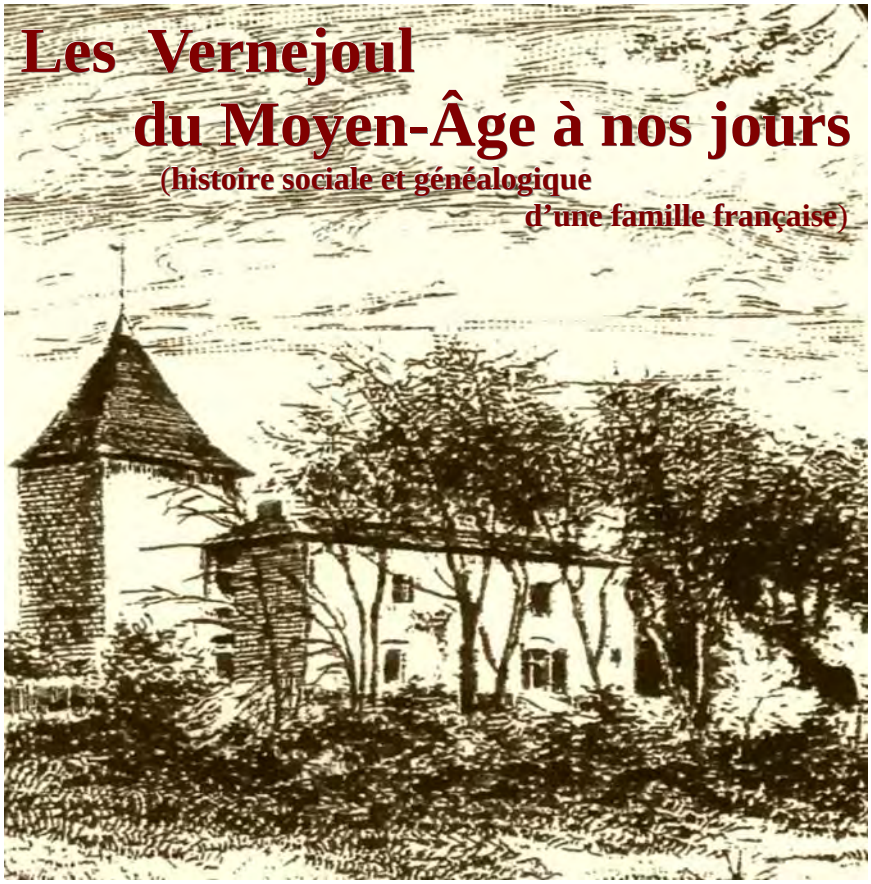

Tome I

Pierre de VERNEJOUL

Hors série
N° 3

UNIVERSITE PARIS IV - SORBONNE

ECOLE DOCTORALE D'HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE

N° attribué par la bibliothèque |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

THESE

pour l'obtention du grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE PARIS IV

Discipline : Histoire

présentée et soutenue publiquement par

Pierre de VERNEJOUL

le 13 juin 2001

Les Vernejoul du Moyen-Âge à nos jours : histoire sociale et généalogique d'une famille française

(tome I)

Directeur de thèse : Recteur Jean-Pierre POUSSOU

UNIVERSITÉ DE PARIS-SORBONNE
PARIS IV

Attestation de DOCTORAT

Le Secrétaire Général de l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), soussigné, certifie que

Monsieur Pierre VERNEJOUL (de)

né le 27 Novembre 1939 à Mazamet (81)

a été jugé digne le 13 Juin 2001 du titre de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS-SORBONNE (PARIS IV)

avec la mention « Très Honorable avec les félicitations du jury »

après avoir soutenu une thèse intitulée

"Les Vernejoul du Moyen-Âge à nos jours : histoire sociale et généalogique d'une famille française"

devant un jury comprenant

M. le Recteur Jean-Pierre POUSSOU (Paris IV)
M. le Professeur Pierre GOUHIER (Caen)
M. le Professeur GRESSET (Besançon)
M. le Recteur Yves DURAND (Paris IV)

Paris, le 15 Juin 2001
Le Secrétaire Général

Xavier TURION

N° 3119

Cette attestation, pour être valable, ne doit être ni surchargée ni grattée. L'Université ne la délivre qu'une fois. Les maires et commissaires de police français, les agents diplomatiques ou consulaires de la France à l'étranger peuvent en délivrer des copies certifiées conformes.

SOMMAIRE

Introduction : 7
1ère partie : Généalogie descriptive 11
Chapitre 1 : Origine des Vernejoul : 13
I)- Lieu 15
II)- Nom 18
III)- Famille 19
IV)- Numérotation utilisée 24
Chapitre 2 : Branche directe : 25
1ère époque - Cathares sous les Capétiens (1100-1330) 27
2ème époque - Faydits sous les Valois (1330-1589) 37
3ème époque - Protestants sous les Bourbons (1589-1793) : 41
I)- Installation en Guyenne 41
II)- Les descendants de Pierre V de Vernejoul 89
1)- Premier mariage de Pierre V 89
2)- descendants de Pierre V et Anne de Menou 108
III)- La branche de La Grave 123
1)- 18ème génération (enfants de 17A10) 123
2)- 19ème génération (enfants de18A4 et de 18A8) 129
IV)- La branche de La Roque 135
1)- Descendants de Jean-Louis (17A16) 136
2)- Descendants de Jean-François (18C1) 143
4ème époque - Epoque contemporaine : 145
I)- fin de la Branche de La Grave 145
II)- Branche de La Roque devient la branche aînée 149
III)- Les dernières générations 159
Chapitre 3 : branches secondaires : 197
Chapitre 4 : branche maternelle ; la famille Hotz 207

2ème partie : Synthèse 223

Chapitre 1- Aspect nobiliaire 225
I)- Authenticité de la noblesse 227
1) Les preuves nobiliaires 227
2)- Les différents nobiliaires 237
3)- Héraldique 239
II)- Familles alliées 243
1)- Comté de Foix 243
2)- Bas-Limousin 246
3)- Guyenne & Gascogne 248
III)- Les destins des Vernejoul 259
1)- Les premières générations 259
2)- Droit du sol 261
3)- Droit du sang 270
Chapitre 2- Aspect social 273
I)- Les choix religieux 275
1)- Le catharisme 275
2)- Le protestantisme 281
3)- Les Vernejoul "religieux" 297
II)- Les Vernejoul au quotidien 303
1)- Comté de Foix 303
2)- Bas-Limousin 308
3)- Guyenne & Gascogne 313
A)- XVIIème siècle 313
B)- XVIIIème siècle 326
C)- XIXème siècle 339
D)- XXème siècle 346
III)- Place dans la société 349
1)- Charges occupées 349
2)- Lers grandes idées défendues 365
A)- Religieuses 365
B)- Politiques 367
C)- Sociales 371

Conclusion 381

DOSSIER DOCUMENTAIRE 388 à 477

Les Vernejoul du Moyen Age à nos jours : histoire sociale et généalogique d'une famille française.

" *La Chevalerie fut notre berceau, les Albigeois et les Huguenots nos ancêtres*" écrivaient le pasteur Edgar de Vernejoul dans les années 1900.

Plus de mille ans auparavant, les montagnes pyrénéennes étaient isolées, même si la vallée du Sabartèz constituait une unité administrative dans la dépendance de Toulouse. Seule l'église de Sainte Marie de Sabart, au sud de Tarascon, signale encore aujourd'hui l'emplacement de Sabart, capitale du Sabartèz. Une monnaie de l'époque mérovingienne portant la mention "*Castro Fuxi*" atteste sinon la présence d'un groupe urbain important à Foix, du moins l'existence d'un château dès le temps des grandes invasions, comme à Montgrenier, Tarascon, Roquemaure, Miglos, Châteauverdun, Lordat ... Ce fourmillement de châteaux montre l'émiettement de la puissance politique à cette époque.

Vers l'an mil, une circonscription intermédiaire entre Toulouse et Sabart prit une importance nouvelle : un comte siégeait à Carcassonne. Ce comte était Roger, dit Roger le vieux. En 1002, il rédigea son testament par lequel son fils aîné, Raymond, recevait Carcassonne, et le cadet, Bernard, dit Roger-Bernard, le Couserans, le Sabartès, le château de Foix et ses terres. En 1012, à l'exemple de ses prédécesseurs qui avaient donné la ville de Foix au monastère de Saint Volusien, il céda au même monastère "la ville de Vernajol avec l'église de Saint Martin".

Bernard et ses descendants directs régnèrent pendant plusieurs siècles en souverains pratiquement indépendants. Roger II, petit-fils de Bernard, troisième comte de Foix et second du nom, régna de 1071 à 1124. Il alla en Terre Sainte et appela en 1104 Luc Audenac, recteur de l'église de Vernajoul, à faire partie d'une congrégation ecclésiastique de la ville de Foix en action de grâce de ce que Dieu l'avait conservé sain et sauf en Palestine.

C'est sous le règne de Roger II de Foix qu'apparut Roger Ier de Vernajoul, chevalier, premier maillon connu d'une famille noble dont la trace peut être suivie du XIème au XXème siècle. Originaire de Gascogne, puisqu'on peut dire que le comté de Foix appartient au pays gascon par sa langue et son histoire, cette famille produisit plusieurs chevaliers dont Roger Ier, Bernard Ier et Pierre Ier.

La chevalerie peut se définir, au Moyen-Âge, comme étant une institution militaire, de caractère religieux, qui imposait à ses membres la bravoure, la loyauté, la piété, la protection des faibles et la courtoisie envers les dames ...!

Elle a partie liée avec la vassalité et la féodalité, l'aristocratie et la noblesse, dont elle est l'expression militaire. N'est pas chevalier qui veut ; en dehors même de tout filtrage social, les conditions économiques exigées par la chevalerie la réservent à ceux qui disposent de moyens importants.

Au XIème et XIIème siècles, les chevaliers étaient issus du lignage des puissants, ou leurs vassaux. Ils allaient chercher ceux qui deviendraient leurs pairs par l'adoubement parmi les meilleurs soldats. Nul doute que le très haut chevalier de l'an mil, dressé sur son lourd destrier, sa marque de connaissance, ancêtre du blason, à la garde de sa lance, ne dût être plus d'une fois, en dépit de sa présente grandeur, que le petit-fils d'un rustaud aux gros bras qui, dans une mêlée haletante, avait, pour la plus grande gloire du prince, frayé le chemin à la victoire à grands coups de hache ou de masse d'armes...

Les châteaux et les chevaliers sont les deux piliers de la société féodale. Avec l'émiettement du pouvoir central, toute portion de France devint une terre à défendre, et tout fief fut noble. Mais il est bien difficile aujourd'hui de distinguer les familles "anoblies" par un fief de celles ayant "anobli" le domaine. La châtellenie de Vernajoul a-t-elle reçu ou transmis le nom ?

Tout naturellement, le possesseur d'une terre privilégiée et privilégié lui-même transmettait ses droits et ses charges à ses descendants. Quand cette hérédité fut du domaine commun, la noblesse prit vie.

La dévolution de la terre et du titre obéissait à un certain nombre de règles coutumières concourant à déterminer la qualité du successeur et à confirmer l'intangibilité de droit de ce dernier à succéder. Ces règles définissent l'ordre de succession généalogique sur le plan héréditaire, c'est-à-dire suivant le "droit du sang", Jus Sanguinis, résultant de la naissance. L'aîné de la famille est ainsi défini par des lois, dites "fondamentales", dont les principales sont les principes de primogéniture, c'est-à-dire priorité à l'aîné, et de masculinité, une famille du deuxième ordre de l'état ne pouvant se perpétuer que par des naissances masculines, naturelles, l'adoption rompant la filiation noble, et légitimes, l'enfant né hors mariage ne pouvant recevoir la qualité de son père.

C’est ainsi que durant vingt-quatre générations, d’aînés en aînés, la descendance de Roger Ier de Vernejoul connut de nombreuses vicissitudes, d’abord dans le comté de Foix, sa terre d’origine, où sa sympathie vis-à-vis des cathares l’obligea à quitter la châtellenie de Vernajoul ; puis, émigrée en Bas Limousin, elle adhéra à la Réforme et dut s’exiler de nouveau vers des terres plus hospitalières vis-à-vis des huguenots, pour se fixer définitivement en Guyenne, au château de La Roque-David. Ils eurent à y subir les exactions des dragonnades au XVIIème siècle qui permettaient, ainsi que l’a écrit Saint-Simon, d’obtenir des conversions dans des délais minimes : “*De la torture à l’abjuration, et de celle-ci à la communion, il n’y avoit souvent pas vingt-quatre heures de distance, et leurs bourreaux étoient leurs conducteurs et leurs témoins* “.

Les ruines du château de La Roque-David à peine relevées en 1776, ils eurent affaire aux révolutionnaires.

Trois fois bannie de ses terres, la famille de Vernejoul fournit un nombre important de serviteurs à l’Etat, tant militaires que magistrats, ainsi que bon nombre de ministres du culte, pasteurs ou prêtres, fidèles à leurs origines chevaleresques.

Nous étudierons essentiellement leur filiation cognative, c’est-à-dire d’une descendance provenant d’une même souche masculine, exprimant la parenté naturelle et véritable, fondée sur les liens du sang.

1ère partie

Généalogie descriptive

Chapitre 1

Origine des Vernejoul

"La famille de Vernejoul est une de ces vieilles races, presque toutes éteintes aujourd'hui, dont l'origine fut la chevalerie et le berceau une terre et un manoir dont elles prirent le nom quand ce mode s'introduisit en France au retour des premières croisades " [1] .

I)- Lieu

A environ une lieue au nord de Foix, sur la rive gauche de l'Ariège, se dresse sur une hauteur le village de Vernajoul, commune de 600 habitants, qui est désigné par son nom primitif en langue ibérienne "Bernajou" sur une carte datant de 1650 [2] . On voit encore de nos jours les restes de ce qui fut un vieux donjon féodal, situé sur une hauteur aux pentes abruptes et boisées, à côté desquels se trouve Vernajoul. De ce point élevé, la rivière est encaissée entre deux falaises alors qu'au sud s'ouvre le vaste cirque au milieu duquel apparaît le vieux château aux trois tours. Cet endroit porte le nom de "Pas de La Barre" que l'on distingue sur les cartes 1 et 2 (Fig. 1 & 2), correspondant à l'*Atlas national de France*, décret du 27 janvier 1790, et à la carte "Cassini" de la région, datant du XVIIIème siècle. On y distingue nettement la position du village de Vernajoul à la pointe de l'éperon rocheux, et le château bâti sur la falaise surplombant l'Ariège. Le "Pas de la Barre" était considéré comme la frontière naturelle du comté de Foix, comme le verrou qui commandait Foix et tout le haut pays. Près d'une église dont l'abside du XIème siècle est encore debout (Fig. 3), un château surplombait et surveillait ce "Pas de La Barre" . Une vue aérienne du village de Vernajoul permet de distinguer l'église au sud du bourg et le château au nord et au bord de la falaise (Fig. 4). Il avait valeur de frontière et servait de limite au Sabartèz. Ce Sabartèz ou "vallée du Sabartèz", qui est le nom que l'on donnait à la vallée de l'Ariège, s'étendait au-delà de l'emplacement actuel de la ville de Foix puisque l'on situait sur son territoire l'abbaye de Saint-Volusien [2]. Pendant le Haut Moyen-Age, la vallée du Sabartèz constituait une unité administrative, dans la dépendance de Toulouse. Le nom même de Sabartèz vient du gaulois "Savara" qui signifie "rivière" [3] .

---

[1] EDGAR de VERNEJOUL,"*Maison de Vernejoul*", Arch. personnelles de la famille de Vernejoul,
[2] A.-F. MARE-VENE & M. BOUILLE, "*Le Pays de Foix* ", éd. La Duraulié, p. 37
[3] JACQUES LEMOINE, " *Toponyme du Languedoc et de la Gascogne* ", 1975, p. 178

Le château originel de Vernajoul fut démoli vers 1330 ; seul subsiste un pan de mur du XIIIème siècle, reconstruit vraisemblablement par les Châteauverdun, où l'on y trouve notamment une échauguette en pierre du XVème siècle. Il renferme un très bel escalier intérieur aux marches particulièrement larges et basses, pour permettre, selon la légende, le passage des cavaliers vers les niveaux supérieurs.

Le manoir qui a remplacé la forteresse, porte encore le nom de "Château de Vernajoul" comme en témoigne le plan cadastral de 1847 (Fig. 5) [4] ainsi que les cartes actuelles,

La vue de la terrasse supportée par les fondations très anciennes du château seigneurial, explique sa position stratégique par rapport au château de Foix qu'il surplombe (Fig. 6).

Roger, comte de Foix et de Carcassonne, à l'exemple de ses prédécesseurs qui avaient depuis longtemps donné la ville de Foix au monastère de Saint Volusien, céda, entre autres choses, au même monastère, en l'an 1012, la ville de "Vernajol" avec l'église de Saint Martin [5] [6].

En 1104, le recteur de l'église de Vernajoul, Luc Audenac, fut appelé par Roger, comte de Foix, à former avec d'autres prêtres du voisinage, une congrégation ecclésiastique dans la ville de Foix, en action de grâces de ce que Dieu ait conservé ledit comte sain et sauf en Palestine [7]. La ville de Vernajol est citée dans un dénombrement des terres qui composaient le haut pays de Foix au XIIIème siècle, en 1272 ; on retrouve le texte latin de ce dénombrement dans l' "Histoire du comté de Foix" [8]. L'ancien fort de Vernajoul était devenu sous les comtes de Foix une châtellenie ressortissant de celle de Foix. On la retrouve dans la chronique d'Arnaud Squerrer, écrite en 1456 : " *Or, il y a seize Castellanios, sabé : 1° de La Fouich, qui comprend le castel de Fouich Amplan ... Bernajoul ... etc.* " [8] [9].

---

[4] D. BENOIT, "*Daniel de Vernejoul, un pasteur réformé à l'époque de la Révocation*", Laigle, imp. F. Guy éd., 1883, p. 9

[5] A. GARRIGOU, "*Etudes historiques sur l'ancien pays de Foix*" Toulouse, 1858, t. I, p. 332

[6] de CASTILLON d'ASPET, "*Histoire du comté de Foix*",t. I, p. 184 & Bib. nat., coll. de Doat, t. I, p. 92, sect. des manuscrits

[7] A. GARRIGOU, op. cit., t. IV, p. 336, 337 & 338

[8] de CASTILLON d'ASPET, op. cit., t. I, p. 465, (Notes et pièces justificatives)

[9] A. GARRIGOU, op. cit. t. I, p. 325

IV)- Numérotation utilisée

La plupart des numérotations utilisées donnent une importance équivalente aux branches paternelles et maternelles. C'est le cas des numérotations de Sosa-Stradonitz , de Callery ou d'Aboville. Dans notre travail, seule la branche des Vernejoul nous intéresse et, s'il est question de leurs épouses, c'est essentiellement dans le but de connaître les alliances avec les diverses familles. Nous avons donc utilisé une numérotation descendante, par génération :

Le premier Vernejoul connu porte le numéro 1, alors que dans la numérotation de Sosa-Stradonitz, qui est une généalogie ascendante, il a le n° : 8.388.608 G 24 ! Ses enfants forment la deuxième génération ; ils portent tous le numéro 2, suivi du numéro correspondant à leur rang, 1 pour l'aîné, 2 pour le second, etc. ... sans aucune distinction de sexe. Ses petits-enfants formant la troisième génération, portent tous le numéro 3. Mais ils pourront être frères et sœurs ou cousins. Une même lettre identifiera les frères et sœurs, alors que les groupes de cousins seront caractérisés par des lettres différentes.

Ainsi les enfants de la troisième génération, issus de l'aîné de la deuxième génération, porteront la numérotation 3 A 1, 3 A 2, 3 A 3, etc. tandis que leurs cousins auront les cotes 3 B 1, 3 B 2, 3 B 3, etc. ... En résumé :

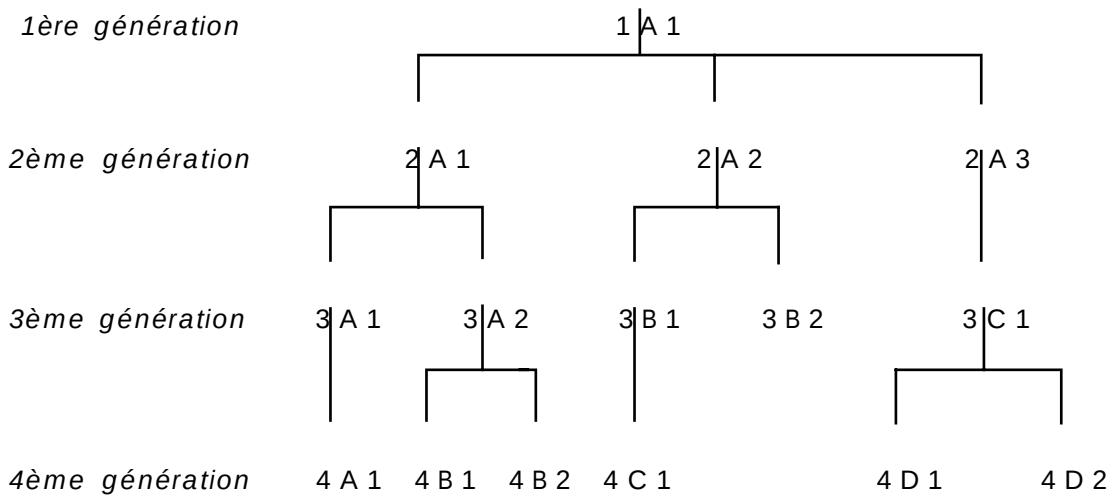

Cette numérotation permet de situer instantanément les personnages dans l'arbre généalogique et les uns par rapport aux autres (Fig. 10 : Tableau III).

Chapitre 2

Branche directe

Nous avons vu que l'histoire de la branche directe peut se diviser en quatre chapitres :

- Cathares sous les Capétiens (1100-1330)
- Faydits sous les Valois (1330-1580)
- Protestants sous les Bourbons (1580-1793)
- L'époque contemporaine (à partir de 1793).

1ère époque – Cathares sous les Capétiens (1100 - 1330)

La famille de Vernejoul a eu pour berceau le village français dont elle porte le nom depuis plus de neuf cents ans et pour origine la chevalerie. Les seigneurs de l'ancienne châtellenie de Vernejoul ou Vernajoul, appelée Bernejou en langue gasconne, ne portaient d'autre nom que celui de leur château.

1)- Roger (1A1)

Le premier Vernejoul auquel on puisse remonter est Roger Ier de Vernejoul, chevalier, qui naquit vers 1090. On retrouve sa trace en 1137 et en 1144. D'après notre numérotation, il porte le numéro 1A1.

Les pièces officielles les plus anciennes qui aient été retrouvées, concernant la famille de Vernejoul, sont deux chartes des XIIème et XIIIème siècles. Une pièce de 1144, écrite en latin et conservée aux archives de l'Ariège, mentionne la présence de Roger de Vernejoul , né vers 1090, à la réparation solennelle faite par Roger III, comte de Foix, à Saint Volusien, patron de la ville de Foix. Il assista en effet comme témoin, et avec qualité de chevalier, le 7 du mois de novembre 1144, à une satisfaction ou réparation faite par Roger III, comte de Foix. Une traduction de cet acte, écrite en latin, existe aux Archives de l'Ariège, signée Ville, avocat au parlement :

"Au nom de la Sainte et indivisible trinité, je, Roger, comte de Foix ... du mandement et de l'avis de messire Raimond, évêque de Toulouse ... de Guillaume de Saint Sernin et de Roger de Vernajoul et de plusieurs autres chevaliers, clercs et laïcs d'une probité reconnue (...et Rogerii de Vernejol et multorum aliorum probissimorum militum, laïcorum et clericorum)... je fais réparation à Dieu et à l'église de Foix et au bienheureux Volusien, qui y repose " [1].

Roger Ier de Vernajoul avait d'autre part assisté comme témoin, avec Raimond d'Amancès, Guillaume de Lordat et Bérenger de Brugal (*testes Raimondus de Amaneus, Guillelmus de Lordad, Rogerius de Vernejol et Berengarius de Brugal*) à l'hommage rendu au comte de Foix le 2 octobre 1137, pour le château de Montaut, par Raimond de Beaumont et par ses frères, seigneurs de Montaut [2] [3].

Il épousa Almonde de Mirepoix-Bellissen qui était la sœur de Roger de Bellissen-Mirepoix, mort à Jérusalem en 1104. Une lettre écrite par Monsieur de Bellisen-Bénac, ministre plénipotentiaire, à Edgar de Vernejoul le 9 juin 1917 [4] précise qu'au commencement du XIIème siècle seuls les aînés de la race portaient le nom de Mirepoix. Almonde de Mirepoix ne pouvait être qu'une fille de l'aîné, Pierre-Roger de Mirepoix. Même ses frères, fils de Bellissen, s'appelaient Batailha ainsi que nous le voyons dans dom Vaissette [5]. Ce n'est qu'au XVème siècle que les Bellissen, "peut-être honteux de leur renommée cathare", renoncèrent au nom de Mirepoix. Ces titres furent cédés par Simon de Monfort aux Lévis ... et ce n'est qu'après plus de trois cents ans de possession que les Lévis portèrent le titre de marquis de Mirepoix ... .

Les Bellissen des Xème, XIème et XIIème siècles formaient trois branches différentes: les Mirepoix, les Batailha qui se divisaient en Batailha de Ventenac et Batailha de Châteauverdun établis dans le Sabartez, et les Izarn de Faujan [6]. Traqués et vaincus par l'inquisition, les Bellissen, loin de conserver des archives relatives à leur participation à la défense de la patrie méridionale, s'efforcèrent de la faire oublier, alors que Pierre-Roger de Bellissen-Mirepoix avait été le chef militaire des défenseurs de Monségur.

---

1 VAISSETTE (dom) & de VIC (dom),"*Histoire générale du Languedoc*", t. II, "Preuves" p. 510 - Copie collat. extraite des Archives Dép. de l'Ariège, signée par l'Archiviste du département, Orliac

2 VAISSETTE (dom) & de VIC (dom), op. cit. , t. II, "Preuves", p. 450

3 M. LAINE (succ. M. de COURCELLES), "*Archives Généalogiques et Historiques de la Noblesse de France - Généalogie de la maison de Lordat* ", Toulouse, 1910, tome XI, p. 15, éd. E. Privat

4 BELLISSEN-BENAC, Lettre (1917)- Arch. pers. de la famille de Vernejoul

5 VAISSETTE (dom) & de VIC (dom), op. cit. , vol. 3, p. 340

6 NAPOLEON PEYRAT, "*Histoire des Albigeois*", tome I , p. 317

Il résulte de ces deux citations d'actes produits en justice en forme légale, que Pierre Ier de Vernejoul, chevalier, et Roger, IIème du nom, étaient seigneurs châtelains de Vernajoul en 1273 et qu'ils avaient droit de juridiction sur leurs vassaux.

5)- Roger III (5A1)

Roger III de Vernejoul (5A1) , fils de Pierre Ier, est cité comme damoiseau dans un acte de 1284 [22]. Roger III est aussi cité lors de la constitution des fiefs par le comte de Foix Roger-Bernard III le 5 novembre 1284 à propos d'une inféodation à Vernajoul. En récompense de services rendus, le comte Roger-Bernard céda, à titre de donation entre vifs, à Raimond de Burges et à son neveu Raimond de Lordat, le fief noble de La Bouich, s'étendant jusqu'à Sept-Fonds, Cos, Vernajoul et Loubières.

L'acte se termine ainsi : " ... *Actum est hoc Nonas Novembris, regnante philippo, rege Francorum, anno Domini M.CC.LXXX.IV., in presentiâ et testimonio Petri Rogerii de Mirapisce, et Berangarii de Perellis, militum ; Rogeri de Vernejolh, domicelli, et G. de Planissonnâ de Garanovâ, et mei Bernardi grossi, publici Fuxi notarii, qui hanc cartam scripsi. Et ego Petrus Martelli, notarius publicue Fuxi* " [29] ...

6)- Bernard II & Jacques Ier (6A1 & 6A2)

Roger III eut deux fils, Bernard II (6A1) et Jacques Ier (6A2). On les retrouve plusieurs fois cités comme frères [30] . Jacques Ier de Vernejoul est cité dans une vente qu'il fit le 6 juillet 1301 à André de Chabanes, fils aîné d'Eble III, descendant d'Echivat et de Guillaume II [31] . De plus, on trouve dans le "Cartulaire de Foix" un "Petrus Bernardi de Vernejol" cité le 17 août 1323 [32] . En 1301, et même en 1323, les Vernejoul étaient donc toujours seigneurs châtelains de Vernajoul.

Par contre le 3 octobre 1337, un acte de transaction retenu par Barthélemy Sans et Raimond Catalan, notaires publics de la ville de Foix, signé par Pierre Arnaud de

---

29 "*Constitution des fiefs par le comte de Foix Roger-Bernard III* ", Bull. Soc. Ariégoise de sciences, lettres et arts, éd. 1889, p. 378

30 *Comptes du Cons. du Rival*, f° 4 v°; 7 v°; 146 v° & 279

31 Arch. pers. de la famille de Chabanes, château de la Palisse, SAC AA ; cote 8 bis, n° 6, f° 18 A

32 Archives dép. d'Ariège, Cartulaire de Foix, f° 47 v°

Châteauverdun, seigneur de Vernajoul, affranchit les habitants dudit lieu, et leur donna pleine liberté et puissance de tester. Un extrait en forme de cet acte de transaction, écrit en latin sur parchemin, fut remis sous cote n° 5, par MM. de Tersac de Montberaud, seigneurs de Vernajoul. On y trouve l'inventaire des biens, meubles et effets, papiers, titres et documents, etc., de la succession de Jean de Miglos, fils de Guillaume de Miglos, seigneur de Vernajoul, Châteauverdun et autres places, en date du 5 décembre 1439 [28].

Enfin, en 1345, Isabelle, veuve de Pierre Arnaud II et tutrice de son fils Pierre Arnaud III, rend hommage de ce qu'elle possède dans Vernajoul [33].

Il ressort de tout cela que, vraisemblablement, les terres de Vernajoul de Bernard II et Jacques Ier, sixièmes du nom (6A1 et 6A2), passèrent sous la juridiction de Pierre Arnaud II de Châteauverdun, représentant de la branche non "hérétique" des Châteauverdun, entre 1323 et 1337, période pendant laquelle Jacques Fournier était évêque et inquisiteur à Pamiers (de 1317 à 1326). Le registre d'Inquisition de Jacques Fournier, commencé en 1318, s'arrête en 1325 [34]. La sentence frappant les Vernejoul ne figurant pas sur ce registre doit donc être postérieure à 1325. On peut donc estimer que c'est entre 1325 et 1337 que les terres de Vernajoul furent acquises par les Châteauverdun.

Ces terres passèrent ensuite vers 1580 à la famille de Tersac. En 1587, les Tersac ou Terssac apparaissent en effet comme seigneurs de Vernajoul ; ils l'ont toujours été depuis. On trouve dans le petit cimetière de Vernajoul, à quelques mètres de l'entrée de la petite église du XIème siècle, quelques tombes au nom de Tersac. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Bernard II (6A1) et Jacques Ier (6A2) quittèrent alors le comté de Foix et devinrent Faydits, comme beaucoup de seigneurs méridionaux que la croisade des Albigeois avait privés de leurs terres, et qui erraient de château en château.

---

33 Cartulaire de Boulbonne, p. 131

34 J. DUVERNOY, "*Registre d'Inquisition de Jacques Fournier (1318-1325)* ", Toulouse, 1965, éd. Privat

On ne trouve pas de pièces antérieures au XVIIème siècle concernant la famille de Lartigue, qui fut une des familles protestantes de Guyenne.

I)- Daniel de Lartigue était en 1607 praticien à Bordeaux [26]. Il était fils et héritier sous bénéfice d'inventaire de feu Pierre I de Lartigue, et avait une sœur, Clémence de Lartigue, épouse d'un sieur Guillaume Augier, bourgeois et marchand de Bordeaux. Un texte postérieur d'au moins trente-cinq ans à la mort de Pierre Ier de Lartigue qualifie celui-ci d'écuyer [27]. On ne connaît pas le nom de la mère de Pierre Ier de Lartigue. Il est possible qu'elle ait appartenu à la famille de Terrague ; les Terrague et les Lartigue "cousinaient" : en particulier, la marraine de Robert de Lartigue, signataire de son contrat de mariage, était Marthe Mallet, fille de Catherine de Terrague. D'autre part Daniel de Lartigue était présent au contrat de mariage de Jean Dupré et Marguerite de Terrague [28].

On ne connaît pas l'origine de Daniel de Lartigue. Son testament fait état de biens situés dans les juridictions de Mezin et de Fouguerolles près de Nérac, dans le Lot-et-Garonne. Il succéda en 1609 en la charge d'huissier à la Chambre de l'Edit, siégeant alors à Nérac, à feu Jean de Terrague, décédé le 11 janvier 1609 [1]. Daniel de Lartigue suivit la Chambre de l'Edit dans ses sièges successifs : à Nérac jusqu'en 1621, puis à Agen où naquirent ses filles jumelles Jeanne et Marguerite, et enfin à Bordeaux à partir de 1637. Il s'établit alors à Bordeaux où sa femme avait d'ailleurs des biens immobiliers [29] : il avait contracté mariage le 29 novembre 1610 à Bordeaux avec Guyonne Fauvel, fille de Robert Fauvel, bourgeois et maître orfèvre de Bordeaux, et d'Anne de Lamaison. Elle était dotée de 4000 livres. Le contrat de mariage fut reçu par Lafaurie, notaire à Bordeaux, et inventorié dans l'inventaire de feu Robert Fauvel [30].

Daniel de Lartigue et Guyonne Fauvel firent le 22 décembre 1648 un testament mutuel citant leurs huit enfants, devant Bérangier, notaire à Bordeaux [31]. Guyonne mourut avant 1650 alors que Daniel vivait encore en mai 1651, ainsi que l'atteste l'acte de mariage de Pierre V de Vernejoul et de Jeanne de Lartigue [8].

Leurs huit enfants étaient :

- Robert, procureur à la Chambre de l'Edit, qui suit en II A.

---

26 Arch. Dép. Gironde, oppos. du 22-12-1607, Béguey, 3 E 1053 f° 536
27 Arch. Dép. Gironde, cession de créance du 23-0-1641, Maurin, 3 E 9154
28 Arch. Dép. Gironde, 14-11-1609, Beguey, 3 E 1277 f° 869
29 Arch. Dép. Gironde, bail du 23-10-1637, Maurin, 3 E 9147 f° 99
30 Arch. Dép. Gironde, 22-12-1627, Maurin, 3 E 9128
31 Arch. Dép. Gironde, 3 E 1305

- Anne, qui épousa en 1643 Jean Bossugue, avocat. Veuve, elle habitait à Nérac en 1694 [32].

- Suzanne, qui contracta mariage R.P.R. le 8 avril 1643 avec Jean Testas, bourgeois et marchand de Bordeaux, originaire de Puymirol ; le contrat de mariage stipule une dot de 4000 livres, agencement 1000 livres [33]. Veuve en 1667, elle mourut à Bordeaux le 14 décembre 1675 à l'âge de soixante ans environ [34].

- Marie, qui contracta également mariage R.P.R. le 19 mai 1651 avec Jacques Chardavoine, alors greffier à la Chambre de l'Edit, plus tard procureur à cette Chambre. Sa dot était de 5000 livres, agencement 1000 livres.

- Madeleine, qui épousa avant 1648 Daniel Dublan, bourgeois et marchand de Bordeaux. Il la laissa veuve après 1654.

- Jeanne, qui fut baptisée le 2 mai 1627 au temple de Boé, près d'Agen [35]. Le 23 mars 1651, elle épousa Pierre V de Vernejoul [25]. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Daniel Ricottier, ministre R.P.R. de Bordeaux [36]. Jeanne mourut en 1659 après lui avoir donné un fils, Daniel II, en 1652.

- Marguerite, sœur jumelle de Jeanne, qui est citée en 1648 dans le testament de ses parents.

- Pierre II, huissier à la Chambre de l'Edit, qui suivra en II B.

II A)- Robert de Lartigue fut reçu procureur à la Chambre de l'Edit le 16 novembre 1638 [37]. Il contracta mariage R.P.R. à Bordeaux le 3 octobre 1641 avec Marie Marin, fille d'Isaac Marin, bourgeois et maître apothicaire de Marennes, et de Jeanne Bourneuf, avec une dot de 10.000 livres et un agencement de 1000 livres [38]. Il fut élu ancien de l'église de Bordeaux en 1660 [39].

En 1679, sa charge de procureur à la Chambre de l'Edit fut transformée, par l'incorporation de cette Chambre au parlement siégeant alors à La Réole, en une charge de procureur au parlement qu'il dut revendre en 1682 à un catholique, l'exercice en étant désormais interdit aux protestants.

---

32 Arch. Dép. Gironde, arrêté de comptes, 30-03-1694, Josse, 3 E 7140
33 Arch. Dép. Gironde, Dubois, 3 E 4885
34 Arch. Mun. Bordeaux., GG 854
35 Arch. Dép. Gironde, extrait de baptême, 9-4-1655, 4 J 885
36 Arch. Dép. Gironde, Lamothe, 3 E 8111 f° 820 v°
37 Arch. Dép. Gironde, cité dans acte du 6/7/1682, Seguin, notaire à la Réole, 3 E 13678
38 Arch. Dép. Gironde, Duboys, 3 E 4884 f° 207
39 Arch. Dép. Gironde, 5ème livre du consistoire, séance du 3/6/16608

Il n'en tira que 3300 livres, alors que son cousin, Pierre V de Vernejoul, qui, comme lui, avait dû vendre la même année sa charge sur ordre du roi, en obtint 5900 livres [37]. Il revint alors à Bordeaux où il abjura le 9 septembre 1685 [40].

Robert de Lartigue et Marie Marin firent le 12 avril 1687 un testament mutuel qui fut ouvert le 24 mars 1698, après le décès des deux testateurs [41]. Ils avaient trois enfants:

- Jean, avocat, qui suit en III AA .

- Pierre III, officier d'infanterie, qui suivra en III AB.

- Judith. Elle contracta mariage R.P.R. le 13 juin 1665 à Bordeaux avec Daniel Grenouilleau, avocat plaidant habituellement devant la Chambre de l'Edit, fils d'Isaac Grenouilleau et de Catherine de Lavergne [42]. Elle était dotée de 12.000 livres ; elle apportait des biens sis à Rauzan ; l'agencement était de 1500 livres. En 1715 elle assista au contrat de mariage de sa nièce Jeanne de Lartigue avec Charles-Louis de Secondat de Montesquieu (voit Fig. 13 : tableau V).

Quant à Daniel Grenouilleau, il est cité par Séguin le 5 juillet 1681, notaire à la Réole, pour avoir assisté au bornage du cimetière de La Réole avec Pierre V de Vernejoul, procureur, et Jean d'Abzac, sieur de Junies, tous trois anciens du consistoire [43].

III AA)- Jean de Lartigue est donc le fils de Robert de Lartigue et de Marie Marin. Avocat, il épousa en 1675 Elisabeth Rangeard, fille de Jean Rangeard, médecin du maréchal d'Albret, gouverneur de Guyenne, et de Rachel Sarrazin. Le contrat de mariage, passé devant Olanier, notaire à Pons en Saintonge, stipulait une dot de 12.000 livres [44]. Cinq enfants , nés en 1676, 1677, 1680, 1681 et 1684, sont portés sur le registre des baptêmes du temple de Bègles. D'autres naquirent ensuite, mais le testament mutuel établit par Jean de Lartigue et sa femme le 16 décembre 1705 ne comporte que quatre enfants cités. Il fut ouvert le 18 février 1712 à la demande d'Elisabeth Rangeard après le décès de Jean de Lartigue [45]. Les quatre enfants cités étaient :

- Jean-Robert, né le 4 décembre 1677 [46]. Il était, en 1705, hors du royaume pour fait de religion. On ne lui connaît pas de descendance.

---

40 Arch. Mun. Bordeaux, GG 895
41 Arch. Dép. Gironde, Belso, 3 E 1599 f° 337
42 Arch. Dép. Gironde, Virevalois, 3 E 12365 f° 886
43 Arch. Dép. Gironde, Seguin, 3 E 13676 f° 391
44 Arch. Dép. Chte-Mme, Olanier, C.M. du 25/04/1675
45 Arch. Dép. Gironde, Dubos, 3 E 15313 f° 372
46 Arch. Mun. Bordeaux, GG 856

- Jean-Rangeard, né le 31 octobre 1681 [47]. Il épousa vers 1709 Madeleine Larchevesque, appartenant à une branche catholique d'une famille protestante de Bordeaux [48]. Docteur en médecine, il détenait en 1712 la charge honorifique de conseiller et médecin ordinaire du roi à Bordeaux [49]. Mais le 7 décembre 1723, Madeleine Larchevesque, disant que son mari était absent depuis plus de dix ans et qu'elle en était sans nouvelle, vendit cette charge [50]. Ils ne laissèrent pas de descendance.

- Elisabeth. Elle contracta mariage le 26 décembre 1703 avec Michel Sarrazin, bourgeois et négociant à Bordeaux, fils de Jean Sarrazin, sieur de Banchereau, et de Marie Chabiran ; le contrat de mariage stipule un agencement de 2000 livres. Tous deux moururent protestants à Bordeaux, lui à l'âge de 85 ans le 30 juillet 1759, elle à 77 ans le 1er mars 1768 [51].

- Daniel, bourgeois de Bordeaux. C'est lui qui, en 1759, demanda l'autorisation de sépulture de son beau-frère Michel Sarrazin ; on ne lui connaît pas de descendance.

III AB)- Pierre III de Lartigue, deuxième fils de Robert de Lartigue et Marie Marin, est né vers 1652. Il fit dans l'infanterie une carrière brillante qu'il termina comme lieutenant-colonel du régiment de Monlévrier. Ses services et ses actions d'éclat lui valurent d'être anobli par lettre patente de mars 1704 [52]. Vers la fin du XVIIème siècle, Pierre III de Lartigue épousa Elisabeth Pauzie, d'une riche famille protestante de la région d'Aiguillon, dans le Lot et Garonne. Il mourut à Martillac en Gironde le 22 janvier 1725 [53]. Elisabeth Pauzie vivait encore à Bordeaux, rue Neuve, en 1729 [54]. Pierre III de Lartigue et Elisabeth Pauzie eurent une fille unique, Jeanne de Lartigue, qui épousa le 30 avril 1715 messire Charles-Louis de Secondat de Montesquieu, baron de Labrède, conseiller au parlement.

Bien que Jeanne de Lartigue fût huguenote, la bénédiction nuptiale fut donnée en l'église Saint Michel de Bordeaux par M. Grimaud, curé, en présence notamment de sieur Antoine de Brocas, colonel général, parent de Jeanne de Lartigue, qui signa le registre [55] [56].

---

47 Arch. Mun. Borbeaux, GG 589
48 Arch. Dép. Gironde, Janeault, 3 E 7117 f° 661
49 Arch. Dép. Gironde, Janeault, 3 E 7121 f° 212
50 Arch. Dép. Gironde, procur. Lemoine, 3 E 8660
51 Arch. Mun. Bordeaux, GG 867, acte 651
52 Archives parlement de Bordeaux 1 B 39 f° 13
53 Arch. Dép. Gironde, registre parois. de Martillac, dépot 274, GGI
54 Arch. Mun. Borbeaux, GG 867, acte 756
55 Arch. Mun. Bordeaux, registre parois. Ste-Eulalie
56 JEAN STAROBINSKI, "*Montesquieu*", Paris, éd. du Seuil, 1982, p. 7

II)- Les descendants de Pierre V de Vernejoul

Pierre V de Vernejoul eut seize enfants naturels et légitimes, qui composent la dix-septième génération des Vernejoul. Le tableau VII (Fig. 16) résume l'aspect généalogique des ascendants de Pierre V de Vernejoul et des seize enfants qu'il eut : Daniel II (17A1), de son premier mariage avec Jeanne de Lartigue en 1651, et les quinze autres (17A2 à 17A16) , de ses secondes noces avec Anne de Menou en 1661, dont Robert (17A10) qui fut à l'origine de la branche de La Grave, et Jean-Louis (17A16) de qui descendent les Vernejoul actuels.

1)- Premier mariage de Pierre V de Vernejoul

- Le pasteur Daniel II de Vernejoul (17A1)

Si Daniel II, le fils aîné de Pierre V de Vernejoul et de Jeanne de Lartigue, n'a pas eu de descendance, il reste un modèle de pasteur réformé qui réussit son ministère à l'étranger à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes. Il naquit vraisemblablement à Bordeaux en 1652, et fut baptisé à Bègles dans le temple où les réformés de Bordeaux célébraient leur culte. Il ne jouit pas longtemps des soins et de l'affection de sa mère qu'il perdit à l'âge de sept ans [1]. Il fit ses études littéraires à l'académie de Bordeaux dont la réputation était si grande qu'on y venait même de Paris. Ses progrès furent rapides et il fit concevoir de bonne heure les plus grandes espérances. Son père, très fier de ses progrès [2] [3], s'occupait beaucoup de lui. Dieu l'avait richement doué tant en l'intelligence qu'en mémoire, ainsi que les documents contemporains sont unanimes à le reconnaître. Il était docteur ès art à 18 ans ; son diplôme en latin est du 26 août 1670 : "*Nous, Jean Fonteneil, docteur en théologie sacrée et chancelier de la très noble académie de Bordeaux, attestons et notifions à tous ceux à qui ces lettres parviendront que nous avons conféré d'un consentement unanime à notre bien aimé Daniel Vernejoul de Monflanquin, déjà bachelier et licencié ès art, le grade de maîtrise ou doctorat* " [1].

---

1 D. BENOIT, "*Daniel II de Vernejoul, un pasteur réformé à l'époque de la Révocation*", Laigle, imp. F. Guy éd., 1883, p. 11

2 PIERRE de VERNEJOUL, "*Livre de raison* ", Arch. Départ. du Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul, tome II, f° 7r° & 9 r°

3 PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome II, f° 11 r° & 13 r°

Le jeune docteur était aussi pieux que distingué. Il avait manifesté de bonne heure une disposition marquée pour le saint ministère et ses parents furent heureux d'encourager sa vocation. Le 20 novembre 1670, il se rendit à l'académie de Montauban, transférée à Puylaurens [4] [5]. L'école de théologie protestante de Puylaurens eut Pierre Bayle parmi ses maîtres. Il y étudia pendant près de deux ans sous les professeurs Martel, Pérès, Gommarc, Ramondou et Jean Bon qui lui délivrèrent le 16 juillet 1672 un certificat en latin des plus élogieux. Il excellait dans l'attaque et la défense des thèses théologiques et prêchait avec distinction. Deux jours après, le consistoire de Puylaurens lui accordait à son tour ce précieux témoignage : *"Le sieur Daniel de Vernejoul proposant, natif de Monflanquin dans la province de Guyenne, a été parmi nous l'espace de vingt mois ; sa conduite et ses mœurs ont été sans reproche ; il a proposé dans le temple, à la face de cette église, avec approbation et louange et avec des preuves expresses des louables progrès qu'il a faits dans la sainte théologie. Nous espérons que Dieu continuant d'épandre abondamment sa bénédiction sur sa personne et ses labeurs, il réussira heureusement dans le sanctuaire quand il plaira à Dieu de l'y introduire. Nous lui souhaitons de tout notre cœur une heureuse conduite dans le dessein qu'il a de voir de nouvelles académies "* [6]. Cette pièce est signée de Martel et de Gommarc, pasteurs en même temps que professeurs, et de Bonafous, l'un des pasteurs les plus pieux du XVIIème siècle et qui, par son christianisme vivant et la facilité de son commerce, exerçait la meilleure influence sur les étudiants [6].

Ce ne fut toutefois que l'année suivante, après un nouveau séjour de quatre mois à Puylaurens que Daniel II réalisa son désir, commun alors à la plupart des étudiants en théologie, de perfectionner ses études en visitant des académies étrangères. Il se rendit d'abord à Genève [4] où il suivit les leçons du célèbre François Turrettini, et il est mentionné en ces termes dans le livre du recteur : *"Daniel Vernejou, Monflanquiniensis aquitanus S.S. Theologiæ Candidatus, 3 dic juli 1673. "* Il séjourna moins d'un an dans la cité de Calvin et, vers le mois d'avril de l'année suivante, il prit la route de Saumur [5] [6] [7] où des hommes tels que Etienne de Brais, Gaussen, Pierre de Villemandy et Jacques Cappel enseignaient.

---

4 PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome I, f° 153 r°

5 PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome I, f° 157 r° & 160 v°

6 D. BENOIT, op. cit., p. 12 & 13

7 PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome II, f° 22 r° & 30 v°

Daniel II de Vernejoul passa près de neuf mois sous la direction de ces maîtres habiles. "*Pendant tout ce temps il se comporta de telle sorte qu'on ne vit rien paraître en lui qui ne fut très digne de louange. Il fut un auditeur assidu des leçons de théologie et fréquenta celles d'hébreu ; il se montra un dialecticien avisé et pénétrant ; il excella enfin par son érudition et son habileté dans tous les exercices académiques. Il présenta sur des textes donnés des propositions incisives et soigneusement travaillées qui firent augurer qu'un jour son ministère serait pour l'église d'un grand profit et d'une grande édification. Il vécut d'ailleurs pieusement et sans reproche. Il se concilia par ses bonnes mœurs la sympathie de tous les gens de bien. Il ne fut jamais une occasion de scandale à personne ; au contraire, il donna l'exemple à ses condisciples d'une sagesse et d'une modestie remarquable, unissant à la maturité du jugement des mœurs dignes d'un chrétien et d'un théologien* ". C'est ainsi que s'exprimaient ses professeurs, qui ajoutaient : "*Maintenant qu'il va nous quitter, nous le recommandons de tout notre cœur par nos prières au Dieu tout puissant et tout bon et par ce témoignage à tous les hommes pieux* " [6]. Outre la signature des professeurs déjà nommés, cette pièce, datée du 21 janvier 1675, porte celle de leurs collègues Solanus et Druet et des pasteurs de Saumur Beaujardin et de Hautecour. Ces derniers disaient encore qu'il avait fréquenté avec soin les saintes assemblées, participé à la Sainte Cène, toutes les fois qu'on l'avait célébrée, et donné dans toutes les autres rencontres des marques de sa piété, de son zèle et de sa modestie, si bien que sa conduite fut édifiante vis à vie de toute l'église.

A son retour de Saumur, Daniel II fit un séjour de quelques mois à Bordeaux où il eut plusieurs fois l'occasion de se faire entendre dans le temple de Bègles où il avait été baptisé. Les fidèles le trouvèrent "*extrêmement avancé dans la connaissance des saintes lettres* " et il fit paraître dans ses prédications "*une doctrine bonne et pure, des expressions riches et élégantes, un esprit présent et une mémoire fort heureuse* ". Ceci fit dire aux deux ministres de la ville, Sarrau et Goyon : "*Pour tous les grands dons dont Dieu l'a favorisé, nous jugeons que c'est un jeune homme de grande expérience et qu'il est pour donner à l'église de Dieu une édification extraordinaire* ". Cette attestation est du 9 septembre 1675. Quinze mois après, le 7 décembre de l'année suivante, le même consistoire la renouvelait en des termes semblables. Il formait le vœu que Dieu lui ouvrit par sa providence " *le moyen d'être reçu dont il n'a été privé jusqu'à présent que par le retardement de la tenue du synode de cette province* ". La note de l'éloge, on le voit, progresse d'un témoignage à l'autre. Le jeune candidat au saint ministère n'a encore que vingt-quatre ans et déjà les églises ont les yeux fixés sur celui qu'elles considèrent comme l'un des hommes les mieux qualifiés pour remplir

vous nous fîtes l'honneur de venir nous voir, que vous étiez ravi d'avoir trouvé d'honnêtes gens, qui était le lendemain que vous nous aviez prêché ” .

Cette curieuse missive fut l'une des dernières que reçut le vieux pasteur [54] .

Il s'éteignit doucement quelques semaines après, le 24 avril, en s'appuyant uniquement sur les mérites du Sauveur qu'il avait fidèlement prêché durant son long ministère. Nous n'avons sur sa fin que la note rédigée dans son journal par son neveu Jean-François de Vernejoul (18C1) [55] : *“Anno 1736. Mon oncle Daniel de Vernejoul, ministre de l'église française qui se recueille à Altona, est décédé ce 24 avril, à huit heures cinq minutes du matin. Ce 29 avril, à l'issue du dernier sermon, mon susdit oncle a été mis en grande pompe dans la tombe des ministres. M. Brucker, très profond et célèbre théologien, a fait son oraison funèbre ”* .

On relève également dans le registre des naissances et décès de l'église réformée française de Hambourg-Altona ces notes concernant le pasteur de Vernejoul et son épouse : *“Noble demoiselle Marguerite de Jaure, femme de M. Daniel de Vernejou, notre Pasteur, est décédée au milieu de nous le 7 avril 1725 ; a été enterrée dans notre cimetière à Altona le 14 dudit “* [56] , et à la page 192 : *“M. Daniel de Vernejoul, l'un de nos pasteurs, est décédé à Altona le 25 avril 1736 et a été enterré dans le tombeau de nos ministres sur notre cimetière dudit le 29 dudit mois et on lui a rendu les mêmes honneurs qu'à M. de Blanc aussi l'un de nos pasteurs.“* [56]

Bien que Daniel II de Vernejoul n'ait pas eu de descendance, d'autres Vernejoul sont cités sur les registres de l'église réformée française de Hambourg-Altona : On y relève également les décès à Altona de Jacques V de Vernejoul (17A12), fils de Pierre V (16A1), le 9 décembre 1755, et de sa femme, née Jeanne Plaigne, le 2 septembre 1749 . On y trouve également leur fille Suzanne (18B4) qui épousa le 16 juillet 1730 à Amsterdam, Jacob Unvervaarf, de Hambourg, ainsi que leurs trois filles, Jeanne, baptisée à Altona le 11 août 1732 , Dorothée Elisabeth, décédée à Altona le 28 décembre 1728 , et Anne Suzanne, baptisée à Altona le 23 mars 1745 , morte et inhumée à Altona le 29 juillet 1753. [56].

2)- <u>Descendants de Pierre V de Vernejoul (16A1) et de Anne de Menou (17A2 à 17A16) :</u>

[54] D. BENOIT, op. cit., p. 40

[55] D. BENOIT, op. cit., p. 41

[56] “*Protocole du secrétariat de l'église réformée française de Hambourg-Altona ”*, op. cit., Protocole des naissances et des décés, pp. 191 & 192

Des quinze enfants que Pierre V de Vernejoul eut avec Anne de Menou un certain nombre ne vécurent que quelques années, et en réalité deux seulement perpétuèrent la race : Robert (17A10) qui fut à l'origine des Vernejoul de La Grave, branche aujourd'hui éteinte, et Jean-Louis (17A16) qui est à l'origine de la branche des Vernejoul de La Roque dont sont issus les Vernejoul actuels.

Les quatre autres fils nés avant eux, Charles III (17A5), Pierre VI (17A6), Jean-François (17A8) et Jacques V (17A12) moururent jeunes, respectivement en 1671, 1711, 1714 et 1755, et sans descendance mâle suivie.

A)- Marguerite (17A2)

Elle fut le premier enfant que Pierre V eut avec Anne de Menou.

"*Ce 25 janvier 1663, jour de jeudy, japran nouvelle que Anne de Menou ma femme est accouchée à Monflanquin d'une filhe le 21 dernier jour de dimanche à environ midy et qu'elle avait esté baptisée Marguerite, présentée par mon oncle Domergue* " [57] .

Vingt ans après, le 25 janvier 1683 contrat de mariage est passé par-devant Plaignes, notaire, entre Marguerite et Jean-Jacques de Percy de Combes, l'aîné des Percy : "*Ma femme et moy lui avons constitué 6.000 livres, moy deux tiers et ma femme l'autre tiers, et je dois payer 3.000 livres quinze jours après la bénédiction nuptiale* " [58] . Le 16 mars, le mariage est célébré à Monflanquin par M. Vergniol, ministre [59] .

Mais le 17 mars dans la nuit "*ma pauvre fille se trouva mal d'une douleur du costé avec fièvre et fut traitée par MM. Delamartinye et Vigouroux médecins, et le dimanche, au huit ou neuf heures du soir, 21 mars, elle rendit son âme à Dieu, avec grande dolleur pour ceste prompte séparation ; que son bonheur soit grand. Le lundi 22 elle fut ouverte ; son poumon se trouve gâté et un abcès au côté qui marquait qu'elle ne pouvait pas vivre, mais elle fut traitée comme pleurésique, beaucoup saignée et cela, humainement parlant, lui racourcit ses jours, car les saignées sont mortelles aux pneumoniques. Dieu, par sa grâce, soit apaisé envers moi, pauvre pêcheur ... Ma pauvre fille fust ensevellye le lundy au soir, 22 mars* " [60] .

Marguerite de Vernejoul décéda au domicile de son époux, c'est-à-dire la propriété de Cambes, paroisse de Corconat.

---

57 PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome I, f° 38 r°
58 PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome II, f° 178 v°
59 PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome II, f° 179 r°
60 PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome II, f° 179 v°

B)- Elisabeth, dite “seconde” (17A3)

“ Le 30 et dernier jour d’avril 1664 jour de mardy à neuf heures et demy du matin Anne de Menou ma femme cest accouchée d’une fille dans la maison de Bordeaux ...”

“Ce dimanche 22 juin 1664 fut baptisé ma seconde fille de Anne de Menou au temple de Bègle par M. Roudelle pasteur ; parrain sieur d’Izac, marraine Madame de Pautard, tante de ma femme. ; a été appelée Elisabeth “ [61].

On la surnomma “la Barbansonne” [62]. Il l’appelait alors “seconde”, ne comptant que les enfants qu’il avait de sa seconde femme, Anne de Menou.

Le 1er juin 1684 contrat de mariage est passé devant Plaignes et Marraud, notaires de Pujoz, de la juridiction de Monflanquin, entre Isabeau de Vernejoul, dite seconde, et Daniel d’Escayrac de Taillefer [17] [63]. Le 7 juillet Pierre V donne à sa fille “*un diamant de dix pistoles, une montre de vingt pistoles, de laquelle madame la duchesse m’avait fait présent, et en argent monnayé ou or environ six pistoles, compris huit écus baillés avant d’épouser ”* [64]. Nous avons vu qu’il avait prévu sa dot lorsqu’il mit en réserve des rouleaux d’or pour 3344 Livres “*que j’ai mis dans un sac dans mon cabinet à La Roque, destiné pour m’en servir au cas que je fusse obligé, avec ma famille, à quitter le royaume pour la religion et abandonner le reste de mon bien. Sinon, au cas que Dieu nous donne sa paix par sa grâce et la liberté de l’invoquer en ce royaume, je destine cet argent à bailler à Seconde pour la marier “* [65] ...

Daniel d’Escayrac de Taillefer, écuyer, était avocat au parlement de Bordeaux. Il eut un fils, Antoine, né le 16 février 1685 [65] qui eut comme descendance Jacques, baron de Lauture et François. Jacques avait épousé Marie Rouvier vers 1750 et habitait Taillefer où il possédait de grandes étendues de vignes ; officier de cavalerie, Jacques était maire de Villeréal à la Révolution ; François, officier de marine, avait épousé Jeanne Delbos. La famille d’Escayrac détenait, antérieurement à l’an 1050, la terre d”Escayrac en Quercy. Elle possédait également la baronnie de Lauture depuis le commencement du XVème siècle. Elle comptait trois de ses membres à la croisade de Louis IX en 1248, et, en vertu d’un acte scellé de leur sceau, sur le sol même de l‘Orient, elle a ses armoiries à la salle des croisades à Versailles. Le marquis d’Escayrac de Lauture était pair de France en 1860.

Elisabeth de Vernejoul est citée dans le testament de Jean-François de Vernejoul

---

61 PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome I, f° 60 v° & 62 v°
62 PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome II, f° 190 r°
63 PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome II, f° 200 v°
64 PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome II, f° 203 r°
65 PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome II, f° 189 v° & 215 v°

(17A8), sieur de Montferrié, son frère, du 18 juin 1711.

Elle vivait encore le 29 août 1712, date du baptême de sa nièce Mirabet Marie [66] .

Elisabeth et son mari sont également mentionnés comme ayant abjuré la religion réformée dans un mémoire du curé de sainte Foy de Pujols [67] .

C)- Anne (17A4)

"*Le 9 janvier 1666 a deux heures du matin jour de samedy ma femme a accouché d'une fille à Monflanquin, n'y estant avant le jour à cause de la maladie de ma mère et nous avons donné cete fille à baptême à M. Pautard et à ma tante Bécays, qui s'appelle Anne.*

Noter que le 30 août 1666 dans le temple de ceux de la religion qui est dans Monflanquin, Anne Vernejoul ma fille et de Anne de Menou ma femme a esté baptisée par M. Védrines, ministre de Montaud, parrain M. Pautard, marraine ma tante de Bécays qui a tenu elle-même " [68] . Védrines était en 1666 pasteur à Montaud.

Elle ne vécut que six ans , et mourut le 5 décembre 1671, "*décédée de la pierre à La Roque*", c'est-à-dire de coliques néphrétiques [69] .

D)- Charles III (17A5)

"*Accouchement de ma femme d'un mâle le 30 novembre 1666 jour de mardy et de la Saint André. Anne de Menou ma femme a accouché en cette ville de Bourdx. L'enfant a esté mis en nourrice* " [70] .

"*Le 25 mars 1667 jour de vendredi et de Notre Dame j'ai fait baptiser au lieu de Bègle selon les usages de la religion Charles Vernejoul mon fils et de Anne de Menou ma femme, parrain M. Charles Vernejoul, mon oncle, marraine Madame de Mathelon cousine germaine de ma femme. Ma femme et moy l'avons présentée au baptême en l'absence du parrain et de la marraine.*" [71] .

Il ne vécut que cinq ans : "*Mort de mon fils quatrième - Ce 3 mai 1671 mon oncle de Moretaigne me mande de la mort de notre quatrième fils appelé Charles à Monflanquin ce mercredi*

---

[66] JEAN-LOUIS de VERNEJOUL (17A16), , *"Etat des Enfants qu'il plut à Dieu de nous donner ... "* , Arch. Départ. Lot-et-Garonne, 85 J, Fond de Vernejoul, f° 1 v° (*Documents en annexes, p. 263*)

[67] *"Essai historique sur la baronnie de Pujols"* , abbé Gerbeau, 1891, p. 223

[68] PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome I, f° 84 v°

[69] PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome I, f° 169 r°

[70] PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome I, f° 97 v°

[71] PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome I, f° 105 r°

Il se singularisa par sa carrière militaire. Il servit 24 ans dans l'armée, et fut chevalier de Saint Louis [4], Croix qu'il obtint à la demande de son ami le comte de Valence qui rédigea un mémoire le 8 septembre 1781 résumant sa carrière militaire [5] [6], appuyé de certificats du lieutenant colonel Labarte du régiment de Dauphiné, du lieutenant colonel major Kikoransky, du régiment de Turpin, cavalerie hongroise, et du maréchal de camp des armées du roi, Crussol [7].

Il entra au service comme lieutenant en second dans le régiment d'infanterie du Dauphiné le 1er janvier 1734 où il participa à la campagne du Rhin en 1735. Il passa en 1743 dans le régiment de Hussards d'Estérazy en qualité de cornette. Il participa à la campagne sur le Rhin dans l'armée de Noailles en 1744, puis à celle de 1745, aussi sur le Rhin, dans l'armée de Conti. C'est lors de cette dernière qu'il fut gravement blessé le 10 mai 1745. Alors qu'il se portait du camp de Biétikem à Constadt, chargé de l'avant-garde avec quarante hussards, il chargea des troupes ennemies afin de dégager un pont : il le leur fit repasser mais fut blessé d'un coup de sabre sur le haut de la tête sur cinq pouces de longueur, et d'un autre qui lui coupa deux doigts de la main droite.

Il fut encore blessé durant cette même campagne de six coups de sabre le jour où l'armée repassa le Rhin : l'un au-dessus de l'œil droit, fendant le front et le sourcil, un autre sur la joue droite au-dessous de l'œil, un autre sur la même joue près de l'oreille, un quatrième sur le nez, un cinquième sur l'oreille gauche, et le dernier sur l'articulation du poignet gauche. Il fit ensuite en Flandre les campagnes de 1746 où il prit part aux batailles de Rancoux, Varroux où il eut un cheval tué sous lui, et Lanfeld, ainsi que celles de 1747 et de 1748.

Il fut réformé de ce régiment à Metz le 25 octobre 1748 comme Français, le roi à cette époque n'ayant conservé que les officiers de nationalité étrangère. Il lui fut accordé près de 200 livres d'appointements de réforme [7] par une lettre de Monsieur d'Argenson du 2 mars 1749 [6] [8]. S'il n'a pas continué de servir, ce n'est pas faute d'avoir essayé, ne cessant de s'adresser aux ministres, aux gouverneurs commandants et officiers généraux de la province de Guyenne, auprès de monsieur de Tourny ...

---

[4] Arch. Départ. Agen, série E, suppl. 3482

[5] *Demande pour la Croix par le comte de Valence,* Archives Historiques des Armées, AA "Ancien régime"

[6] *Mémoire pour la Croix Saint Louis de Jean-Louis de Vernejoul*, Archives Historiques des Armées, AA "Ancien régime" (*Documents en annexes, p. 283*)

[7] *Certificats* , Archives Historiques des Armées, AA "Ancien régime"

[8] *Liste des officiers retraités,* juridiction de Tournon, Archives départementales de Gironde, C 2934 *(Documents en annexes, p. 28*5)

Il épousa le 17 octobre 1752 dame Catherine-Clémence de Bécays de Morel, fille de feu noble Paul de Bécays, sieur de Morel, chevalier de Saint Louis, et de dame Jeanne-Louise de Védrines. Le mariage fut célébré par son frère, le Révérend Père Jacques VII de Vernejoul (18A5), religieux Augustin. Ils eurent douze enfants (19A1 à 19A12). Installé à Tournon dont il fut maire, il y acquit en 1766 le château de Canel [9]. Son épouse, Catherine-Clémence de Bécays de Morel, mourut le 4 septembre 1770 [10] et fut inhumée dans l'église de Calviac, à côté de Monflanquin. Il mourut au château de Ferrières, le 28 août 1785 chez son ami le comte de Timbrune de Valence.

E)- Jacques VII (18A5)

Né à Monflanquin le 8 février 1718, Jacques VII de Vernejoul, filleul de Jacques d'Escayrac, capitaine d'infanterie, fut religieux Augustin et prieur du couvent de son ordre. Il bénit le mariage de son frère Jean-Louis (18A4) [1] [2].

F)- Jeanne (18A6)

Née à Monflanquin le 19 octobre 1721 [2], elle est citée dans le testament de sa mère, dame Cécile de Capdeville, veuve de Robert de Vernejoul, fait le 12 août 1757 devant Ducondut, notaire royal. Elle était la filleule de Jules d'Escayrac, son cousin germain, et de dame Jeanne de Bécays, épouse de Jean-François de Vernejoul (17A8), son oncle [11]. Elle vivait encore le 1er août 1762 où elle fit son testament, demandant à être inhumée chez les RRPP Augustins [12].

G)- Antoine-Robert (18A7)

ll naquit le 1er octobre 1722 [2] et entra très jeune dans l'armée. Il servit dès 1742 dans la cavalerie hongroise, sous son père, au régiment Turpin, commandé par le lieutenant-colonel Théodore de Pepin du Cayla.

---

9 *Registre de l'Intendance,* Arch. .Départ. Gironde, subdélégation d'Agen

10 Archives notariées de Monflanquin, C 3121

11 G. O'GILVY, op. cit., tome III, p. 77

12 Actes notariés de Monflanquin, M° Pierre Fray, Art. n° 95, 809/21

Lieutenant le 15 février 1744 et toujours au service de la Hollande, il passa au régiment de Beaussobre avec la compagnie où il était attaché. Il fut pensionné à la paix d'Aix, en 1748, et réformé avec tous les autres officiers français de ce régiment. Il entra deux ans après, en 1750, au service de la Hollande dans un régiment de grenadiers levé par son ancien lieutenant-colonel Théodore de Pepin du Cayla [13].

Il était présent au baptême d'Anne de Beaumont, fille de Marc-Antoine de Beaumont et Anne-Cécile de Capdeville le 5 novembre 1741 ainsi que son père Robert de Vernejoul (17A10), son frère Jacques VIII (18A8) et sa sœur Marie-Anne (18A10) [14].

Il mourut pensionné, en 1795, à Bois-le-Duc [15].

H)- Jacques VIII (18A8)

Jacques VIII, écuyer, sieur de Paris, seigneur de Gibel, vit le jour à Monflanquin le 24 septembre 1723 [2]. Tonsuré maître ès arts à 18 ans, il s'engagea dans le régiment des Gardes Lorraines, et servit ensuite au régiment de Dauphiné qu'il quitta en 1743. Il obtint le 17 mai 1744 des lettres de lieutenant de la compagnie des milices du bataillon d'Auch qu'avait feu son père. Il subit la réforme à la paix de 1748 [16]. Il fut pendant un grand nombre d'années, de 1754 à 1790, consul, puis premier consul, premier échevin, et enfin maire de Monflanquin en juillet 1778 [17].

Jacques VIII émigra ensuite ; cette émigration est constatée les 30 mai 1792 et 7 juillet 1793 et mentionnée dans la "Liste générale des émigrés de toute la République" [18].

Pour ce qui est des titres qu'il porta, Paris est un lieu-dit situé à quelques kilomètres au nord-ouest de Monflanquin ; quant à la seigneurie de Gibel il la tenait vraisemblablement de son mariage : II avait en effet épousé le 21 juillet 1750 en l'église de Corconac dame Elisabeth de Bérail, dame de Gibel, fille de noble Charles de Bérail, écuyer, seigneur de Bajouran, et veuve de noble messire Jean de Sarrau de Vococour, seigneur de Gibel, capitaine au régiment de Dauphiné, tué à la bataille du Magne [1 19].

---

13 Archives Historiques de l'Armée, Yb 131 Fl 187

14 *Extrait du registre de la paroisse de Saint Didier de Cadamas*, Mairie de Lauzerte

15 Archives Historiques de l'Armée, Yb 132 Fl 115

16 Archives Historiques de l'Armée, Yb 123 Fl 369

17 " *Registres de la jurade de Monflanquin* ", Arch. Départ. du Lot-et-Garonne, E Sup. 3465 à 3473

18 Archives privées de "La Roque"

19 *registres paroissiaux*, paroisse de Corconac

Elisabeth de Bérail restaura l'hôpital de Monflanquin [1] où elle mourut le 10 novembre 1783 [2]. Ils eurent douze enfants (19B1 à 19B12) [1].

Ils étaient très liés à la famille de Beaumont. Nous venons de voir que Jacques VIII était présent au baptême d'Anne de Beaumont le 5 novembre 1741. Trois ans plus tard, le 25 août 1744, Jacques VIII tint sur les fonds baptismaux Anne-Cécile de Beaumont, fille de Marc-Antoine de Beaumont et Anne-Cécile de Capdeville ; la marraine était Cécile de Capdeville, épouse de Robert de Vernejoul (17A10) [14].

Jacques VIII aida son cousin François-Jean-Louis (18C1) pour obtenir la maintenue de noblesse de la famille de Vernejoul [20]. Il mourut le 28 brumaire an VII (28-11-1798) [21].

I)- Armand (18A9)

Armand naquit le 8 décembre 1728 [2]. Il eut pour parrain Armand-Nompar de Caumont, duc de La Force, pair de France, fils de Jacques-Nompar de Caumont, allié de Pierre V de Vernejoul et pour marraine dame Anne-Elisabeth de Gruel de Lafrette, duchesse de La Force. Il ne vivait plus en 1748 [11].

J)- Marie-Anne (18A10)

Marie-Anne naquit le 29 juin 1715 [2]. Elle est mentionnée dans les testaments de son père et de sa mère. Elle fut marraine de son neveu Jacques-Daniel (19B4), fils de Jacques VIII. On la retrouve encore marraine de Bonaventure de Beaumont, fils de Marc-Antoine de Beaumont et Anne-Cécile de Capdeville, le 29 janvier 1754 [14]. Bonaventure de Beaumont épousa en 1781 Marie-Victoire Dubernard de Lécussan et s'établit à Astaffort, entre Agen et Condom.

K)- Jean-Jacques (18A11)

Il naquit à Monflanquin le 9 avril 1732 [2].

---

[20] JEAN-FRANCOIS de VERNEJOUL (18C1), *Livre de raison*, Arch. Dép. du Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul, f° 732 & 746

[21] *registres paroissiaux*, paroisse de Monflanquin

L)- Henri (18A12)

Henri naquit le 24 août 1734. Il fut officier de cavalerie : Il servit dans un régiment de dragons en 1754, puis dans le Languedoc-Dragon en 1757. Il était sous-lieutenant en 1763, année où il quitta l'armée [22] [23].

La dix-neuvième génération de la branche de La Grave vécut sous les Bourbons, et, étant catholique, n'eut pas à subir les persécutions dues à la révocation de l'édit de Nantes.

On y trouve les descendants de Jean-louis (18A4) : 19A1 à 19A12, et ceux de Jacques VIII (18A8) : 19B1 à 19B12.

[22] Archives Historiques de l'Armée, Yb 132 Fl 153
[23] Archives Historiques de l'Armée, Yb 614 Fl 55

2)- Dix-neuvième génération des Vernejoul de la Grave

Elle comprend les descendants de Jean-Louis (18A4) et de Jacques VIII (18A8) de Vernejoul de La Grave..

A)- Descendants de Jean-Louis (18A4) : (19A1 à 19A12)

a)- Pierre-Eusèbe (19A1)

Né le 14 octobre 1753 à Capdeport près de Calviac, Pierre-Eusèbe fut le filleul de Louis de Percy et de demoiselle Louise Foy de Costas [24]. Militaire, il fut sergent le 9 mars 1772 au régiment d'Auxerrois, compagnie de Beaupuy, sergent-major le 1er mars 1777 et congédié pour récompense le 11 avril 1780 [25]. Il vivait toujours en 1781, retiré comme sergent-major à Monflanquin, touchant une pension annuelle de 300 livres [26].

b)- Jacques-Etienne (19A2)

Né à Monflanquin le 13 juin 1754 [2], il fut lieutenant d'infanterie au régiment des grenadiers royaux de Bordeaux, bataillon de garnison du Médoc. Il fut légataire, ainsi que ses sœurs Pauline et Clémence, de son oncle Pierre de Bécays, suivant son testament du 3 et 11 mars 1793. En tant que lieutenant des grenadiers royaux, il fut désarmé et mis en réclusion par les révolutionnaires en 1793 [27].

Il épousa Jeanne-Aure Bissière de Lucante, fille de Louis-Martial-Stanislas Bissière de Lucante et de dame Jeanne Foy de Guitard, habitants de la ville de Tournon en Agenais. Ils eurent trois enfants qui assurèrent la postérité (20A1 à 20A3) [26].

c)- Théodore (19A3)

Né à Calviac le 22 septembre 1755, on ne sait rien de lui, si ce n'est qu'il fut le filleul de Théodore de Pépin de Cayla, colonel d'infanterie, qui eut sous ses ordres son oncle Antoine-Robert (18A7) [24].

---

[24] G. O'GILVY, op. cit., tome III, p. 79
[25] Service Historique de l'Armée de Terre, 1 Yc 85, Auxerrois
[26] *Registre des Jurades de Monflanquin*, Arch. Départ. Lot-et-Garonne, E supp 3526
[27] G. O'GILVY, op. cit., tome III, p. 81

d)- François-Alexandre (19A4)

On ne connaît de lui que son inhumation dans l'église de Calviac, près de Monflanquin, le 15 juillet 1775 [24].

e)- Jacques-Apollinaire (19A5)

Jacques-Apollinaire naquit le 21 juillet 1757 à Capdeport, la maison que les Vernejoul possédaient près de Calviac [24].

Docteur en Sorbonne, il fut nommé vicaire général et spécial du diocèse de Pamiers en 1787 [28]. Le journal de son cousin, Jean-Louis de Vernejoul (19C1) nous donne ses différentes adresses durant son séjour à Paris : Saint Nicolas du Chardonnet en 1783, puis communauté des prêtres de Saint Roch, rue Saint Roch et enfin chez Monsieur de Montesson, rue de la Chaussée d'Antin [29].

En mars 1779, son oncle François-Jean-Louis (18C1) lui fit parvenir 48 livres par l'intermédiaire de Monsieur Dumontis, son correspondant à Paris [30]. Le 26 mars 1790, il déclara au greffe de la municipalité de Tournon d'Agenais qu'il jouissait d'une pension ecclésiastique, assignée par un brevet portant 4.000 livres, sur l'abbaye de Rabais, et qu'il n'avait aucun autre bien ecclésiastique [31]. En 1790, l'abbé de Vernejoul refusa de prêter serment et émigra. Débarqué à l'Isle de France le 21 thermidor an III (8 août 1795), il y passa le reste de ses jours, assurant les fonctions de proviseur du lycée de l'Isle de France.

Il mourut en la ville de Port-louis (Ile Maurice) le 18 mars 1836 [17] [24].

f)- Jean-Jacques (19A6)

Né à Capdeport le 14 juin 1758 [2], on ne sait rien d'autre sur lui [24].

---

28 *Registre du greffe du contrôle et des insinuations ecclésiastiques de Pamiers*, signé C. d'Agoult ; contresigné, Mercadier secrétaire, le 20 mars 1789

29 JEAN-LOUIS de VERNEJOUL, *Livre de raison*, cahier 1783-1795, Archives Personnelles de la famille de Vernejoul

30 JEAN-FRANCOIS de VERNEJOUL (18C1) , op. cit., f° 786 & 790

31 *Registre du greffe de la municipalité de Tournon d'Agenais*, signé : abbé de Vernejoul, vicaire général , Marbotin, président, et le secrétaire soussigné, Ruffe

1)- Descendants de Jacques-Etienne (19A2) : (20A1 à 20A3)

Ce sont les enfants de Jacques-Etienne de Vernejoul de La Grave et de Jeanne-Aure Bissière de Lucante.

A)- Adélaïde (20A1)

Née en 1799, elle épousa messire Antoine de Guillem de Lansac, né en 1786, fils légitime de Jean Guillem de Lansac et de dame Jeanne-Marie de Pontajon. De ce mariage, naquit Oscar de Guillem de Lansac, qui fut receveur des domaines à Navarrenx, près Orthez [2].

B)- Jean-Louis (20A2)

Jean-Louis naquit en 1804 au château de Canel, près de Tournon en Agenais, qui avait été acquis par son grand-père Jean-Louis (18B4), et où il résida.

Il épousa en 1851 demoiselle Marie-Alexandrine de Saint-Martin de Veyran [3], fille de noble Thomas-Joseph de Saint-Martin de Veyran, dont le père fut chevalier de Saint-Louis, mousquetaire du roi Louis XV et brigadier des gendarmes de la garde, et de dame Marie-Anne-Eugénie de Plantier [2].

On ne lui connaît pas de descendance.

Dans le cimetière de l'église catholique de Beaupuy, on remarque une tombe abandonnée depuis de nombreuses années et sur laquelle la seule inscription est : "Tombeau de Madame de Vernejoul". Beaupuy se trouve à quatre kilomètres au nord de Marmande, en Lot-et-Garonne, et très proche de Saint-Martin. Il n'existe aucune trace de cette sépulture dans les archives communales ni départementales. Par contre les archives de la commune de Beaupuy mentionnent le nom de Vernejoul dans l'état des Contribuables en 1852 [4]. Cette tombe, jouxtant l'église, ne peut appartenir qu'à un Vernejoul catholique, d'autant plus que la branche protestante avait son propre cimetière, à Bennet, près de La Roque-David, dont nous aurons l'occasion de parler plus loin.

---

[2] G. O'GILVY, *Nobiliaire de Guyenne et Gascogne*, Bordeaux, 1856, tome III, p. 81

[3] "Fonds de Raymond ", - Arch. Dép. du Lot-et-Garonne (*Documents en annexes, p. 297*)

[4] "*Etat des Contribuables* ", Arch. Départ. du Lot-et-Garonne, Arch. de Beaupuy, Dépôt 24/3

Ouverte le 19 février 2001, cette tombe ne contient qu'un seul corps entièrement décomposé dont il ne subsiste que des poussières et le sacrum mélangés à des lambeaux d'une robe bleue ornée d'une riche dentelle. Il s'agit donc d'une personne de sexe féminin, et la présence des débris d'un missel et des vestiges d'un chapelet confirme son appartenance à la religion catholique ; elle appartient donc à la branche de La Grave.

En 1852, un Vernejoul est cité dans les archives de Beaupuy. Cette année 1852 correspond à la vingtième génération des Vernejoul. La tombe de Beaupuy correspond alors vraisemblablement à la sépulture de l'épouse d'un fils de Jacques-Etienne (19A2) ou de Marc-Antoine (19A8), tous deux fils de Jean-Louis de Vernejoul de La Grave (18A4). Or nous avons vu que Marc-Antoine fut à l'origine d'une branche allemande qui s'éteignit en 1857. Jacques-Etienne n'eut qu'un fils, Jean-Louis (20A2), né en 1804. le corps retrouvé dans le cimetière de Beaupuy est donc vraisemblablement celui de l'épouse de ce Jean-Louis, Marie-Alexandrine de Saint-Martin de Veyran, le mariage ayant eu lieu en 1581 [3]. La présence d'un lieu-dit "Saint Martin" à proximité immédiate de Beaupuy ne peut que conforter cette hypothèse. Mais nous n'avons pu trouver de traces de la sépulture de Jean-Louis.

C)- Isaure (20A3)

La deuxième fille de Jacques-Etienne ne se maria pas.

2)- <u>Descendants de Marc-Antoine (19A8)</u> : (<u>20B1 à 20B4)</u>

Marc-Antoine de Vernejoul de La Grave et Christine de Gramon ont eu quatre enfants.

A)- Gustave-Louis-Alexandre-Reinhard (20B1)

Né à Clèves le 19 février 1806, il entra comme cadet au service des Pays-Bas en 1821. Sous-lieutenant d'infanterie en 1823, il fit la guerre de 1830 à 1831 en Belgique, et assista à presque toutes les affaires de ce temps. Lieutenant en 1831, il fut nommé

capitaine de chasseurs en 1841 lors de la formation des troupes luxembourgeoises pour fournir leur contingent à la confédération germanique. Nommé capitaine de chasseurs, il devint chef de bataillon en 1849. Il termina sa carrière comme lieutenant-colonel au service du grand duché royal de Luxembourg.

Retraité en avril 1857, célibataire, il résidait en 1860 à Hormel, près de Konigswinter. Il était commandeur de l'ordre royal grand-ducal de la Couronne de Chêne en 1854, titulaire des croix d'or, de bronze et de la médaille militaire [5] [6].

B)-Albertine-Constance-Jeanne-Eléonore (20B2)

Née le 23 mars 1807, elle épousa M. Friedlander, conseiller d'Etat à Aix-la-Chapelle. Ils eurent deux filles, l'aînée qui mourut jeune, et la seconde, Antonie, qui épousa le baron Ericq von Nidda, chef d'escadron au 8ème lanciers Prussiens. Albertine mourut le 28 mai 1834 [5].

C)- Charles-Antoine-Jacques-Robert (20B3)

Né à Clèves en 1808, il mourut en 1809 [5].

D)- Marc-Antoine-Adolphe-Eugène (20B4)

Né à Clèves le 14 septembre 1810, il fit une carrière militaire.

Chef de bataillon de fusiliers royaux du 28ème régiment d'infanterie à Coblentz, il était chevalier de l'ordre grand-ducal de Bade, décoré du Lion de Zéringhen, 3ème classe, de la croix d'or de Prusse, de la médaille de bronze de Bade et de celle de Hohenzollern.

Il termina sa vie célibataire [5].

Ainsi se termine la branche aînée des Vernejoul de La Grave.

La branche des Vernejoul de La Roque devint alors la branche aînée.

---

[5] G. O'GILVY, op. cit., tome III, p. 80

[6] EDGAR de VERNEJOUL, *"Note sur la famille de Vernejoul"*, Arch. Dép. du Lot-et-Garonne, 85 J, fonds de Vernejoul, p. 51

Ils eurent cinq enfants dont Marc Odier, né en 1923, qui épousa en 1948 Hélène Veyrin. Ils étaient cousins très éloignés : en effet Marc Odier descend de Daniel Ier de Vernejoul (15A1), par Pierre V de Vernejoul (16A1), Zilia et Marie-Zélida. Hélène Veyrin, née en 1926, descend de Suzanne de Vernejoul (16B1), épouse de Raymond Deyme, qui était la fille de Pierre IV (15A2), frère de Daniel Ier, et donc cousine de Pierre V, de qui descend Marc Odier (Fig. 23 : tableau XIV). Il est curieux de constater que l'un des aïeux de Raymond Deyme, noble Jean de Deyme épousa entre 1472 et 1477 Violande Daure, fille de Fortanier Daure et de Marguerite de Chateauverdun ! [35]. Marc Odier et sa femme eurent cinq filles, dont Véronique qui épousa en 1969 Daniel Thierry-Mieg, cousin de Thérèse Thierry-Mieg, femme de Henri de Vernejoul (23A2) [36]. Les descendants de Marc Odier, qui vient de s'éteindre en l'an 2000, sont les actuels propriétaires de Rastouillac, situé à quelques kilomètres de La Roque David où vivait la famille de Menou. Racheté le 9 avril 1739 par Monsieur de Perry, et son épouse, Louise de Moret, pour 8699 livres, ces terres passèrent ensuite aux mains des Odier [37]. Edouard Schloesing mourut le 10 mai 1880 et Marie-Zélida le 20 mars 1907. Elle fut inhumée comme sa mère à Bennet, une des terres de La Roque David, où se trouve le cimetière privé de la famille Schloesing.

7)- Pierre-Adolphe (20C7)

Pierre-Adolphe est cité dans le journal de son père, Jean-Louis (19C1) en 1820 [21]. Il vit le jour le 22 prairial an IX (11 juin1801) [7] et épousa demoiselle Anaïs des Michel le 30 juin 1825 [7] ; La famille des Michel habitait à Pautard, à côté de la Roque [29]. Ils eurent un fils Léopold (21E1) [6] qui mourut à l'âge de quatorze ans en 1839. Pierre-Adolphe mourut trois ans après, le 19 juillet 1842 [7].

Le 10 mai 1858, le château de La Roque David fut vendu par Jean-Louis-Edmond de Vernejoul (20C3) et ses enfants à Monsieur et Madame Nelson de Cocquard, par contrat passé devant Destermes, notaire à Monflanquin. Il devint en 1893 la propriété de la famille Schloesing [23].

On retrouve, à partir de cette période, des Vernejoul dans divers coins de France.

---

35 Arch. Départ. Tarn, E 505

36 ERIC BUNGENER, op. cit., vol. I, tome 1, pp. 902 à 904

37 G. DIENY, op. cit., pp. 12 à 14

III)- Les dernières générations

1)- descendants de Jean-François-Henri (21C3).

Ils sont représentés sur le tableau XI (Fig. 20).

A)- Jean-François-Edgar (22B1)

Edgar de Vernejoul naquit le 10 mars 1860 à Saint-Ay, dans le Loiret [1]. Il devint pasteur comme son père. D'un premier mariage avec Fanny Boutrais il eut une fille, Yvonne, morte jeune et sans alliance. De son second mariage avec Lucie Laurens naquirent six enfants (23A1 à 23A6) [2]. C'est le pasteur Henri de Vernejoul, père d'Edgar, qui avait célébré leur mariage le 9 août 1888 [3]. Lucie Laurens avait une sœur, Jeanne, qui épousa le pasteur Jules Girbal. . Edgar célébra celui de Jeanne et Jules le 11 septembre 1890 [4].

Edgar et Lucie demeurèrent à Montcaret, en Dordogne, où Edgar exerçait son ministère de pasteur. Lucie mourut le 1er avril 1898, à l'âge de 35 ans. Resté veuf avec six enfants, Edgar poursuivit son ministère à Clermont-Ferrand, et se maria une troisième fois avec Emilie Duplan dont il n'eut pas d'enfant. Après un passage à Marseille, il s'installa à Nyons dans la Drôme, au château de Chanteyrie dont il fit l'acquisition vers 1910. Il abandonna rapidement son ministère de pasteur pour se consacrer à la littérature. Il écrivit plusieurs essais plus ou moins épiques portant sur le protestantisme [5], sur les héros de l'histoire de France [6], à la gloire de la Provence et des Provençaux [7] [8] et de sa propre famille [9], la plupart édités à compte d'auteur.

---

1 *Registre des naissances*, Mairie de Saint-Ay, Loiret, 10 mars 1860, n° 9

2 *registre de l'Etat Civil*, Mairie du Vigan, gard, 9 août 1888

3 *registre de mariage*, Temple du Vigan, 9 août 1888

4 G. DIENY, *"Notes généalogiques sur les Vernejoul"*, 1952, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul, p. 4

5 EDGAR de VERNEJOUL, *le geste d'épopée de Coligny*, Nyons, éd. Lien de l'Ère nouvelle, (*Documents en annexes, p. 325*)

6 EDGAR de VERNEJOUL, *"O morts, nouveaux aïeux ! "* & *" Jeanne d'Arc"*, Nyons, éd. Lien de l'Ère nouvelle, 1923

7 EDGAR de VERNEJOUL, *Théatres antiques de Provence*, Avignon, éd. Lib. Prov. Roumanille, 1927

8 EDGAR de VERNEJOUL, *Henri Fabre, l'Homère des insectes*, Nyons, éd. Lien de l'Ère nouvelle, 1928

9 EDGAR de VERNEJOUL, *"Hyménée de Gascogne et d'Alsace "* & *Poème "Vernejoul"*, Nyons, éd. Lien de l'Ère nouvelle,

Il dirigeait le journal "*Le Lien*". Cela lui valut d'être admis parmi les félibres en 1912 à la maintenance de Provence, ainsi qu'en témoigne son diplôme du 21 mai 1912 : "*Felibrige, au noum dou felibrige a decerni lou titre de Felibre Mantenière, e baix la Provençalo à M. Edgar de Vernejoul, fa à Marsiho lou 21 de mai 1912, lou Baile, concelié dou Felibrige, Fallens, et lou Capoulié dou Felibrige, Valéri Bernard* " [10].

Edgar de Vernejoul vit se dérouler trois guerres sans y participer, trop jeune pour la guerre de 1870, trop âgé pour les deux autres guerres mondiales. Il s'éteignit le 30 mars 1947, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, chez l'une de ses filles, ... des suites d'une escapade en luge ! [11]

A la mort de son cousin germain Louis-Henri de La Grave (22A1) qui ne laissait pas de descendance, Jean-Francois-Edgar était devenu l'aîné des Vernejoul.

B)- Jean-Louis-Georges (22B2)

Jean Louis Georges de Vernejoul naquit également le 13 août 1861 à Saint-Ay [12]. Engagé volontaire au 113ème régiment d'infanterie le 9 novembre 1883, il bifurqua rapidement vers la médecine et entra le 11 septembre 1884 à l'école d'application de médecine et de pharmacie militaire. Médecin stagiaire le 28 janvier 1888, il fut nommé en septembre 1888, nommé médecin aide major de 2ème classe, et fut affecté au 90ème régiment d'infanterie. C'est à cette période qu'il demanda l'autorisation d'épouser demoiselle Elaïs Marguerite Bonifas. Il obtint l'autorisation du général commandant le 9ème corps le 8 décembre 1888, et le mariage eut lieu le 8 janvier 1889 [13]. Promu médecin aide major de 1ère classe le 5 septembre 1890, il fut affecté aux hôpitaux militaires de la région de Constantine le 23 mars 1891, puis, le 31 décembre, au 3ème régiment de Spahis. Devenu médecin major de 2ème classe le 11 juillet 1895, il rejoignit les hôpitaux militaires de Constantine.

Il retourna en métropole le 2 décembre 1897, affecté successivement au 68ème régiment d'infanterie, puis au 5ème régiment de Cuirassiers le 30 décembre 1900. Le 11 novembre 1901 il fut atteint de multiples fractures en se rendant à l'hôpital de Bourges pour y visiter des malades et au 74ème régiment d'infanterie.

---

10 Archives Personnelles de la famille de Vernejoul

11 *registre d'Etat Civil*, Mairie d'Audon, 30 mars 1947

12 G. DIENY, op. cit., p. 5

13 "*Etat des Services*", Arch. Serv. Hist. de l'Armée de Terre, ,dossier 8 YF 130 78 (*Documents en annexes, p.340)*

de brutalités qui certes ne sont pas excusables, mais ne se traduisent pas par des conséquences durables.

"Le professeur Richet aboutit à des conclusions analogues " [55] .

Le rapport du professeur de Vernejoul se terminait ainsi :

"*Mon enquête me permet d'affirmer qu'une campagne de calomnies, atroce et criminelle, est menée dans le dos de l'Armée française au combat ...*

Cette campagne est basée sur le mensonge. Certes nous savons comment, en temps de guerre, se conduisent les soldats de toutes nationalités. Entre ceux-ci et les destructeurs d'Oradour ou les tortionnaires de la Gestapo, il existe une différence essentielle : pour les nazis, comme pour les fellaghas, la torture est une méthode codifiée, prescrite et appliquée conformément aux ordres sadiques des chefs.

En France, comme en Algérie, si des excès ont eu lieu, ils ont été des faits individuels, commis malgré et contre les ordres des autorités qualifiées, sanctionnés quand ils ont été connus " [56] .

Le travail de la Commission ne fut malheureusement pas aussi simple. Le 12 juin 1957, alors que les enquêtes des commissaires étaient loin d'être terminées, un prérapport écrit par Maurice Garçon, et donnant des conclusions opposées aux premières conclusions des autres commissaires, fut déposé à la Présidence du Conseil [57] .

L'attitude de Maurice Garçon et le contenu de son rapport entraînèrent la démission du professeur Richet le 1er juillet 1957 dans une lettre au Président Béteille où il expliquait ses raisons et s'étonnait en plus que "*l'opinion de certains (membres de la Commission) était définitive, avant même d'avoir étudié les faits par un voyage en Algérie ne fut-il que de 24 ou 36 heures "* [58] . Robert de Vernejoul ne put non plus admettre ni le fond ni la forme du rapport de Maurice Garçon. Il n'y a qu'à lire ses annotations en marge de ce rapport pour voir à quel point son avis était opposé. Il envoya une mise au point sévère au président de la commission :

"*Il y a les internements ; il y a les sévices ; il y a les attentats.*

Les arrestations suivies ou non d'internement : il y en a eu en trente mois 6.000 à 8.000.

---

55 PIERRE BETEILLE, *Rapport*, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul

56 ROBERT de VERNEJOUL, *Rapport*, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul

57 MAURICE GARCON, *Rapport*, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul

58 Pr. RICHET, *Lettre au Pt. Béteille*, 1-7-1957, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul

Certaines ne furent pas justifiées. Regrettons-le infiniment. Mais l'immense majorité furent effectuées sur les auteurs ou les complices d'actes criminels inspirés par des partis ou des pays spécifiquement anti-français cherchant notre éviction totale et définitive. Nul ne sait les vies humaines que ces internements ont épargnées : vies de Français européens ou musulmans.

Il y a eu des sévices au cours des arrestations. Le fait est certain mais la gravité comme le nombre de ces sévices ont été exagérés à plaisir, le mot est exact - soit systématiquement, soit de façon inconsciente. De plus il serait souverainement injuste de ne pas souligner que la sévérité de ces interrogatoires a eu pour but et comme résultat d'éviter de multiples assassinats. Aucune comparaison entre ces "sévices" et le martyre des Européens ou des musulmans quand ils tombent entre les mains des fellaghas.

Il y a enfin les attentats :

- du côté de nos adversaires : quelques milliers.

- du nôtre : aucun " [59] .

Parmi ces groupes anti-français, il y avait le WFTU (World Federation of Trade Unions) que l'Ambassade de France à Londres définissait : "*...Le WFTU est un organisme de sécurité communiste avec son quartier général à Prague. Le moins qu'on puisse dire est que tous les rapports sur l'Algérie mis en circulation par cet organisme ont plus un caractère de propagande que d'objectivité "* [60] .

Que devinrent ces rapports ? Ils tombèrent dans l'oubli ...

Peu après l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, le Président Béteille fut remplacé par le Président Maurice Patin. Toutefois, si le rapport du président Béteille ne représente pas la conclusion définitive de cette commission, il reste néanmoins un témoignage capital pour la bataille d'Alger. L'indépendance algérienne devint un fait réel en 1962, et Robert de Vernejoul, toujours Président du Conseil national de l'Ordre des Médecins, se trouva devant le problème de la fuite des médecins d'Algérie, liée à l'action du F.L.N.

On lit dans un texte de l'Armée de libération nationale algérienne, rédigé par le commandant de la Willaya IV :

"*Selon la tradition des médecins nazis, le corps médical européen d'Algérie trouve que le génocide perpétré par l'armée du crime et les tueurs O.A.S. contre notre courageux peuple n'est*

[59] ROBERT de VERNEJOUL, *Lettre au Pt. Béteille,* Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul

[60] *Lettre de l'Attaché de presse de l'Ambassade de France à Londres à la Socialist Medical Association*, 17-5-1957, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul

pas rapide et n'est pas parfait.

Se donnant le mot, les médecins européens soignent les musulmans de la même façon que les médecins nazis soignaient les israélites " [61] ...

Robert de Vernejoul partit de nouveau en mission en Algérie en mai 1962 avec Monsieur Pignon pour enquêter sur les nombreux enlèvements d'Européens et les camps d'internement. En tant que Président du Conseil national de l'Ordre des Médecins, il adressa à tous les médecins ayant quitté l'Algérie une lettre leur demandant d'y retourner :

"*Le Préfet d'Alger nous signale la situation presque dramatique de la population algérienne qui ne peut plus, faute de médecins en nombre suffisant, recevoir les soins qui lui sont indispensables.*

Je vous prie instamment d'envisager la possibilité de reprendre contact avec vos malades d'Algérie. Il vous appartient, à vous seul, et en conscience, de prendre votre décision " [62] .

Dans un article du Monde du 16 juin 1962, il insistait sur le fait que, pour qu'un grand nombre de médecins français restent en Algérie, il fallait : dans l'immédiat, assurer leur sécurité, pour l'avenir, leur donner des garanties. Il rejetait également avec violence les attaques du F.L.N. : "...*Je devais enfin vérifier les accusations odieuses portées contre le corps médical d'Algérie, accusé de refuser ses soins aux blessés musulmans, voire même de les achever, et conseillant à ces derniers de ne plus aller à l'hôpital par crainte d'y être malmenés. L'enquête menée sur place me permet de rejeter avec mépris de telles calomnies* " [63] .

Si le général de Gaulle n'a jamais rien écrit, ni sur les médecins, ni sur la médecine, il se faisait une très haute idée de la mission du médecin dans la société contemporaine. Lors d'un congrès à La Baule le 2 juin 1973, Robert de Vernejoul présenta un rapport intitulé : "Le général de Gaulle et la Médecine française". Il y rappelait l'admiration du Général pour un très grand nombre de médecins, et pour la contribution de la médecine française aux grandes découvertes de notre siècle, mais aussi les jugements sévères de certaines attitudes qu'il estimait contraires aux intérêts de la France :

" *Au cours de la grande guerre mondiale de 1914, le général de Gaulle admira sans réserve le dévouement, le courage, l'héroïsme du service de Santé, de tous les médecins qu'ils*

---

[61] *Dossier Algérie,* Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul

[62] ROBERT de VERNEJOUL, *Lettre du président du Conseil de l'Ordre,* Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul

[63] *Le Monde,* p. 5, 16-6-1962

fussent médecins militaires de carrière ou mobilisés.

Au cours de la deuxième guerre mondiale, il (le général de Gaulle) en fut hélas autrement : au lendemain de la déroute de nos armées, à côtés d'hommes admirables dont il louait les mérites ... que de déceptions ... : l'Appel du 18 juin 1940 fut entendu par quelques-uns, critiqué ou passé sous silence par beaucoup d'autres.

Je ne peux m'empêcher de penser à quelques-unes de ses réflexions amères sur l'attitude de trop de médecins soit sous le gouvernement de Vichy, soit pendant l'occupation allemande, soit au cours des combats de la Libération.

Autres déceptions, autres désillusions : l'attitude du corps médical lors des premiers projets de loi sur la protection sociale. Je me souviens d'une réflexion qu'il me fit à l'époque de ces longues discussions sur la difficile organisation de l'Assurance Maladie. Il me dit :

"la vocation des médecins devrait les placer tous à l'avant-garde du progrès social qui ne se propose que d'améliorer les conditions de vie des hommes. Or ils passent leur temps à freiner le progrès pour des questions d'argent".

Enfin l'événement national qui fut pour lui l'occasion d'une profonde douleur, ce fut l'attitude de trop de médecins, de trop d'enseignants, de trop d'étudiants en mai 1968 ...

... Foncièrement attaché à la médecine libérale, il aimait faire l'éloge du médecin de famille ... Il ne mettait pas en doute la nécessité de l'indépendance des médecins : indépendance d'esprit, de jugement, de décision, mais, ajoutait-il, les médecins doivent savoir que leur liberté comporte en contrepartie une collaboration étroite et l'acceptation d'une déontologie sociale ...

... Le général de Gaulle jugea sévèrement le jour ou quelques médecins osèrent pour la première fois se déclarer en grève. Il me disait alors : "L'ordre ne peut tolérer que des médecins qui sont chargés d'un service public et dont la vocation est d'être de jour et de nuit au service de ceux qui ont besoin de leur aide puissent, pour quelque raison que ce soit, en dehors de la maladie, refuser de répondre à l'appel qui leur est adressé " [64] .

Promu professeur de Clinique chirurgicale et Chirurgie expérimentale, il fut nommé en 1948 chef de service à l'hôpital de la Conception, puis de la Timone, à Marseille. Après un voyage aux Etats-Unis, il introduisit en France, avec les professeurs de Gaudart d'Allaines et Santy, la chirurgie expérimentale, initiation à la chirurgie cardiaque et à la chirurgie vasculaire. C'est à cette période que commença pour lui une seconde carrière chirurgicale consacrée à la chirurgie cardiaque.

---

[64] ROBERT de VERNEJOUL, *Extraits du manuscrit*, Cercle d'Etudes et de Recherches sur le Gaullisme, La Baule, 2 juin 1973, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul

Sous son impulsion, l'école de Marseille ouvrit de nouvelles voies de recherche, tenta des opérations audacieuses, et contribua à la progression de cette nouvelle branche de la chirurgie.

Après les interventions sur les gros vaisseaux situés près du cœur tel la ligature du canal artériel, dont la première en France fut effectuée par lui, Robert de Vernejoul réalisa la première opération cardiaque française à cœur battant, la circulation extra-corporelle n'ayant pas encore été inventée ! François de Gaudart d'Allaines suivait la même voie à Paris. Il créa à Marseille en 1955 le centre de chirurgie cardiaque de Cantini et le dirigea durant dix ans. Le fait que ce soit à Marseille qu'ait été opéré en novembre 1968 et qu'y ait vécu celui qui fut pendant une longue période le doyen des greffés du cœur, Emmanuel Vitria, n'est certes pas un hasard. Son équipe se développait et évoluait entre le service de la Timone, le centre de chirurgie cardiaque de Cantini et les caves de la faculté de médecine au Pharo. C'est là où, dans le laboratoire de chirurgie expérimentale qu'il avait fondé, se bâtit petit à petit par l'expérimentation sur l'animal ce qui devait être la chirurgie cardiaque. L'hibernation devait bientôt permettre d'ouvrir le cœur et de travailler pendant quelques minutes sous le contrôle de la vue ; le cœur artificiel permit de décupler ce délai. Le ralentissement et l'arrêt pharmacologique des battements cardiaques, que l'on doit à Henri Laborit, ont rendu possible l'intervention sur un cœur complètement immobile et vide de son sang, c'est-à-dire dans les meilleures conditions. Tout cela rendit la chirurgie plus sûre d'elle : elle avait le temps, elle devenait tranquille et sûre. Mais Robert de Vernejoul n'a cependant pas abandonné toutes les traditions. Ici, comme dans les autres branches de la médecine, on retrouve la première de ces traditions : la clinique.

"*L'esprit clinique,* écrit-il, *continue de dominer et ne disparaîtra pas. La technique vient ensuite, car elle n'est qu'un instrument au service d'un diagnostic posé par le clinicien. La clinique reste la chose essentielle* " [10].

Robert de Vernejoul a toujours mis au premier rang de ses activités ses fonctions d'enseignant. Il a fondé la première école de chirurgie française, réservée aux internes, et l'une de ses grandes satisfactions fut d'avoir obtenu la création d'un "certificat d'études spécialisées de chirurgie." Déjà membre de l'Académie de Marseille et de l'Académie de Chirurgie, il entra à l'Académie de Médecine en 1963 et présida cette même Académie quelques années plus tard.

Il reçut la plaque de grand officier dans l'ordre de la Légion d'honneur des mains du général de Gaulle en 1965 et fut élu membre de l'Institut dans le cadre de l'Académie

des Sciences en 1970. A l'occasion de la remise de son épée d'académicien, le 30 septembre 1971, son élève, le professeur Edmond Henry, résuma la pensée de ses élèves :

"Vos mains puissantes nous révélaient l'image de ce que peut réaliser la conjonction parfaite de la technique la plus accomplie, de l'intelligence la plus subtile, de la plus rare humanité, mais aussi de charité suprême face à l'angoisse d'un malade condamné. Au fil des années, nous avons appris qu'il fallait surtout vivre par le cœur, si l'on entend par là la somme de ferveurs et d'enthousiasmes, d'élans purs et de charité, de dévotions pour tout ce qui est noble et sacré, grand et généreux " [10].

En 1956, Robert de Vernejoul fut élu président du Conseil national de l'Ordre des Médecins, devenant ainsi le premier médecin de France et le garant de la dignité, de la moralité et de l'indépendance de la médecine. Il eut à affronter un certain nombre de tempêtes, dont celle de 1968 où il resta à son bureau vingt-quatre heures sur vingt-quatre afin qu'il ne fût pas occupé par les contestataires. Il lutta avec force, en 1968 et après, contre toute tentation de grève des médecins, considérant que "*l'arrêt des soins constitue un manquement grave aux devoirs primordiaux du corps médical tout entier* " [65]. Il s'occupa tout spécialement de la réforme de la sécurité sociale, de la réforme hospitalière, de la réforme des études médicales et de l'élaboration de l'enseignement continu. Il multiplia notamment les actions pour obtenir le rétablissement du ministère de la Santé Publique. Pour lui, le Conseil de l'Ordre était un tribunal qui veillait au respect de la déontologie, des règles morales : "*le premier devoir du médecin,* aimait à dire Robert de Vernejoul, *est dans tous les cas et dans toutes les circonstances de respecter la personnalité de l'homme malade qui se confie à lui* "... Il conserva cette présidence durant quatorze ans, jusqu'en 1970.

En 1966, il fut l'instigateur du deuxième Congrès international de Morale médicale, consacré à la responsabilité du médecin. Ce congrès fut inauguré par le général de Gaulle, et nous possédons là le seul discours qu'il ait adressé à tous les médecins français :

"*S'il ne pouvait y avoir, Messieurs, pour vos travaux de sujet plus élevé et plus complexe que la responsabilité médicale, aucun autre n'aurait, non plus, revêtu un caractère aussi directement humain.*

D'abord parce qu'on évoque les rapports nécessaires qui s'établissent, de personne à personne, entre le malade et le médecin et que ne remplacerait le fonctionnement d'aucune machine.

[65] ROBERT de VERNEJOUL, *Communiqué du président du Conseil de l'Ordre*, 20 mai 1968

Soixante-trois lettres ont été envoyées aux soixante-trois Vernejoul ou Vernejoux que nous avons dénombrés en France : la carte n° 5 (Fig. 24) situe leurs positions dans l'hexagone, indépendamment des onze Vernejoul de la branche aînée.

36 réponses ont été reçues, soit 57,1 % de l'envoi. Elles permettent de distinguer plusieurs branches dont les origines se limitent au triangle Corrèze - Lot - Lot et Garonne (Fig. 25 : carte n° 6).

On y distingue trois branches principales :

La branche A concernant la région de Monflanquin ;

Les branches B concernant la région du Lot ;

La branche C concernant la Corrèze.

Deux de ces branches semblent pouvoir être rattachées à la branche aînée : la branche A et la branche B1.

I)- <u>Branche A</u> :

Cette première branche se situe de la région de Monflanquin.

Ces réponses sont particulièrement intéressantes : elles émanent d'un Jean-Paul Vernejoul, vivant à Castelculier, près d'Agen, et de ses deux sœurs. Ils ont été élevés dans le culte de la famille, la tradition voulant qu'un ancêtre ait émigré en Hollande ! Leur grand-père leur parlait d'un général de Vernejoul "qui était un parent" !

Leur généalogie [1] [2] [3] [4] [5] aboutit à un "Paul Vernejoul", né à Tournon le 13 nivôse an II (2 janvier 1794), "*de père inconnu* " et de Marguerite Sermirot. C'est dans l'acte de mariage de Paul Vernejoul et Françoise Deltimple daté du 26 août 1826, que l'on retrouve la citation de son acte de naissance, élaboré par le maire de Tournon le 15 septembre 1815 [6].

---

1 *Actes de naissance*, Mairie de Puymirol, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, (Anne-Marie, 1939, Jean-Paul, 1941, Nicole, 1943)

2 *Actes de décès*, Mairie d'Agen, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, Paul-Jean (1990), n° 551

3 *Actes de mariage*, Mairie d'Astaffort, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, Paul-Jean (1938),

4 *Actes de mariage*,Mairie de Puymirol, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, François-Paul (1903), vol. 1341 n° 3

5 *Actes de mariage*,Mairie de Puymirol, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, Joseph (1875)

6 *Actes de mariage*, Mairie de Tournon, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 26-8 1826

Trois ans auparavant, le registre de la religion réformée de la paroisse de Saint Saturnin de Thézac, à trois kilomètres de Tournon, mentionnait la naissance le 3 juin 1791, de Marie Vernejoul, fille naturelle d'Estienne Vernejoul et de Marguerite Sermirot. Estienne Vernejoul habitait sur la paroisse de Saint Saturnin de Thézac, et Marguerite Sermirot la ville de Tournon [7] où elle mourut le 7 nivôse an XIV (28 décembre 1805) [8].

Cet Estienne ne peut être qu'Estienne de Vernejoul (19A12), dernier fils des douze enfants de Jean-Louis de Vernejoul de La Grave (18A4) et de Clémence de Bécays, né à Tournon le 1er janvier 1767 [9] et que l'on ne retrouve pas ensuite ; émigrant, il donna sans doute son nom à son fils Paul ? ... Il est par contre très improbable qu'il puisse s'agir de son frère aîné Jacques-Etienne (19A2), celui-ci, qui vivait à Monflanquin, ayant mis été en réclusion par les révolutionnaires à cette période ...! [10]

Selon toute vraisemblance, cette famille Vernejoul qui, depuis la Révolution, a vécu à Puymirol, est issue d'Estienne de Vernejoul (19A12), de Tournon (Fig. 26 : tableau XV & 27 : tableau XVI) et est donc directement reliée à la branche aînée des Vernejoul.

II)- <u>Les branches B</u> :

1)- Branche B1 :

La branche B1 est elle aussi particulièrement intéressante. Les réponses émanent du Lot, principalement des communes de Bretenoux , Glanes et Queyssac-les-Vignes, situées dans un triangle Turenne, Rocamadour, Saint-Céré. Georges et Louis Vernejoul, qui habitent tous deux Toulouse, font remonter leur généalogie jusqu'à un dénommé Pierre Vernejoul [11], fils de Jean Vernejoul et de Jeanne de Planel, qui épousa Marie Carbonel vers 1670 (Fig. 28 : tableau XVII). Ils eurent deux fils Jean et Pierre :

a)- Jean épousa Marie Mezeyrac. Son fils Géraud (1737-1805) eut neuf enfants de son épouse Magdeleine Mespouilles, dont :

---

7 *Régistre de la Rejigion Réformée*, paroisse de Saint Saturnin de Thézac, Lot-et-Garonne
8 *Etat Civil*, Mairie de Tournon, Arch. Départ. Lot-et-Garonne, 7 nivose an XIV, n° 54
9 *Actes de baptême*, Mairie de Tournon, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 1-1-1767
10 G. O'GILVY, "*Nobilière de Guyenne et Gascogne*", Bordeaux 1856, tome III, p. 81
11 *Etat Civil*, Glanes, Arch. dép. du Lot

- Jean (28-03-1763 / 12-11-1818) qui épousa Madeleine Gouzou en 1799, et dont descendent directement Georges et Louis (Fig. 29 : tableau XVIII) [12] [13] [14].

- Guillaume, né le 26 septembre 1774. Il semble qu'il acheta en 1806 à J. P. de Noailles pour 300 francs les ruines du château de Saint-Laurent les Tours [15], à côté de Saint-Céré, qui appartint durant huit siècles à la famille de Turenne et dont l'origine remonte au règne du roi Dagobert. Il en fit donation le 22 octobre 1829 au département du Lot moyennant 20 francs symboliques, mais cette donation ne fut pas acceptée [16] ! Ces ruines passèrent ensuite à la famille du Verdier puis au vicomte de Coheix, pour être finalement acquises par Jean Lurçat en 1945, et classées en 1988 "Monument historique" [17].

b)- Pierre épousa Pierrette Chassin. Ils eurent deux enfants, Jeanne et Pierre :

- Jeanne épousa François Fontanilles le 23-1-1786 [18] ; il devait sans doute être un frère ou un cousin de Jeanne Fontanilles qui épousa Jacques Vernejoux le 22 avril 1789 [19]. Ils eurent deux enfants : L'aîné, Ambroise, eut un petit-fils, Joseph Durand, qui épousa également une Fontanille et mourut en 1976 ; leur fils, Christian Durand, né le 26 avril 1953 à Saint-Céré, était en 1999 curé des Quatre Routes dans le Lot.

La seconde, Noémie, habitait Plagnes, près de Bretenoux, avant son mariage ; elle épousa M. Soustre à Queyssac-les-Vignes dont l'arrière petit-fils Michel Garabige mourut en 1998 à Plagnes .

- Pierre épousa Catherine Calmon, qui lui donna Marie-Claude le 7 février 1782 [20] et Jeanne le 24 août 1785 [21] ; il est noté dans son acte de baptême que sa marraine était Jeanne Vernejoul, sa tante paternelle.

On trouve également un Guillaume Vernejouls [19] qui épousa le 20 août 1748 Catherine Labrue à Queyssac-les-Vignes, à proximité de Bretenoux. Ils eurent un fils, Jacques Vernejoux, qui, comme nous venons de le voir, se maria le 22 avril 1789, également à Queyssac-les-Vygnes, avec Jeanne Fontanilles [19].

---

12 *Actes de naissance*, Mairie de Bretenoux, Arch. dép. du Lot, 1782, 1785, 1786, 1806, 1816, 1848, 1851, 1854

13 *Actes de mariage*, Mairie de Bretenoux, Arch. dép. du Lot, 1844, 1889

14 *Actes de décès*, Mairie de Bretenoux, Arch. dép. du Lot, 1818, 1846, 1861

15 Arch. Départ. du Lot, F. 281

16 H. BRESSAC, "*Chronique de Saint-Céré* ", Aurillac, 1929, p. 328

17 "*Saint Laurent-les-Tours* ", Journal Lou Païs, éd. Off. Tourisme Saint-Céré, n° 352 du 20 / 02 / 1999, p. 10

18 *Actes de mariage*, Mairie de Bretenoux, Arch. dép. du Lot, Jeanne & François Fontanilles, 1786

19 *Généalogy*, Serveur Minitel 3617

20 *Actes de baptême*, Mairie de Bretenoux, Arch. dép. du Lot, Marie-Claude (1782)

21 *Actes de baptême*, Mairie de Bretenoux, Arch. dép. du Lot, Jeanne (1785)

Un manoir, situé sur la commune de Queyssac-les-Vignes, et appelé “le Repaire de Plagnes”, présente un grand intérêt. Ce manoir se présente sous la forme d’une gentilhommière associée à un pigeonnier typique des maisons nobles de la région. La tradition veut que ce manoir ait appartenu à un Vernejoul, apparenté aux Labrüe de Saint-Basile [22], qui se serait exilé en Suisse à la Révolution. Ce manoir fut ensuite habité par François Fontanilles, époux de Jeanne Vernejoul. Son fils, Ambroise, frère de Noémie, et ses fils et petit-fils l’occupèrent ensuite. Christian Durand se souvient y avoir joué enfant et que sa mère, une Fontanilles, vendit le manoir au propriétaire actuel, M. Winckler [23]. On peut émettre l’hypothèse que Pierre Vernejoul, époux de Marie Carbonel, qui habitait le “Repaire de Plagnes”, et de qui descendent les deux branches formées l’une par Jean et Marie Mezeyrac, l’autre par Pierre et Pierrette Chassin, pourrait descendre d’Antoine de Vernejoul (13A1) dont le fils aîné, Pierre III (14A1), quitta le Quercy pour la Guyenne après avoir adhéré à la Réforme alors qu’un frère cadet X 1 (14A2) serait demeuré sur place (Fig. 28 & 29 : Tableaux XVII & XVIII). X 1 pourrait être un dénommé Jean Vernejoul dont le fils, Jean Vernejoul, épousa le 10 février 1677 Jeanne de Planel, veuve de Micheau Saleau, et qui serait le père de Pierre Vernejoul, né en 1680 [24].

2)- Branche B2 :

D’autres témoignages proviennent du Lot, toujours du canton de Bretenoux et de communes avoisinantes : Biars-sur-Cère et Saint-Céré, et font état d’un ancêtre nommé Antoine Vernejoul [23] [25] [26] qui servit dans la Garde de Napoléon 1er (Fig. 30 : tableau XIX). On trouve également un certain Fernand Vernejoul qui figure sur le monument aux Morts de la guerre 1914-1918 de Saint-Céré. Fils de Pierre Vernejoul et de Sophie Lherm, né le 26 novembre 1884 à Saint-Céré [27] et célibataire, caporal au 139ème régiment d’infanterie, il fut tué le 10 mars 1916 au Bois des Corbeaux, dans la Meuse [26]. Son nom, écrit “Vernejouls” sur le monument aux Morts, perd son “s” sur la plaque de l’église paroissiale !

---

22 PATRICE LAGORCE, “*Queyssac et son pays sous la Révolution* “, Lemouzi, Tulle, 1999, n° 150, p. 113

23 Correspondance personnelle

24 *Actes de mariage,* Arch. Pers. famille de Vernejoul

25 *Etat Civil*, Mairie de Saint Céré, Arch. dép. du Lot, 1894 n° 44

26 *Etat Civil*, Mairie de Saint Céré, Arch. dép. du Lot, 1921 n° 66

27 *Transcription “Mort pour la France”*, Greffe du tribunal civil de Figeac, 10 septembre 1921

Un certain abbé J.S. Gouzou, curé de Bretenoux, écrivit sur cette localité des "Notes d'histoire locale" sous forme de deux livres dans lesquels il est question de deux abbés Vernejoul [28] [29] :

- L'un , Pierre Vernejoul, chanoine et doyen de la collégiale de Castelnau-de-Bretenoux de 1670 à 1703, aurait béni en la chapelle du château de Castelnau le mariage de Guy Henri de Bourbon de Maleauze avec Marie-Louise de Béranger,

- L'autre, Guillaume Vernejoul, vécut de 1650 à 1730, et fut vicaire de Bonneviole et de Girac. Il se fit remarquer par un procès qui l'opposa en février 1734 à Pierre Louis Bonneval, également prêtre, à propos de la jouissance de la cure de Saint-Gilles de Bonneviole et de son annexe fruitière à Saint Martin de Girac ; le procureur du roi donna raison à Guillaume Vernejoul [30] .

Cet abbé Gouzou a peut-être un rapport avec Madeleine Gouzou qu'avait épousé Jean Vernejoul en 1799 et dont descend le faisceau toulousain de la branche B1.

En outre le relevé des mariages célébrés à Saint-Céré montre que des Vernejoul y vivaient au XVIIIème siècle et s'y marièrent :

- Jean Vernejoul avec Catherine Moulène le 27 février 1770,
- Hugues Vernejouls avec Denise Charlat le 10 novembre 1774,
- Jeanne Vernejoul avec Pierre Pascaret le 20 novembre 1775,
- Jeanne Vernejoul avec Martin Lamouroux le 16 juillet 1777
- Et X... Vernejoul avec Marianne Cassan le 24 septembre 1778 [31] .

3)- Branche B3 :

Les réponses reçues font remonter cette branche à un dénommé François Vernejoul, né vers 1840 dans le Lot, dans la paroisse de Saint-Cirq-Madelon [23] (fig. 31 : tableau XX).

---

[28] J.S. GOUZOU, curé de Bretenoux,"*Le Vieux Bretenoux*", Aurillac, imp. Poirier-Bottreau, 1932

[29] J.S. GOUZOU, curé de Bretenoux,"*Le Prud'homat de Castelnau-de-Bretenoux*", Villefranche-de-Rouèrgue, imp. Salingardes, 1951

[30] Arch. Départ. Lot, Fiche micro-film SIREJOL-ZET Vernejoul Guillaume, B 1655

[31] Bulletin de l'Association des Amis du Passé de Saint-Céré

également des Vernejoul à Saint-Germain les Vergnes en 1708, 1716, 1717 et 1740, Tulle Saint-Pierre en 1748, Chamboulive en 1780, Rilhac-Treignac en 1784, Branceilles en 1861 et 1890 [15] .

Le fonds Delaporte [40] mentionne aussi ces noms dans diverses communes du Lot aux XVIIème et XVIIIème siècles : à Belmont en 1660, Glanes en 1675, Gagnac en 1680, 1740 et 1774, Cornac en 1681 où un Vernejoul fut notaire en 1698, et où deux maires furent des Vernejoul : Jean-Pierre de 1878 à 1887 et Charles de 1916 à 1929, Freissinhes en 1681, Saint-Céré en 1742, Calviac en 1774.. On trouve également des lieux-dits portant ce nom, tels Vernejoul près de Cornac et Vernezoul à côté de Belmont (carte n° 7 : carte "Cassini" de la région de Saint-Céré : Fig. 34)

On peut émettre l'hypothèse que les Vernejoul, venant du comté de Foix, ont fait souche en Bas-Limousin et s'individualisèrent en plusieurs branches (dont B et C) que l'on retrouve dans une région délimitée par un cercle d'environ 40 Km de rayon, et passant par Bors-les-Orgues, Varetz et Bretenoux, ainsi que les lieux-dits portant leur nom.

Puis vint la Réforme. Très vite certains Vernejoul, dont ceux de la branche aînée, adhérèrent aux idées de Luther et furent contraints de quitter leurs terres pour émigrer vers le sud où on les retrouve vers la Garonne, dans l'Agenais, à Gavaudun tout d'abord, puis à Monflanquin, au château de la Roque-David. Les différents lieux qui portent leur nom semblent jalonner le parcours des Vernejoul jusqu'en Guyenne.

Des techniques sophistiquées d'identification permettront sans doute de pouvoir faire la lumière sur ces filiations. La technique mise au point par Alec J. Jeffreys consiste à faire apparaître le patrimoine génétique d'un individu au moyen des chaînes de molécules d'acide désoxyribonucléique (ADN), constituant principal des chromosomes. Un ADN particulier, l'ADN-mitochondrial (ou ADNmt), présent à de nombreux exemplaires dans les mitochondries du cytoplasme cellulaire, se transmet en ligne maternelle, presque sans altération, au fil des générations. On obtient ainsi par ce biais uns sorte de code spécifique à chaque être humain. Cette méthode, dite MVR - PCR, "*Minisatellite Variant Repeat - Polymerase Chain Reaction*", qui ne requiert que d'infimes échantillons, a déjà été utilisée pour identifier avec succès les cendres de la famille impériale russe, près d'Iekaterinbourg, ou pour l'analyse du cœur présumé de l'enfant mort au Temple le 8 juin 1795 [41].

---

[40] Fonds Delaporte, Arch. Départ. du Lot , 41 J

[41] PHILIPPE DELORME, "Louis XVII, la vérité ", Paris, 2000, éd. Pygmalion

Chapitre 4

Branche maternelle

Jean-Louis Robert de Vernejoul (23A3) épousa le 4 février 1919 Madeleine Hotz.

I)- Origine de la famille Hotz :

Le docteur Aloïs Müller, président du tribunal de Zug, capitale du canton de Zug en Suisse, entourant le lac du même nom, effectua en 1921 des recherches sur le Livre généalogique conservé dans les archives de la paroisse de Baar, canton de Zug [1]. En ce qui concerne la famille Hotz, les inscriptions portées sur ce registre remontent à Rudolf Hotz de Deinikon, mort en 1620. Il est signalé en marge que la famille Hotz vint du canton de Zurich et, d'après la tradition, de Wädenswil, bourg situé sur le lac de Zurich, à dix kilomètres de Baar. D'après un acte de 1548, Rudolf Hotz dut payer une rente de 9 livres, un autre acte de 1552 lui fait acquitter 4 livres.

A la même époque, il existait aussi des Hotz à Grüth (commune de Baar) et à Oberägeri (canton de Zug). Aloïs Müller, ne trouve plus de Hotz à Grüth, tandis qu'il y en avait encore à Oberägeri. Il est intéressant de constater que, d'après la tradition, les Hotz seraient originaires du pays de Zug, alors que les registres paroissiaux les font émigrer du canton de Zurich dans celui de Zug.

Il est très vraisemblable qu'après la Réformation, ainsi qu'on dénomme en Suisse l'avènement du protestantisme, la population catholique se déplaça du canton de Zurich vers celui de Zug, afin de ne pas se mettre dans l'obligation d'abjurer leur ancienne croyance. Le canton de Zug resta en effet fidèle au catholicisme. Une communication du curé doyen d'Oberägeri fait connaître que Richterschweil adopta la Réforme et laisse à penser avec vraisemblance que c'est de cette localité, très rapprochée du reste de la localité d'origine, que sont venus les Hotz d'Oberägeri. Richterschweil est une petite ville située sur la rive sud du lac de Zurich, à 10 Km à vol d'oiseau de Baar et de Zug.

Il est curieux de constater qu'au même moment, alors que Pierre (III) de Vernejoul, ayant adhéré à la Réforme, se voyait contraint de quitter le Limousin et d'émigrer vers le sud en direction de la Guyenne, Rudolf Hotz émigrait devant la poussée de la Réformation.

La date de naissance de Rudolf Hotz n'est pas connue. Nous avons vu qu'il était énoncé dans des actes de 1548 et 1552. Emigrant à l'époque de la Réformation, du canton

[1] *Livre généalogique*, Archives de la paroisse de Baar, Canton de Zug, Suisse

Chapitre 1

Aspect nobiliaire

I)- Authenticité de la noblesse

1)- Les preuves nobiliaires :

"La Noblesse française subsistante", du baron de Wœlmont de Brumagne, présente ainsi la famille de Vernejoul :

"*de Vernejoul, originaire du lieu de Vernejoul, à une lieue au dessus de la ville de Foix, en Languedoc. Citée en 1137, 1144 et 1273, filiation suivie depuis 1559. Convocation au ban de la noblesse d'Agenais en 1662. Mise sur la capitation des gentilshommes par ordonnance de la Cour des Aides et des Finances de Bordeaux du 17 mai 1777, sur le vu de titres remontant à 1590. Vota en 1789 avec la noblesse d'Agen* " [1] .

Par ce texte, il est clair que la famille de Vernejoul faisait partie de la noblesse.

Mais qu'est ce que la noblesse ? Philippe du Puy de Clinchamps la définit ainsi :

" *La noblesse est - et surtout était - un groupe social auquel la loi reconnaît des privilèges, faits de devoirs et de droits, se transmettant par le seul fait de la naissance* " [2] .

Elle est la récompense naturelle de longs et honorables services et correspond à une classe de familles héréditairement vouée aux services de l'état, soit militaires, soit judiciaires. Une partie non négligeable du budget de la guerre était fournie par elle. "*Noblesse oblige* ", disait-on, et l'honneur était son origine, sa loi et son but. Augustin Thierry disait qu'il y avait en elle un sentiment d'affection pour le royaume de France, pour la terre natale dans toute son étendue, à des époques où le patriotisme de la bourgeoisie ne s'était pas encore élevé au dessus de l'esprit municipal. Pendant des siècles, elle avait versé généreusement son sang sur tous les champs de bataille, elle avait importé dans toutes les cours d'Europe la courtoisie, la langue et la civilisation française : elle était la gloire de la France. Malgré les calomnies et le mépris qu'on s'est efforcé de déverser sur elle depuis deux siècles, elle n'a pas besoin d'être réhabilitée, et la gloire de son passé lui suffit. Avoir fait la force, l'ornement et la grandeur d'une monarchie de quatorze siècles, avoir versé son sang le plus pur sur les champs de bataille où l'honneur de la France était en jeu, voilà ses titres à notre estime !

Classe héréditairement privilégiée, la noblesse a existé dans la plupart des civilisations. Pour ce qui est de la noblesse française, les travaux de Fustel de Coulanges permettent de lui attribuer trois origines [3] .

[1] Baron de WŒLMONT de BRUMAGNE, " *La Noblesse française subsistante* ", Paris, 1928-1931, éd. lib. A.H. Champion, tome II, p. 21

[2] PHILIPPE du PUY de CLINCHAMPS, "*La noblesse* ", Paris, éd. L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux, 1996

[3] N..D. FUSTEL de COULANGES, " *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France* ", 1890 - 1892

- Une origine militaire tout d'abord qui était due aux récompenses que donnaient les chefs de guerre conquérants ou défenseurs. Ce pouvait être un "*Alleu* " impliquant la propriété héréditaire intégrale du sol, ou un "*Fief* ", possession du souverain concédée à un vassal pour qu'il puisse y trouver ses moyens de subsistance et remplir ainsi ses devoirs de service. La tendance de ces possesseurs de terres privilégiées fut naturellement d'assurer le bénéfice du fief et de transmettre leurs droits à leurs descendances ; lorsque cette hérédité rentra dans le domaine commun, la noblesse prit vie.

- Une deuxième origine était administrative. Si, au Moyen-Age le pouvoir militaire dominait, les charges administratives existaient et conféraient un pouvoir qui devint héréditaire. Cette noblesse administrative était aussi ancienne que la noblesse militaire, et l'une et l'autre se mêlèrent bientôt intimement.

- La troisième origine, enfin, était l'origine financière. Très vite celui qui avait de l'argent pouvait posséder terre ou charge, et par là même s'anoblir. Cette possibilité donnée à une personne riche d'accéder ainsi à la noblesse fut constante au cours des siècles, et perdure aujourd'hui.

A côté d'une noblesse dite "immémoriale" qui prétend tenir son état depuis toujours et seulement d'elle-même, on trouve la noblesse acquise qui doit tout au prince qui, du tiers état, l'a élevée jusqu'au deuxième ordre. Jusqu'à la fin du Moyen-Age une cooptation se faisait pour remplacer les races mortes, par un mouvement naturel et sans que le pouvoir central ait autre chose à faire que de la constater. Il s'agissait là de l'anoblissement de "coutume". Mais, au cours des siècles, le pouvoir capétien grandit et il contrôla sa noblesse. Cet anoblissement se faisait par remises de lettres. Il s'agissait là de l'anoblissement "royal" qui fut considérable car, s'il était en principe conféré en récompense d'un service rendu, il fut dans la pratique le plus souvent vendu, et quelquefois imposé pour faire entrer de l'argent dans les caisses du trésor royal !

A la fin du XVIIIème siècle, près de la moitié des familles nobles ne remontaient pas au-delà de 1500. Sous Louis XIV, ces procédés atteignirent leur apogée : la déclaration de mai 1643 anoblit "*en faveur de son heureux avènement à la couronne* " deux

II)- Familles alliées

Durant les huit siècles où nous l'avons suivie, la famille de Vernejoul s'est alliée à un certain nombre d'autres familles, pour la plupart d'origine noble. Nous étudierons ces alliances dans le comté de Foix, dans le Bas-Limousin, puis en Guyenne et Gascogne.

1)- Comté de Foix

Les deux principales familles alliées aux Vernejoul furent les Bellissen et les Lordat, deux familles qui sont mentionnées dans l'*Ordo Nobilitatis* [1].

Nous avons vu que les Bellissen étaient une ancienne famille noble du comté de Foix, alliée notamment aux Mirepoix ainsi qu'aux Châteauverdun. Ils prirent part aux croisades [2], et c'est Almonde de Mirepoix-Bellissen, sœur de Roger de Bellissen-Mirepoix, mort à Jérusalem en 1104, qui épousa Roger Ier de Vernejoul (1A1), chevalier.

Les armes portées par les Bellissen étaient "d'or à trois bandes de gueules, au chef d'azur chargé de trois coquilles d'argent" [3] (Fig. 38). La présence de ces coquilles semble bien confirmer que les Bellissen prirent part aux croisades. La coquille en effet, qui faisait partie du mobilier funéraire des tombes féminines antiques, symbolisait dès le IVème siècle le pèlerinage en général. C'est le fait d'une légende qui l'annexa à Saint Jacques de Compostelle : un chevalier de haute naissance, dit-on, suivait la côte de Galice lorsque son cheval s'emballa et se précipita à la mer avec lui. Le chevalier invoqua le grand Saint Jacques ; Le cheval put alors se maintenir à la surface des eaux et regagner le rivage. Quand il émergea, il était couvert de coquilles ! [4].

---

1 "*Ordo Nobilitatis* ", éd. Jean de Bonnot, Paris, éd. 1979-1980, tome IV

2 Comte DELCER de PUYMEGE, "*Les vieux noms de la France méridionale*", Paris, 1939, éd. "A la vieille France" , 12 rue Caumartin, p. 41

3 J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, "*Armorial général* ", Institut héraldique universel, tome 1, p. 158 & tome I, planche CLXX

4 R. de LA COSTE-MESSELIERE, "*Compostelle, pélerinage de l'Europe* ", Miroir de l'Histoire, juillet 1972, n° 271

Raimond (2A1), fils de Roger Ier de Vernejoul, épousa en 1162 Brunissande de Lordat. La famille de Lordat était une des premières familles du comté de Foix dont le château surplombait la rive droite de l'Ariège à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Foix et à dix kilomètres au sud de Montségur dont il était séparé par le pic de Saint-Barthelemy. Cette situation privilégiée lui permettait de protéger la ville de Foix d'une éventuelle attaque par le sud en remontant la vallée du Sabartèz. Lordat, de même que Verdun et Miglos, remplissait au sud le rôle dévolu au nord à Vernajoul et Crampagnac. Les armes de la famille de Lordat sont "d'or à la croix de gueules" [5] [6] [7] (Fig. 38).

La maison de Lordat était l'une des premières du comté de Foix tant par son ancienneté que par le nombre de ses terres [7]. M. Lainé [7] rapporte que les seigneurs de Lordat possédaient en partie, avec les comtes de Foix, la baronnie de Mirepoix plus de 200 ans avant que Simon de Montfort la donnât par droit de conquête à Gui de Lévis en 1209. Leur patrimoine se composait du Fossat, que leur apporta Béatrix du Fossat, héritière de la branche aînée de cette maison, qui épousa en 1130 Guillaume II de Lordat (Fig. 39 : tableau XXIV), de la baronnie de Rabat, de la possession de la ville et du territoire de Prades, de Saverdun, de Balaguier, et de nombreux fiefs sur les deux rives de l'Ariège. Les seigneurs de Lordat sont souvent cités par dom Vaissette comme médiateurs ou intervenants dans les affaires importantes des comtes de Foix. Leurs sépultures se trouvaient dans les abbayes du Lozat et de Boulbonne [7]. On ne trouve pas le nom de Lordat lié au catharisme, bien que la légende veuille que leur château servît de refuge. Hugues Ier de Lordat eut affaire avec Pierre-Arnaud de Châteauverdun pour le comte de Foix en 1362 [7] ; Pierre-Arnaud de Châteauverdun devint, rappelons-le, le premier seigneur de Vernajoul par le droit du sol après le départ de Bernard II et Jacques Ier de Vernejoul. La généalogie des Lordat fait au contraire apparaître quatre religieux durant la période correspondant à la croisade contre les Albigeois (Fig. 39 : tableau XXIV).

Il est très curieux de constater le parallélisme existant entre les généalogies des deux maisons de Lordat et de Vernejoul (Fig. 7 : tableau I & Fig. 39 : tableau XXIV) :

---

[5] J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome 2, p. 97 & tome IV, planche LXXXIX

[6] A. BREMOND, "*Armorial Toulousain* ", 1863, tome II, p. 106

[7] M. LAINE (succ. M. de COURCELLES), "*Archives Généalogiques et Historiques de la noblesse de France - Généalogie de la maison de Lordat* ", Toulouse, 1910, tome XI, pp. 5 à 43, éd. E. Privat

- Les premiers du nom apparaissent dans les deux cas à la fin du XIème siècle, et les membres des trois premières générations sont “cités” chez les Lordat, entre 1095 et 1188 , et chez les Vernejoul, entre 1092 et 1191.

- Nous avons vu que Roger Ier de Vernajoul et Guillaume II de Lordat [7] assistèrent comme témoin, avec Raimond d’Amancès, et Bérenger de Brugal (*testes Raimondus de Amaneus, Guillelmus de Lordad, Rogerius de Vernejol et Berengarius de Brugal*) à l’hommage rendu au comte de Foix le 2 octobre 1137, pour le château de Montaut, par Raimond de Beaumont et par ses frères, seigneurs de Montaut.

- Une branche cadette se distingue dans les deux maisons aux XVIIème et XVIIIème siècles.

- Dans chacune des familles, la branche aînée s’éteint à la fin du XVIIIème, ou au début du XIXème siècle.

- Enfin, les représentants de la 23ème génération naissent :

- chez les Lordat, Jean-Charles en 1889 ;

- chez les Vernejoul, Jean-François-Henri (23A2) le 13-05-1889, son frère, Jean-Louis-Robert (23A3) le 19-03-1890 et son cousin germain, François-Henri-Jacques XI (23B1) le 23-01-1890 !!!

2)- Bas-Limousin

Chassés de leurs terres entre 1323 et 1337, les Vernejoul, devenus faydits, émigrèrent vers le Bas-Limousin et se fixèrent dans la région de Bort-les-Orgues. Pierre II (7A1) y épousa demoiselle de Bort-Pierrefite.

On sait peu de chose sur cette famille sinon qu'elle apparaît dans l'*Armorial général* de Rietstap et qu'elle portait "d'azur au sautoir engrêlé d'or" [8] (Fig. 38). Hugues (7A2), frère de Pierre II, épousa Dauphine de Lestranges ; il s'agit d'une vieille famille du Limousin, alliée aux Chabannes, dont Delcer de Puymègue date l'origine à 1100 et la maintenue de noblesse en 1669. Leurs armes sont "de gueules au lion léopardé d'argent en chef et deux lions rampants et adossés d'or en pointe" [9] [10] [11] (Fig. 38).

Bernard III de Vernejoul (9A1) était marié à Alaïs de Lespinasse en 1409 puisqu'ils sont tous deux cités dans l'aveu que reçut Robert de Chabannes de Bernard III le 30 août de cette année. La famille de Lespinasse, originaire d'Auvergne, est mentionnée dans l'*Ordo Nobilitatis* ainsi que dans l'*Armorial général* de Rietstap, leurs armes portant "burelé d'argent et de gueules, de huit pièces" [12] [13] [14] (Fig. 38). Les descendants de Bernard III vivaient encore en 1559 à Uzerche, où son arrière arrière-petit-fils, Antoine, se maria .

Nous remarquons que la famille de Chabannes revient souvent dans l'histoire de la famille de Vernejoul durant la période "Faydits sous les Valois". Bien qu'il n'y ait pas eu de mariages entre ces deux familles, un certain nombre d'actes les relient : après Bernard III le 30 août 1409, il y eut les hommages de Jacques III (10A1) à Jacques de Chabannes le 2 février 1444 [15] , et de Jacques IV (11A1) à Gibert de Chabannes le 13 mars 1485 [15]. Il y a en outre le document concernant Antoine (13A1) en 1542.

---

[8] J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome 1, p. 256 & tome II, planche CCLXXI
[9] J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome II, p. 598 & tome IV, pl. LIV
[10] Comte DELCER de PUYMEGE, op. cit, p. 192
[11] PIERRE MELLER, "*Armorial du Bordelais* ", 1906, tome II, p. 354
[12] J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome 2, p. 56 & tome IV, planche LII
[13] A. BREMOND, op. cit., tome II, p. 94
[14] Comte D.ELCER de PUYMEGE, op. cit, p. 127
[15] Archives de la famille de Chabannes, château de la Palice

Ce document issu des archives de la famille de Chabannes, datant de 1542, est particulièrement important car s'il souligne qu'Antoine de Vernejoul (Verneghol) (13A1), "*hoste, habitans du lieu de Champanhac, est témoin d'aveu et dénombrement fait à Joachim de Chabannes par Simon de Sartigues* " [15]; il précise également qu'Antoine habitait Champagnac, où nous avons retrouvé des Vernejoux dans les branches secondaires (1ère partie ; chapitre 3 ; paragraphe III), et dont on peut penser qu'ils descendent de lui.

La famille de Chabannes est une très vieille famille du Limousin, habitant le château de La Palice. Mentionnée dans l' "*Ordo Nobilitatis*" [16], leurs armes sont "de gueules au lion rampant d'hermine couronné d'or" [17] [18] [19] (Fig. 38).

Rappelons enfin qu'une dénommée Eléonor de Chabannes épousa le 20 janvier 1719 Jean de Borderie de Vernejoux [20].

---

16 "*Ordo Nobilitatis* ", op. cit., éd. 1978, tome II

17 J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome I, p. 396

18 P.P. DUBUISSON, "*Armorial des principales maisons et familles du royaume* ", Paris, 1757, éd. H.L. Guerin & L.F. Delatour, rue St. Jacques, tome I, p. 91, n° 72

19 PIERRRE MELLER, op. cit.,, tome I, p. 226

20 " *Inventaire* ", 12- 31 mars 1736, Arch. de Corrèze, E, n° 931, 1659-1789

3)- Guyenne & Gascogne

Antoine de Vernejoul épousa le 23 février 1559 à Uzerche Jeanne de Joubert, fille de noble Bertrand de Joubert, écuyer [1], dont les armes portent "d'azur à trois chevrons alésés d'or, posés deux et un" [21] (Fig. 40). Ils assurèrent la transition entre le Bas-Limousin et la Guyenne. Leur fils, Pierre III, fut le dernier des Vernejoul à voir le jour en Bas-Limousin. Il naquit en 1560 à Uzerche mais, ayant adhéré très tôt à la Réforme, il quitta le Limousin pour échapper aux persécutions dont étaient victimes les protestants et partit vers la Guyenne où la Religion prétendue réformée (R.P.R.) était beaucoup mieux implantée (voir carte n° 9, Fig. 54). Il s'installa à Gavaudun, près de Monflanquin et épousa le 23 juin 1590 Isabelle-Jeanne de Burgua de Lolmie, d'une famille noble de l'Agenais dont les armes portaient "1 et 4 d'argent à un ormeau de sinople, 2 et 3 d'azur au lion d'or" [22] (Fig. 40). On ignore si son père, Antoine, l'avait suivi en Guyenne, mais il figure sur son contrat de mariage, fait à Sauveterre en Agenais.

Daniel (15A1), le fils de Pierre III, épousa Marie-Thérèse de Bécays, fille d'Isaac de Bécays, juge royal à Monflanquin, et petite-fille de Jean de Bécays qui, nous l'avons vu, avait été nommé gouverneur de Monflanquin par Henri IV.

Il est intéressant d'étudier les différentes familles de Guyenne et Gascogne qui se sont alliées aux Vernejoul. Le tableau XXV (Fig. 41) schématise les différentes alliances proches ou lointaines qu'eut la famille de Vernejoul durant les XVIème, XVIIème et XVIIIème siècles. Nous voyons apparaître un certain nombre de noms qui, pour beaucoup, ne nous sont pas inconnus. Ainsi, à côté des Vernejoul et des Menou, voit-on les Bécays, Belsunce, La Force, Lustrac, Percy, Védrines.

La famille de Bécays semble être celle qui fut le plus souvent alliée aux Vernejoul de 1619 à 1810, ainsi qu'on peut le voir sur les tableaux XXVI et XXVIII (Fig. 42 & 45). Elle est à l'origine de plusieurs branches dont deux intéressent les Vernejoul : les Bécays de Maurel et les Bécays de Lacaussade :

- Marie-Thérèse de Bécays de Maurel épousa en 1619 Daniel de Vernejoul (15A1). De cette union naquit Pierre V de Vernejoul (165A1) ;

---

21 J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome 1, p. 1050 & tome III, planche CCLXXXIII

22 J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome 2, p. 92 & tome IV, planche LXXXIV

III)- Les destins des Vernejoul

1)- Les premières générations

Nous avons vu qu'un certain nombre d'actes permettent de faire remonter l'origine des Vernejoul dans le comté de Foix, à Roger Ier de Vernejoul, né vers 1090 qui faisait partie des personnages auprès desquels le comte de Foix prenait conseil. Il portait le titre de chevalier, ainsi qu'on peut le voir dans un acte daté du 7 novembre 1144 [1] [2]. À cette époque les Vernejoul vivaient sur leur fief de Vernajoul, à une lieue au nord de Foix., et leur château, comme nous l'avons vu, gardait la frontière du Sabartèz au "Pas de la Barre".

La première période de l'histoire de la famille de Vernejoul débuta donc avec Roger Ier de Vernejoul, chevalier. Elle fut marquée par la croisade dite des Albigeois, et se termina six générations plus tard, vers 1330, lorsque sévit un inquisiteur particulièrement redoutable, Jacques Fournier [3] [4], qui fit déposséder les Vernejoul de leurs terres. Evêque de Pamiers de 1317 à 1326, Jacques Fournier reçut les félicitations du pape Jean XXII pour les efforts couronnés de succès qu'il avait déployés en zone "appaméenne". Nommé évêque de Mirepoix en 1326, il fut cardinal en 1327 et devint le 8 janvier 1335 le premier Pape couronné en Avignon, sous le nom de Benoît XII. Si la "guerre" contre les Albigeois était en effet officiellement terminée depuis le traité de Meaux en 1226, la lutte contre l'hérésie se poursuivait avec acharnement après la chute de Montségur ; l'Albigéisme se reconstitua au début du XIVème siècle dans la haute Ariège sous l'influence, notamment, de Pierre Autier [5]. Il en résulta une confrontation où furent mêlées deux familles : les Vernejoul et les Châteauverdun. Bien que ceux-ci aient eu de solides antécédents cathares [6] [7], l'un d'eux, Pierre Arnaud, s'engagea auprès des inquisiteurs.

---

1 VAISSETTE (dom) & de VIC (dom), "*Histoire générale du Languedoc* ", t. II, "Preuves" p. 510 - Copie collat. extraite des Archives Dép. de l'Ariège, signée par l'Archiviste du département, Orliac

2 G. O'GILVY, " *Nobiliaire de Guyenne et Gascogne* ", Bordeaux, 1856, tome III, p. 68

3 E. LE ROY LADURIE, "*Montaillou, village occitan de 1294 à 1324* ", Paris, éd. Gallimard, 1975

4 E. LE ROY LADURIE, "*L'Histoire des Cathares*", Éd. Privat, Toulouse, 1979

5 JEAN DUVERNOY, "*La noblesse du comté de Foix au début du XIVème siècle* ", Auch, Imp. Cocharaux, 1961, p. 5

6 *Reg. de J. Fournier*, t. 1, p. 265, éd. franc.

7 S. NELLI, "*Les Châteauverdun, une famille noble cathare du comté de Foix* ", Hérésis n° 7, déc. 1986, p. 45.

Après avoir été sénéchal de Roger Bernard III de Foix qui lui avait ordonné en 1300 de faire construire une prison commune avec l'abbé de Boulbonne [8] [9], il devint sénéchal de son fils, le comte Gaston de Foix-Béarn, qui avait fait la paix avec l'Eglise, et à qui il fit hommage du château de Châteauverdun et de ses appartenances [10] ; certains actes font encore état de lui en 1330 [11] et en 1337 [12] .

Dans cette lutte sans merci, l'inquisition gagna et nous verrons que Pierre Arnaud de Châteauverdun devint seigneur de Vernajoul. Les Vernejoul étaient très liés aux comtes de Foix. Le premier Vernejoul, Roger Ier, suivit Roger II, comte de Foix, à la première croisade [13] et son petit-fils, Bernard Ier, chevalier également, suivit le comte Raimond-Roger de Foix, frère d'Esclarmonde de Foix, à la troisième croisade (1189-1191), accompagnant Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion [14] . Cet attachement aux Foix explique leur sympathie pour les cathares (Fig. 49 : tableau XXXII).

Pierre Ier , chevalier, seigneur de Vernajoul, représente la quatrième génération. Nous avons vu qu'il avait passé un acte d'accord le 4 janvier 1273 relativement à un bois situé dans la seigneurie de Vernajoul [15] et un inventaire général des papiers de la famille de Tersac (Liasse 5, contenant accords, inféodations, affranchissements, inventaires, notes instructives, hommages, ventes, achats, depuis 1273 jusqu'en 1545) [16] vient corroborer cet accord et confirme que Pierre Ier de Vernejoul, chevalier, et Roger, IIème du nom, étaient seigneurs châtelains de Vernajoul en 1273 et qu'ils avaient droit de juridiction sur leurs vassaux.

---

8 VAISSETTE (dom) & de VIC (dom), op. cit., t. VIII, c. 1915

9 PIERRE DUFFAUT, "*Histoire de Mazères, ville maîtresse et capitale des comtes de Foix*", éd. Mairie de Mazères, 1988, p. 84

10 Arch. de Foix, caisse 2, n° 29

11 S. NELLI, op. cit. , Hérésis n° 7, décembre 1986, p. 56

12 Trésor du château de Pau, cote n° 5, du 8 mars 1724

13 VAISSETTE (dom) & de VIC (dom), op. cit. , Chartes reproduites

14 EDGAR de VERNEJOUL, *Maison de Vernejoul*, Arch. pers. de la famille de Vernejoul

15 arrêts de la Cour souveraine de Toulouse, des 2 et 25 septembre 1722 et 11 juillet 1724

16 Archives Dép. de l'Ariège, inventaire général de la famille de Tersac "Liasse 5

2)- Droit du sol :

C'est au début du XIVème siècle que les Vernejoul quittèrent leurs terres de Vernajoul. En 1301, et peut-être même en 1323, ils étaient toujours seigneurs châtelains de Vernajoul : en effet, un des petit-fils de Pierre Ier de Vernejoul, Jacques Ier (6A2) est cité dans un acte de vente daté du 6 juillet 1301 [17], tandis que son autre petit-fils, Bernard II est cité dans le "Cartulaire de Foix" le 17 août 1323 [18].

Par contre le 3 octobre 1337, un acte de transaction retenu par Barthélemy Sans et Raimond Catalan, notaires publics de la ville de Foix, signé par Pierre Arnaud de Châteauverdun, seigneur de Vernajoul, affranchit les habitants dudit lieu, et leur donna pleine liberté et puissance de tester. Un extrait en forme de cet acte de transaction, écrit en latin sur parchemin, fut remis sous cote n° 5, par MM. de Tersac de Montberaud, seigneurs de Vernajoul. On y trouve également l'inventaire des biens, meubles et effets, papiers, titres et documents, etc., de la succession de Jean de Miglos, fils de Guillaume de Miglos, seigneur de Vernajoul, Châteauverdun et autres places, en date du 5 décembre 1439 [19]. On y trouve enfin l'hommage qu'Isabelle, veuve de Pierre Arnaud II et tutrice de son fils Pierre Arnaud III, rendit en 1345 pour ce qu'elle possédait dans Vernajoul [20], ainsi que l'hommage rendu le 21 février 1401 dans la chambre de l'abbaye de Foix par les Châteauverdun à Archambeau et Isabelle de Foix-Béarn pour leurs possessions à Vernajoul [21].

Il ressort de tout cela que, vraisemblablement, Bernard II (6A1) et son frère Jacques Ier (6A2) de Vernejoul, sixièmes du nom, furent dépossédés de leurs terres au profit de Pierre Arnaud II de Châteauverdun, représentant de la branche non "hérétique" des Châteauverdun, entre 1323 et 1337, période pendant laquelle, Jacques Fournier étant évêque et inquisiteur à Pamiers, de nombreuses condamnations pour hérésie furent encore prononcées [22]. La sentence frappant les Vernejoul n'apparaissant pas dans le registre d'Inquisition de Jacques Fournier qui fut clos en 1325, doit donc être postérieure à cette date [23].

---

17 Arch. Per. de la famille de Chabanes, château de la Palisse, SAC AA ; cote 8 bis, n° 6, f° 18 A

18 Archives dép. d'Ariège, Cartulaire de Foix, f° 47 v°

19 Archives Dép. de l'Ariège, "Inventaire général de la famille de Tersac ", Liasse 5

20 Cartulaire de Boulbonne, p. 131

21 Arch. Dép. des Basses-Pyrénées, F 422, pp. 39 & 68 : E 392, f° 92

22 FERNAND NIEL, "*Albigeois et cathares* ", P.U.F., 1955, p. 123

23 Jean DUVERNOY, "*Inquisition à Pamiers* ", Toulouse, éd. Privat, 1966, p. 84

3)- Droit du sang :

Entre 1323 et 1337, Bernard II et Jacques Ier de Vernejoul devinrent faydits. Ils quittèrent le comté de Foix et s'exilèrent vers le centre de la France pour s'établir dans le Bas-Limousin, dans la région de Bort-les-Orgues (voir figure 10 : carte n° 3).

Pourquoi cet exil vers le nord ? Peut-être est-ce en raison des possessions détenues par Gaston II, père de Gaston III "Fébus" et comte de Foix de 1318 à 1343 (voir Fig. 49 : tableau XXXII), dans un certain nombre de sénéchaussées comme celles d'Agen, de Toulouse ou de Carcassonne, et où ils pensaient recevoir un bon accueil. Le château de Roquefère, situé entre le château de La Roque-David et Monflanquin (voir Fig. 14 : carte n° 4), appartenait à Gaston "Fébus"; il en fit don à la fin du XIVème siècle à John Chandos, lieutenant du Prince noir [65], qui mourut en 1369.

Nous écrivons" Fébus" avec un "F" en nous référant à l'ouvrage de Pierre Tucoo-Chala [66] qui se base sur le fac-similé d'une des signatures que le comte de Foix traça de sa main en bas d'une de ses chartes. Il semble adopter la graphie normale en langue d'oc, alors que l'on écrivait "Phébus" en langue d'oil. La graphie latine "Phoebus" n'aurait été imposée que par les humanistes de la Renaissance.

S'alliant à certaines familles de la région, comme les Bort-Pierrefitte et les Lespinasse, ils firent souche et vécurent là pendant près de deux cent cinquante ans. Ils possédèrent le fief de Chanteyrie, ou Chantéry, et furent très liés à la famille de Chabannes [67]. Bernard III de Vernejoul, qui est mentionné dans l' "*Histoire des pairs de France*" [68], rendit hommage et fit son aveu le 30 août 1409 à Robert de Chabannes, seigneur de Charlus. Pendant toute cette période les Vernejoul se développèrent dans le Bas-Limousin. Une branche cadette, dont nous avons vu plus haut les armes, dut même y faire souche. Le nom de Vernejoul existe encore actuellement en Corrèze, dans le Cantal et dans le Lot, près de Bort-les-Orgues.

---

65 Manuscrit, Archives Départementales du Lot-et-Garonne

66 PIERRE TUCOO-CHALA, "*Gaston Fébus, prince des Pyrénées* ", 1991, Pau, éd. Deucalion , p. 9 & 10

67 Bibl. Nat., Carrés de d'Hozier ; t. 159, f° 175

68 de COURCELLES, "*Dict. hist. et hérald. des Pairs de France*"

Chapitre 2

Aspect social

I)- Les choix religieux

Parmi les secousses subies par l'église catholique durant le deuxième millénaire, deux nous intéressent particulièrement : le catharisme et le protestantisme.

1)- Le catharisme

Le catharisme est une religion morte, tuée par l'Inquisition. Cette église mourut avec le dernier Parfait brûlé.

Le dualisme cathare, qui considérait qu'il y a deux principes éternels, indestructibles et opposés, fut considéré comme inacceptable par la catholicité. En réalité, il s'agit d'un des lieux communs les plus persistants que l'on a pris l'habitude de regarder comme un surgeon du manichéisme importé d'Orient. Pour les Cathares, l'âme de l'homme est celle d'un ange, prise par le malin, et enfermée dans le corps ; elles sont "*toutes bonnes et égales entre elles, et toutes seront sauvées* ", le bonheur étant dans le royaume de Dieu, en dehors de la terre [1] [2].

Hérésie selon les uns, religion selon les autres, le catharisme apparut dans la première moitié du XIIème siècle en Rhénanie et dans l'évéché de Liège, puis en Champagne et en Italie, pour s'étendre dans la deuxième moitié du XIIème siècle à Toulouse et dans le sud de la France, dans les comtés de Toulouse, de Foix, les vicomtés de Carcassonne, Albi et Béziers (Fig. 55 : carte n° 10). Modèle de retour à l'église du début, présentant une fidélité absolue aux événgiles et se calquant à la vie des apôtres, en opposition avec les débordements de l'église d'alors, les Cathares ne purent que provoquer colère du Vatican. Déjà, en 1022 des moines d'Orléans furent brûlés sur ordre de Robert le Pieux pour avoir rejetté les sacrements, privilégié le nouveau testament par rapport à l'ancien etfait du baptème un acte de pénitence avec imposition des mains que l'on retrouve comme base du Consolament cathare.

Que les cathares ne se soient jamais nommés autrement que "bons chrétiens", qu'ils n'aient jamais étayé leur foi que sur les Ecritures, notamment l'Evangile de Jean, n'a pas empêché qu'ils soient déclarés hérétiques, et voués comme tels au bûcher. Ils s'organisèrent en évêchés : quatre diocèses occitans en 1167 : Agenais, Toulousain, Albigeois et Carcassès, ainsi qu'un diocèse "de France", qui correspondait vraisemblablement au grand foyer champenois ; un cinquième diocèse occitan, Razès, fut

[1] JEAN DUVERNOY, "*Le catharisme* ", tome I, "*La religion cathare* " , Toulouse, 1976, éd. Privat
[2] ANNE BRENON, "*Les archipels cathares* ", Cahors, 2000, éd. Dire

23 juin 1590 devant La Croix, notaire royal à Sauveterre [2], et selon les us et coutumes de la R.P.R.

Le 15 avril 1598, Henri IV promulgua l'édit de Nantes, accordant aux protestants la liberté de conscience, et, sous certaines conditions, le droit de construire des temples pour pratiquer leur religion. Mais, le 14 mai 1610, Henri IV fut assassiné par Ravaillac. Louis XIII crut devoir ramener violemment à l'ancienne foi le Béarn, berceau de sa race. Les luttes religieuses reprirent de plus belle dans le Sud-Ouest ; pour la deuxième fois, la famille de Vernejoul fut victime des persécutions religieuses.

L'Agenais avait été gagné très vite par la Réforme et, dès 1550, la nouvelle confession recherchait des lieux de culte. Monflanquin était aux mains des protestants de Thoiras depuis juin 1569. Ils annexèrent l'église Notre-Dame en 1574 et y construisirent en 1603 leur premier temple en divisant l'église en deux, créant un voisinage des plus problématique, les sonneries de cloches des uns répondant aux chants des autres, et inversement... Cela ne fit qu'empirer jusqu'en 1668 où il fut décidé de piqueter une nouvelle place pour le temple. Entre temps, et dans le cadre des dispositions prises par Louis XIII et Richelieu, le démantèlement des remparts fut entrepris en 1628.

Le 13 mai 1673, l'intendant de Seve publia une ordonnance nommant les juges catholiques de Monflanquin et protestants de Tournon pour réaliser ce “"piquètement"”. Le 30 mai 1673 le consistoire de Monflanquin choisit Pierre de Vernejoul (16A1) pour requérir l'exécution de l'arrêt qui eut lieu le 2 juin de la même année [3]. Le temple fut terminé en 1681, mais son utilisation fut brève : provisoirement fermé [4], il fut rouvert en décembre 1683 [5], mais une ordonnance du 2 janvier 1684 de l'intendant Charles de Faucon, seigneur de Ris, interdit l'exercice du culte dans tous les temples de la région [6]. Le temple de Monflanquin fut démoli le 27 juin 1687 [7] en application de la révocation de l'édit de Nantes. Son emplacement deviendra la place Caladon (voir figue 62 : plan cadastral de Monflanquin). Pendant plus d'un siècle, le culte protestant ne fut plus célébré officiellement à Monflanquin. Jérôme de Bécays, fils de Jean de Bécays de Maurel et de Jeanne de Védrines (voir Tableau XXV), ministre de la R.P.R., tenta de l'exercer dans une maison privée, chez la citoyenne veuve Bérail de Gibel.

---

2 JEAN-FRANCOIS de VERNEJOUL (18C1), “*Livre de raison “*, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul f° 733

3 PIERRE de VERNEJOUL, “*Livre de raison*”, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 85 J. Fonds de Vernejoul, tome II, f° 10 r°

4 PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome II, f° 181 r°

5 PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome II, f° 191 v°

6 PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome II, f° 192 r°

7 PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome II, f° 253 v°

messe " [12].

Quatre générations de Vernejoul vécurent cette période.

A)- Première génération :

Pierre V de Vernejoul et le pasteur Pierre II de Védrines, qui avait épousé Antoinette, dite Toinette, de Bécays de Maurel, cousine germaine de Pierre V (voir tableaux XXVI, XXVII & XXVIII), représentent la première génération. Ils avaient été mêlés au mouvement séditieux de 1677 : les protestants de Monflanquin étaient alors soumis à des pressions de plus en plus fortes si bien qu'ils perdirent patience, "*prirent les armes et se soulevèrent. Sur ordre du gouverneur de la province, monsieur de Saint Quentin, gouverneur de Castillonnès, envoya contre les révoltés une compagnie. La ville fut prise le 26 janvier et traitée avec rigueur. Elle fut soumise à une longue occupation militaire et condamnée à payer une amende de 1000 Livres* " [15] . On ne note toutefois aucune allusion à ces événements dans le Livre de raison de Pierre de Vernejoul à cette date.

En France, le temps de la résistance collective était en train de se profiler et les autorités civiles et religieuses tentèrent d'endiguer le mouvement. Alors que certains pasteurs avaient choisi l'exil, des pasteurs clandestins furent signalés et parfois emprisonnés. Parmi ces premiers pasteurs du Désert, il faut citer Maturin ou Le Maturin, pasteur à Monflanquin et à La Réole, avant son départ pour la Hollande. Nous avons vu ce que subit Pierre V de Vernejoul ainsi que sa famille, et en particulier son fils aîné, le pasteur Daniel de Vernejoul (17A1), qui parvint néanmoins à gagner la Hollande en 1683 alors que le pasteur Vergnol, ministre à Monflanquin, compta parmi les "galériens pour la Foi" . Le 2 mai 1683, le sieur Molinier, curé de Monflanquin, fit exécuter un décret de prise de corps contre M. Jean Vergnol et M. Bourée, pasteur de Monbeton. Il les emmena à la fin du culte et le temple fut fermé. Un mendiant, nommé Paillasson, fut arrêté en même temps, sous l'inculpation d'assister au prêche quoique catholique. Vergnol, qui avait abjuré, fut condamné comme relaps aux galères perpétuelles par le parlement de Bordeaux. Une lettre partant de La Réole le 8 février 1686 et adressée au ministre d'Etat par le magistrat Daulède, premier président du parlement de Guyenne, atteste que Vergnol fut condamné par des juges le sachant innocent : "*...Je dois vous dire que la preuve était délicate, et même défectueuse dans le chef principal, et que néanmoins le zèle des juges est allé au-delà de la règle pour faire un exemple ...*" [16] [17] .

Un témoignage de l'époque nous renseigne sur la vie des huguenots condamnés aux galères. Il s'agit de Jean Marteilhe, natif de Bergerac. Il relate dans ses mémoires la vie des galériens

---

15 Archives personnelles de la famille de Percy

16 Bull. Soc. Hist. Prot. Franç., 1884, p. 10

17 PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome II, f° 181 v°

sont partis ou soumis, du moins en apparence. Ils vont à l'église, se marient à l'église. On n'en continuait pas moins de sévir contre ceux qui ne remplissaient tous leurs devoirs de bons catholiques. Devant ces mesures vexatoires, les pauvres, les timides, ceus qui ne pouvaient pas payer les amendes, ceux qui étaient las des tracasseries, abjuraient;Sans doute, ils se faisaient marier à l'église, leurs baptêmes se faisaient à l'église, mais ils ne demandaient à l'église que ce qu'on demande de nos jours à l'état civil.

En Agenais, François Hébert, évêque d'Agen de 1704 à 1728, déclara n'avoir pas rencontré moins de 40.000 protestants dans son diocèse au cours de ses tournées pastorales. On nota une recrudescence des pressions sur les réformés. En 1747, en Normandie, des enfants étaient enlevés de nuit par des archers accompagnés du curé de la paroisse pour être placés dans des couvents, ce qui déclencha une nouvelle émigration [34].

D)- Quatrième génération :

La quatrième génération, située dans la seconde moitié du XVIIIème siècle, concerne les arrières petits-fils de Pierre V de Vernejoul, ainsi que de Louis de Védrines, écuyer, officier d'infanterie, qui épousa Marie de Védrines.

C'est durant cette période que se développa le "second Désert" qui amena l'édit de Tolérance. Le gouvernement royal, accaparé par la guerre de Sept Ans, n'avait pas les moyens de mener la répression comme le voulait le parti des Dévots alarmé par la persistance de la communauté réformée. La prise de conscience du problème protestant par le monde des philosophes aboutit à développer dans l'opinion publique un véritable complexe à l'encontre de la manière forte.

Dès lors, les protestants se dispensèrent même de prendre contact avec le curé, contrairement à la période précédente, et se marièrent devant un pasteur. Le curé qui enregistrait un baptême reconnaissait soit que le mariage des père et mère "ne lui fût pas connu", soit qu'on les dît "avoir été marié au Désert" [40]. Le temps n'était plus où les protestants s'astreignaient à un simulacre de mariage catholique ; ils se contentaient seulement, par un reste de prudence, de faire baptiser leurs enfants deux fois ! Pour les sépultures, les procureurs donnaient dorénavant des autorisations civiles d'ensevelissement.

Ces tolérances aboutirent à l'édit du 17 novembre 1787 qui rendit aux protestants une

[40] Bull. Soc. Hist. Prot. Fran., 1857, Robin, p. 508

vie civile, en en faisant des citoyens comme les autres ; il permettait aux protestants ainsi qu'aux non-croyants de contracter mariage, soit devant le curé de la paroisse, soit devant le juge du lieu du domicile. Ainsi, à la fin de l'Ancien Régime, la bénédiction de l'église n'était plus indispensable à la réalisation d'un légitime mariage, quoi qu'en disent encore actuellement quelques irréductibles descendants de la noblesse française qui, par fanatisme religieux, refusent de dissocier état nobiliaire et catholicité !

Cet édit, pris sans contrainte par Louis XVI, roi absolu, n'a été aboli par aucun texte ultérieur de l'Ancien Régime, et, comme toujours en droit français, s'applique donc et annule bien évidemment toute stipulation antérieure. Les protestants obtenaient la permission de se marier légalement devant les officiers de justice, l'autorisation de faire constater les naissances devant le juge du lieu, le règlement des sépultures ; La Fayette, appuyant le ministre Malesherbes et le pasteur nîmois Rabaud Saint-Etienne [41], proposa à l'Assemblée des Notables "*de supplier Sa Majesté d'accorder l'état civil aux protestants ... Ils ont été unanimes pour adopter la motion de M. le marquis de La Fayette*" [42].

Si l'édit de Tolérance date du 17 novembre 1787, il fallut attendre le 6 février 1789 pour que le Parlement de Bordeaux condescendît à l'enregistrer. Ce retard était consécutif à la mauvaise volonté de ce Parlement qui, depuis son exil à Libourne, était en grève et n'enregistrait aucun acte royal ! Ce ne fut que le 16 juin 1789 que l'édit fut enregistré au greffe de Monflanquin "*en faveur des non-catholiques, aux fins de constater légalement leurs états civils* ", comme le précisa le juge royal investi de l'autorité de procéder à cette régularisation.

Désormais les mariages pouvaient être déclarés devant des officiers de justice et non plus seulement devant les curés ou les vicaires. De plus les unions antérieures pouvaient également être réhabilitées dans le délai d'un an, pourvu que les époux en apportent la preuve et déclarent le nombre, l'âge et le sexe de leurs enfants. Cette disposition permit de jouir de tous les droits d'un mariage légitime, notamment en matière d'héritage [43]. Dès l'enregistrement de l'édit à Monflanquin et le jour même, Louis de Védrines, Marie de Védrines, et leurs trois enfants, se présentèrent devant le juge royal, suivis des familles Brugalières et Lacoste, les unes et les autres accompagnées de témoins qui leur étaient communs.

C'est dire si la communauté protestante avait compris l'intérêt que présentait la nouvelle disposition réglementaire et en approuvait l'esprit. Puis ce fut la famille de Jean-Louis de

41 GUY SAUPIN, "*L'Edit de Nantes* ", La crêche, 1998, éd. Geste éditions

42 P. de FELICE, "*Histoire des Protestants de France* ", Toulouse, 1895

43 Bull. Soc. Hist. Prot. Fran., 1988, Krumenacher, p. 385

3)- Les Vernejoul “religieux”

Les Vernejoul donnèrent un certain nombre de ministres à la Chrétienté, tant dans l’église catholique que dans l’église réformée.

A)- Ministres protestants :

Cette famille, tant par la branche directe que par les branches collatérales, donna dix-huit pasteurs à la religion réformée.

Pour ce qui est de la branche directe, nous avons déjà vu que Daniel de Vernejoul (17A1), fils aîné de Pierre V de Vernejoul et de Jeanne de Lartigue, né en 1652, devint pasteur à Bergerac, Arnheim et Hambourg [1]. Il fut consacré au saint ministère le 11 avril 1677 dans le temple de Caumont, puis fut nommé pasteur à Bergerac [2]. Le 13 octobre 1679, il épousa Marguerite Villepontoux de Saint-Martin de Jaure [3].

A la fin de l’année 1681, la justice royale s’en prit à lui : le clergé prétendit qu’il avait béni, dans le temple, le mariage d’un catholique avec une réformée, qu’il avait baptisé un enfant dont le père était catholique et qu’enfin il avait souffert dans le temple la présence d’un relaps. En date du 12 septembre 1682, le Parlement de Toulouse rendit un arrêt lui interdisant pour sa vie de pouvoir faire aucune fonction de son ministère dans le royaume [4]. Il obtint le 8 octobre 1682, par une lettre signée de Louis XIV et contresignée de Colbert, la permission d’aller s’établir en Hollande, et ce malgré les interdictions faites aux huguenots de quitter le royaume [5]. Daniel de Vernejoul et sa femme débarquèrent à Amsterdam. L’ancien pasteur de Bergerac devint pasteur à Arnheim où une Eglise française était en voie de s’organiser [6]. En 1685, le pasteur Pierre II de Védrines qui était, comme nous l’avons vu, très lié à son cousin Pierre V de Vernejoul, partit pour la Hollande où il rejoignit Daniel de Vernejoul.

---

1 D. BENOIT, “*Daniel de Vernejoul, un pasteur réformé à l’époque de la Révocation*”, Laigle, imp. F. Guy éd., 1883, p. 11

2 PIERRE de VERNEJOUL, “*Livre de raison”*, Arch. Dép. du Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul, tome II, f° 86 r°

3 PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome II, f° 132 v°

4 PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome II, f° 174 v° & 175 r°

5 PIERRE de VERNEJOUL, *Supplique*, 1686, Arch. Dép. du Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul

6 G. ODO, “*La Révocation de l’Edit de Nantes* ”, “Sous les Arcades”, Monflanquin, éd. M.J.C. , 1985, ch. II, p. 8

L'église d'Arnheim prenant chaque jour de l'extension, le ministère d'un second pasteur devint nécessaire. Le choix se fixa sur Gabriel Le Maturin, ou Maturin, qui avait été pasteur à Monflanquin, puis à La Réole, et s'était réfugié à Dordrecht après la Révocation. Nous avons vu que, le 25 août 1689 il rentra incognito dans sa patrie. Arrêté à Paris il dut expier dans les prisons des îles Sainte-Marguerite, par une captivité de vingt-cinq ans, le crime d'être rentré en France et d'y avoir prêché l'Evangile malgré la défense du Roi.

Au commencement de l'année 1693, la seconde place de pasteur devint vacante dans l'Eglise réformée française de Hambourg-Altona ; ce fut Daniel de Vernejoul qui fut nommé. Hambourg fut sa dernière église. Il la desservit avec distinction pendant quarante-trois ans. Il s'éteignit doucement le 24 avril 1736 [7] sans laisser de descendance. Daniel de Vernejoul fut enseveli à Altona parmi des membres de sa famille dont son demi-frère Jacques V, sieur de la Tailhade (17A12), et sa femme, née Jeanne Plaignes [8] .

Deux autres pasteurs apparurent au XIXème siècle : Jean François Henri de Vernejoul de La Roque et son fils, Edgar de Vernejoul.

- Jean François Henri de Vernejoul de La Roque (21B2), né à Monflanquin le 9 octobre 1828 [9] , fut pasteur de l'église réformée à Paris [10] . Il épousa en 1859 Marguerite Valloton [11] , née en 1836, elle-même fille d'un pasteur de Vaux (Aisne), Charles-François Valloton dont la famille était originaire de Suisse. Ils eurent deux fils : Edgar (22B1), qui assura la continuité de la branche aînée, et Georges (22B2). C'est le pasteur Henri de Vernejoul qui célébra le mariage de son fils Edgar avec Lucie Laurens le 9 août 1888 [12] . Jean-François-Henri mourut en 1911.

- Edgar de Vernejoul (22B1) naquit le 10 mars 1860 à Saint-Ay, dans le Loiret [11]. Il devint pasteur comme son père. D'un premier mariage avec Fanny Boutrais il eut une fille, Yvonne, morte jeune et sans alliance. De son second mariage avec Lucie Laurens naquirent six enfants (23A1 à 23A6) [13] .

---

7 D. BENOIT, op. cit., p. 41

8 "*Protocole du secrétariat de l'Eglise réformée française de Hambourg-Altona* ", op. cit., Protocole des naissances et des décés, pp. 191 & 192

9 Arch. du Lot-et-Garonne, IV E 179/20

10 *Extrait du registre des baptmes*, Eglise réformée de Paris, paroisse Sainte Marie, année 1899, n° 336

11 *Extrait de naissance d'Edgar de Vernejoul*, Mairie de Saint-Ay, Loiret, 10 mars 1860, n° 9

12 *registre de mariage*, Temple du Vigan, 9 août 1888

13 *registre de l'Etat Civil*, Mairie du Vigan, Gard, 9 août 1888

II)- Les Vernejoul au quotidien

Comment vivaient les membres de la famille de Vernejoul ? C'est ce que nous allons essayer d'étudier en les suivant dans les différentes régions qu'ils habitèrent : le comté de Foix, le Bas-Limousin et la Guyenne et Gascogne.

1)- Comté de Foix

Nous avons vu que Roger Ier de Vernejoul, né vers 1090, était chevalier, de même que Pierre 1er, son arrière petit-fils, qui vécut un siècle après lui. Le chevalier était soit un seigneur à la tête d'un domaine, soit le lieutenant à la solde d'un noble plus puissant.

L'armement caractéristique des chevaliers, qui était très coûteux, en excluait les pauvres. La guerre constituait l'activité naturelle des chevaliers qui s'y entraînaient dans les tournois. Les opérations militaires consistaient essentiellement en sièges de villes ou de places fortes, où les chevaliers n'étaient pas particulièrement exposés, et rares furent les expéditions comme les croisades. Rappelons que Roger Ier de Vernejoul participa à la première croisade avec Roger II de Foix [1] [2], et que Bernard Ier accompagna Raimond-Roger, comte de Foix, à la troisième croisade, dirigée par Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion [3] (voir tableau XXXII : Fig. 49).

Ainsi la féodalité avait fait un appel au courage personnel. Les périls au milieu desquels vivaient les hommes de ces temps demandaient de l'énergie et du cœur. Les armes étaient leurs outils naturels, les tournois leurs passe-temps, la guerre leur métier, et la société était pour tous un véritable champ de bataille. La chevalerie, considérée comme une dignité qui donnait le premier rang dans l'ordre militaire et qui se conférait par une investiture accompagnée de cérémonies religieuses et militaires ainsi que d'un serment solennel, ne remonte pas au-delà du XIème siècle. Durant cette période, chevalerie va de pair avec courtoisie. Guillaume IX, duc d'Aquitaine, fut un des premiers troubadours et le chantre de la passion amoureuse [4].

---

1 VAISSETTE (dom) & de VIC (dom),"*Histoire générale du Languedoc*", t. II, "Preuves" p. 510 - Copie collat. extraite des Archives Dép. de l'Ariège, signée par l'Archiviste du département, Orliac

2 VAISSETTE (dom) & de VIC (dom), op. cit. , Chartes reproduites

3 EDGAR de VERNEJOUL, *Maison de Vernejoul*, Arch. pers. de la famille de Vernejoul

4 JEAN FLORI, "*La chevalerie en France au Moyen-Äge* ", Paris, 1995, P.U.F.

parlement de Bordeaux [5] . Il s'agissait en réalité d'une profession très ouverte, dont les membres n'étaient pas limités en nombre et qui ne s'acquérait pas comme un office; il fallait être licencié en droit et âgé d'au moins dix-sept ans. On exigeait de l'avocat un serment préalable qui devait être renouvelé chaque année. Les avocats étaient regroupés en barreaux sous l'autorité d'un bâtonnier. Au même barreau de Bordeaux se trouvait Daniel de Percy (voir tableaux VII & XXX) qui fut reçu avocat en la cour du parlement de Bordeaux le 26 janvier 1643 [6] ; son fils, Jean-Jacques, épousa Marguerite de Vernejoul (17A2), petite-fille de Daniel de Vernejoul, qui, comme nous l'avons vu, mourut quelques jours après son mariage.

Daniel 1er de Vernejoul possédait également la charge de lieutenant royal à Monflanquin [7] ainsi que le tiers de l'office de commissaire examinateur. Devant maîtres Fournié et Deponte notaires à Monflanquin, il se démit de ses charges en 1627, à l'âge de trente-six ans au profit de noble Jean de Percy, écuyer, sieur de Mauretaigne, fils d'Antoine de Percy et de Marguerite Philippot (voir tableau XXX), pour la somme de 3.000 livres. Pour régler cette cession, la mère du sieur de Percy céda à son fils la métairie "del Marrel", paroisse de Sainte Radegonde, qui la rétrocéda au vendeur ; elle était estimée à 2.400 livres [8] .

Pierre V (16A1), fils de Daniel 1er, naquit à Monflanquin le 18 mars 1621. Après de solides études de droit, il devint procureur au parlement de Bordeaux, où il fut reçu le 9 avril 1650 procureur en la chambre de l'Edit, dans laquelle il fit l'essentiel de sa carrière [9]. Ces chambres mi-parties, qui avaient été créées en 1600 par l'Edit de Nantes, étaient composées de magistrats catholiques et protestants. Le procureur était un officier établi pour agir en justice au nom de ceux qui plaidaient devant les juridictions. Leur établissement remonte au Moyen-Âge. Au XVIIème siècle les procureurs étaient d'office établis en titre. Pour être reçu procureur, il fallait être laïc et âgé de vingt-cinq ans. Bien souvent le futur procureur achetait son office à un titulaire qui souhaitait abandonner sa charge. L'obligation à laquelle furent soumis les procureurs protestants de se démettre de leurs charges en 1680 nous permet de connaître le montant de celles-ci : Pierre V, dont la famille n'était pas très fortunée, avait acheté sa charge à crédit en 1650 [10] . Il fut contraint

---

5 d'HOZIER, op. cit., - Dossier Bleu 663 - clas. 17661, f° 1 r°

6 Arch. Départ. du Lot-et-Garonne, III E 802 (maitre Capdeville)

7 G. O'GILVY, op. cit., tome II, pp. 297 à 302

8 Archives de La Roque, Extrait des archives de la maison de Percy, Carton 2

9 Arch. Dép. Gironde, Séguin, notaire à la Réole, 3 E 13678 f° 412

10 D. BENOIT, "*Daniel de Vernejoul, un pasteur réformé à l'époque de la Révocation*", Laigle, imp. F. Guy éd., 1883, p. 11

contrainte d'établir des comptes concernant la dernière année de la vie de Pierre V de Vernejoul qui confirment que, outre La Roque, il possédait de nombreuses terres dont celles de La Grave, La Tailhade, Grand et Petit Ferrié, et un nombre important d'obligations qui aboutissaient à un capital de plus de 16.000 Livres [47] . Ce document est contresigné à chaque page par d'Escayrac, Mon Ferrié, de La Grave, Vernejou. Il débute par l'énumération des biens que Pierre de Vernejoul possédait le jour de son mariage, le 30 avril 1661 : "*... il déclare qu'il jouit et possède son état et office de procureur en la chambre de ledit de Guyenne qu'il a entièrement payé soit de la somme de 5.000 livres qu'il toucha du mariage de feu Jeanne Lartigue sa première femme et autrement comme il résulte des quittances :*

- le domaine de La Taillade de la contenance de 36 ou 37 sesterces, garni de bestiaux gros et menus et outils arratoires pour la culture des biens, et certains meubles ,

- plus sa mère et lui jouissaient d'un autre domaine appelé Ferrié auquel le dsit pierre vernejou a fait plusieurs acquisitions pendant son veuvage, la dite metterie aussi garnie de bestiaux gros et menus et outils arratoires avec quelques tonneaux et meubles qui tous audit domaine,

- plus il déclare que dans la ville de Bordeaux il a louage une maison garnie de meubles pour une personne de sa condition , et qui a tenu maison pendant longtemps ,

- plus dans la ville de Monfllanquin sa dite mère ou lui ont une maison dans la rue Sainte Marie qui est aussi garnie de tous les meubles nécessaires ;

- finalement pour des dettes actif a déclaré n'en avoir point ... " [48] .

La succession ne fut pas réglée en 1694, et le 7 août 1702, une sentence arbitrale, vu le contrat de mariage entre Pierre de Vernejoul et Anne de Menou du 25 avril 1661, nomma le dénommé Charon contre Anne de Menou, veuve de Pierre de Vernejoul, tant en son nom que comme curateur de Jean-Louis de Vernejoul, Jean-François Robert et Jacques de Vernejoul, Elisabeth de Vernejoul, épouse de Me Daniel d'Escayrac [49] .

B)- XVIIIème siècle :

[48] ANNE de MENOU, "*Compte que rend Anne de Menou ...* ", Arch. Pers. de la Famille de Vernejoul

[49] Arch. Dép. Gironde, Guimard, 3 E 13521 f° 539

C'est dans le Livre de raison de Jean-Louis de Vernejoul (17A16) que nous trouvons le règlement de cette succession. Son frère aîné, Pierre VI de Vernejoul (17A6), sieur de La Roque David, étant mort en 1711, Jean-Louis (17A16) présenta le 6 février 1713 une requête devant la cour de Monflanquin afin d'obtenir la moitié de l'héritage et en particulier le château de La Roque David, qui lui fut adjugé par sentence du 1er juin 1713. Robert de Vernejoul de La Grave (17A10), Jacques V de Vernejoul, sieur de La Tailhade (17A12) et Jeanne ou Janeton de Bécays, veuve de Jean-François de Vernejoul de Montferrié (17A8) firent réclamation. Le 22 juin 1714, la sentence fut confirmée par le sénéchal d'Agen . Le 19 août, il y eut accommodement entre les parties, et contrat fut passé devant Alquier, notaire royal [50] . Jean-Louis fut donc mis en possession du château qu'il transmit à ses descendants qui l'ont possédé jusqu'en 1858. Ainsi qu'on peut le voir dans une supplique adressée par Robert, le château de La Roque David était estimé à 40.000 livres [51] .

Des seize enfants qu'eut Pierre V de Vernejoul, huit ne dépassèrent pas l'âge de cinq ans. Les huit autres furent élevés par un percepteur, le sieur Pierre de Robert [52]. Quatre n'eurent pas de descendance :

- le pasteur Daniel (17A1) n'eut pas de descendance ;
- Marguerite (17A2) mourut cinq jours après son mariage ;
- Pierre VI (17A6) resta célibataire ;
- Jean-Francois (17A8) se distingua par une vie dissolue qui fut stigmatisée par Calixte Molinier, curé de Monflanquin, qui conclut le mémoire dont nous avons déjà parlé : " *... Il y a encore beaucoup plus et que trop connu de tous les paroissiens mais ils nauzent se plaindre quils sont tous nouveaux convertis parce qu'il les menasse hautement que sy quelqu'un fait des plaintes il les perdra* " [53] ! Il épousa Janeton de Bécays mais ils n'eurent pas de descendance.

En réalité, seuls quatre de ses enfants lui donnèrent des petits-enfants : sa fille

---

50 JEAN-LOUIS de VERNEJOUL, *Livre de raison*, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul, f° 1 v° & 2 r°

51 Arch. Hist. des Armées, YB 691, AA "Ancien régime"

52 PIERRE de VERNEJOUL, " *Livre de raison*", Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul, tome II, f° 225 v°

53 Arch. Départ. Lot-et-Garonne, Gh 362

Le 9 thermidor survint le lendemain ou le surlendemain et, les prisons ayant été ouvertes, ces deux messieurs furent sauvés ..." [90] .

Marie de Nairac lui donna sept enfants dont la vie se déroula au XIXème siècle.

C)- XIXème siècle :

Après le décès de Jean-Louis de Vernejoul (19C1) et de Marie de Nairac, le château de La Roque David fut attribué par partage le 12 juin 1834 par Me Vacquié notaire à Villeneuve, à leur troisième enfant, Jean-Louis-Edmond de Vernejoul (20C3) son frère aîné, Jean-François (20C1) vivant essentiellement à Bordeaux.

Il l'échangea à son épouse Elisabeth Victorine Desclaux de Villote contre des immeubles dotaux, suivant contrat du 27 janvier 1839 au rapport de Me Vistorte, notaire à Monflanquin. Cet échange avait été fait après expertise préalable et autorisation judiciaire accordée par jugement du Tribunal Civil de Villeneuve du 30 mai 1838.

Le domaine de La Roque David fut ensuite donné par Elisabeth Victorine Desclaux de Villote à ses enfants vivants suivant contrat passé le 19 août 1856 par-devant Me Bosq, notaire à Villeneuve :

- Marie-Adèle de Vernejoul (21C2) épouse de Sigismond François Frossard,
- Jean-François-Henri de Vernejoul (21C3), pasteur,
- Valérie de Vernejoul (21C4), épouse d'Eugène Lucien Diény , pasteur.

L'aîné, Jean-Louis-Edmond (21C1) ne vivant vraisemblablement plus en 1856.

Parmi les bénéficiaires de cette donation, on trouve également Jean-Louis-Henri de Vernejoul (21A2) , ancien consul de France à Ubatuba au Brésil, fils de Jean-François (20C1), devenu l'aîné des Vernejoul en 1856, la branche de La Grave étant éteinte, et son frère aîné, Jean-Louis (21A1), étant décédé en 1827. Il s'était retiré dans l'Orléanais avec son épouse.

Cette donation avait été faite sous diverses charges, notamment celle imposée à tous les enfants de payer à M. et Mme de Vernejoul une rente de quinze cents francs.

Le 10 mai 1858, les enfants de Jean-Louis-Edmond de Vernejoul, bénéficiaires de cette donation, vendirent le domaine de La Roque-David à M. et Mme Nelson de Cocquard, en société d'acquêts. Le contrat fut passé devant Me Destermes, notaire à

[90] RACHEL SCHLOESING-FROSSARD, *"Quelques souvenirs du vieux temps dictés par bonne-maman "*, Archives privées de "La Roque".

Monflanquin ; le prix principal fut de 91.000 francs, contrat en main, c'est-à-dire tous les frais, soit 6.000 francs, à la charge des vendeurs [91] .

Que devint alors le château de La Roque David ?

Le 29 décembre 1893, par-devant Me Bergues notaire à Monflanquin, Mme Jeanne Adèle Frayssengues-Latour, veuve de M. Bernard Nelson de Cocquard, et ses enfants, Mlle Catherine Suzanne de Cocquard et M. Jean-Baptiste Etienne Clément de Cocquard et son épouse née Jeanne Marie Eugènie Andrieu, vendirent à Madame Louise Anna Diederichs, épouse de Monsieur François Schloesing, rentier, le domaine de La Roque, comprenant 41 ha. 56 a. 13 ca., et d'après le cadastre de 42 ha. 6 a. 85 ca.

M. François Schloesing recueillit ces biens dans la succession de son épouse décédée le 6 août 1923, aux termes du testament de cette dernière en date du 7 novembre 1918 déposé chez Me Bugier Notaire.

François Schloesing mourut le 19 avril 1937 léguant par testament reçu par Me Bugier, notaire à Villeneuve, le 10 octobre 1929, à son filleul et petit-neveu Edouard Schloesing, l'entier domaine de La Roque estimé pour l'Enregistrement à 110.108,70 F. figurant au cadastre de la commune de Monflanquin sous les n° 1 à 5 6P 6P 7 8P 9P 11 12 551P 600 601P 601P 602P 602P 603 à 607 608P 608P 609P 609P 610 à 616 762P 762P 764P 765P 765P 766P 767 768P 768P 769 770 647P et 648 P section B, soit 42 ha. 06 a. 85 ca.

Le 31 octobre 1954, à la suite de l'échange d'une parcelle de pâture et friche sise au "Vignoble de la Prade" à lui attribuée par suite d'une donation partage du 20 décembre 1946, par-devant Me Mahot de la Querantonnais à Paris, Edouard Schloesing reçut de sa sœur Madame Pacquement une propriété sise à "David-Bas", commune de Monflanquin, d'une contenance approximative de 5 ha. 15 a. 50 ca., figurant au plan cadastral de Monflanquin sous les numéros 635 à 641 inclus, 647P 648P 763P 764P 765P 766P 766P de la section B, propriété acquise de Mme Jeanne Cambou le 31 octobre 1954, qui avait appartenu jadis aux consorts de Cocquard. De ce fait, la propriété portait sur 47 ha. 22a. 35 ca. [91]

La branche de La Grave étant éteinte au début du XIXème siècle, l'aîné des Vernejoul était Jean-Francois (20C1), fils aîné de Jean-Louis et de Marie de Nairac (voir tableau XIII). Il fit une brillante carrière au service des eaux et forêts et nous avons vu qu'il

[91] Archives privées de "La Roque", carton 2

était très proche du duc et de la duchesse d'Angoulême ainsi que de la duchesse de Berry. Son fils aîné ne vécut que dix-huit ans, alors que son second, Jean-Louis-Henri (21A2), épousa Eucharis Amélie de Chailleau dont le père était propriétaire au Brésil. Ils y partirent et il devint consul de France à Ubatuba [92].

Sa fille Eliza (21A4) épousa son cousin germain, François II Moulenq. Il en fut de même de sa fille Lucie qui se maria avec son cousin Marc-Samuel. Bien que ces unions aient eu lieu l'une en plein milieu du XIXème siècle et l'autre un siècle après la Révolution, nous observons toujours cette tendance à l'endogamie, qui, nous l'avons vu, fut très forte du temps des persécutions religieuses, mais qui reste solidement ancrée dans les mentalités des minorités.

Jean-François (20C1) vécut surtout à Bordeaux où naquirent ses quatre enfants. Son frère Jean-Louis-Edmond (20C3) habita par contre le château de La Roque David jusqu'à sa vente en 1858. Il s'installa alors à Monflanquin, chez ses enfants [93] et revenait seulement passer ses vacances chez sa sœur Anne-Zilia, épouse de Louis de Percy, à Bennet, propriété que madame de Percy avait achetée vers 1851 [93]. Bennet se trouve à moins de deux kilomètres à l'ouest de La Roque David.

Jean-Louis-Edmond était conseiller municipal de Monflanquin. Il fut dans l'obligation de porter plainte par deux fois contre un de ses voisins qui le menaçait. On en trouve trace dans deux lettres du maire de Monflanquin au sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot :

- en juin 1811 : "*Monsieur de Vernejoul, l'un de nos conseillers municipaux, domicilié au lieu de La Roque David, vient de me signaler comme dangereux un de ses voisins, nommé Pierre Mellet (...) Par ses menaces, il leur inspire chaque jour, des nouvelles craintes. Il est toujours armé (...) Des armes meurtrières, telles que fusil ou autres offensives, sont je pense mal placées entre ses mains ...* "

- et en septembre 1812 : " *Voici pour la seconde fois qu'on dénonce à la police le nommé Mellet (...) Monsieur de Vernejoul, de La Roque, fatigué pour la seconde fois des menaces véhémentes de cet homme fougueux, vient de me le dénoncer. Je crois prudent de lui défendre*

---

92 G. DIENY, *Notes généal.ogiques sur les Vernejoul*, 1952, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, fonds de Vernejoul, p. 3

93 RACHEL SCHLOESING-FROSSARD, "*Quelques souvenirs du vieux temps dictés par bonne-maman* ", Archives privées de "La Roque" (*Documents en annexes, p. 315*)

B)- Autres charges

A part les charges religieuses qui, nous l'avons vu, se répartissent inégalement entre protestants et catholiques, les Vernejoul qui ne se consacraient pas à la carrière des armes, vivaient pour la plupart sur leurs terres, et nous n'en connaissons que quatre qui prirent part à la gestion de leur ville : Pierre V (16A1) ainsi qu'en témoigne le registre des jurades de Monflanquin entre 1634 et 1685, date de la révocation de l'Edit de Nantes, - Jean-Louis (18A4), qui devint maire de Tournon au XVIIIème siècle, Jacques VIII, sieur de Paris (18A8), qui fut de 1750 à 1780, premier consul, premier échevin, puis maire de Monflanquin, et Jean-Louis-Edmond (20C3), qui fut conseiller municipal de Monflanquin au XIXème siècle.

C'est également au XIXème siècle que deux Vernejoul, Jean-François (20C1) et son fils, Jean-Louis-Henri (21A2),devinrent inspecteurs des eaux et forêts, le second étant même un temps consul de France au Brésil.

Au XVIIème siècle, deux choisirent la robe : Daniel 1er (15A1) et Pierre V (16A1).

Daniel 1er fut lieutenant civil et criminel en l'ordinaire de Monflanquin, titre qui était donné à divers fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire, puis avocat au Parlement de Bordeaux. A l'origine, un lieutenant, souvent dit lieutenant général, avait connaissance de toutes les affaires, civiles et criminelles. François 1er, en 1522, sépara le civil du criminel en créant dans chaque bailliage, sénéchaussée, prévôté ou autre juridiction royale, un lieutenant criminel chargé des affaires criminelles, alors que les anciens lieutenants demeuraient chargés du civil. Mais devant l'importance du cumul des deux fonctions, Henri II, en 1552, décida qu'un lieutenant criminel ne pouvait tenir en même temps un office de lieutenant civil, ni même assister au jugement d'un procès civil. Par définition un "*lieu-tenant*" était celui qui tenait lieu d'un supérieur hiérarchique en son absence. Ils dépendaient d'un bailli, sénéchal ou prévôt qui, ne possédant pas toujours les compétences nécessaires à leurs fonctions, se faisaient aider par des lieutenants davantage au fait du droit ; peu à peu ceux-ci remplirent l'intégralité des fonctions judiciaires. Au civil, un lieutenant pouvait connaître des affaires de saisies, d'inventaires ainsi que nous l'avons vu avec Simon de Faure pour la succession de Pierre V de Vernejoul, de testaments, de tutelles, de séparations de biens, etc. Au criminel, il pouvait connaître de toute affaire criminelle s'étant produite dans le ressort de sa juridiction.

Dans son journal on croit parfois lire Pierre V : *"... Impossible d'aller entendre la messe. Je suis de service. Dieu me pardonne ! ...* " (25 octobre 1914) [4] . Ce n'est toutefois comme nous l'avons vu qu'en 1916 que sa conversion fut officialisée auprès de Monseigneur Fabre, évêque de Marseille [5] [6]. Il ne prévient son père de sa conversion que lors d'une permission du 21 octobre au 7 novembre 1918 : " *... Il fait preuve d'une largeur d'esprit inespérée en apprenant ma conversion...* " [7]

En l'an 2000, François de Vernejoul (24A4) se convertit à la religion catholique.

Les abjurations forcées datent de la révocation de l'édit de Nantes. Les plus importantes furent celles de Pierre V de Vernejoul (16A1) et de son épouse Anne de Menou. Nous avons vu dans quelles conditions ils furent contraints d'abjurer, ayant été poursuivis par les troupes du maréchal de Boufflers, leur château ayant été mis à sac et leurs têtes mises à prix [8] . Ils abjurèrent finalement l'un et l'autre, respectivement le 31 janvier et le 6 février 1686 [9] . Mais cette abjuration leur avait été arrachée de force et ils restaient fidèles à la religion de leurs aïeux ainsi que l'écrivait Pierre V de Vernejoul le 21 décembre 1691 :

" *... Ayant été forcé à signer une abjuration, je ne puis vouloir aller faire de fonction d'un catholique romain par hypocrisie ni profaner leurs ministères ; mais je demeure dans ma maison, priant Dieu selon ma religion.* ".

Ce furent les derniers mots qu'il écrivit dans son Livre de raison [10] .

Ses descendants furent pour certains obligés d'être élevés dans la religion catholique ; nous avons vu que deux de ses enfants durent prendre leçon chez le curé de Teyrac [11] . d'autres durent de même vivre selon le rite de l'église catholique : son fils Jean-François (17A8) officialisa à l'église un mariage antérieur passé devant un ministre de la R.P.R. [12] . S'ils étaient catholiques extérieurement, ils restaient protestants de cœur.

D'autres, nous le verrons, émigrèrent.

---

[4] ROBERT de VERNEJOUL, Carnet de route n° 1, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul, (*Documents en annexes, p. 143)*

[5] ROBERT de VERNEJOUL, Carnet de route n° 2, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul, (*Documents en annexes, p. 178)*

[6] *Documents généalogiques,* Archives personnelles de la famille de Vernejoul

[7] ROBERT de VERNEJOUL, Carnet de route n° 3, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul, (*Documents en annexes, p. 203)*

[8] PIERRE de VERNEJOUL, "*Livre de raison*", Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul, tome II, F° 232 r°. (*Documents en annexes, p. 25)*

[9] PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome II, F° 233 r°. (*Documents en annexes, p. 25)*

[10] PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome II, F° 344 r°

[11] PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome II, F° 234 v°

[12] *Archives notariées de Monflanquin* , M° Lafon, 23 février 1712

B)- Idées politiques

L'idée maitresse qui guida toujours les Vernejoul est la notion de Patrie.

Tout au long des Livres de raison de Pierre V de Vernejoul (16A1) et de ses fils, Jean-Louis (17A16), petit-fils, Jean-François (18C1), et arrière-petit-fils, Jean-Louis (19C1), on ne peut que remarquer la fidélité qui y est exprimée vis-à-vis du roi et du principe monarchique.

Même durant la période de la révocation de l'édit de Nantes, les Vernejoul se sont toujours inclinés devant les décisions royales, quitte à partir à l'étranger. Ce fut le cas du pasteur Daniel de Vernejoul (17A1), de ses frères Pierre VI (17A6) et Jacques V (17A12) qui émigrèrent en Hollande. La fille de Jacques V, Suzanne dite Janon (18C6), y épousa Mr. de Blicher. Ce loyalisme envers la monarchie se retrouvait dans toute la population protestante. Il n'en faut pour preuve que la lettre que Voltaire écrivit le 26 juin 1774 de Ferney à Jean Ribote-Charron, qui témoigne de cette fidèlité, du sectarisme de la hiérarchie catholique et du bon sens de Louis XVI [13] :

Ferney, 26 juin 1774

Il est bon de savoir que les protestants de Gascogne aient fait une assemblée extraordinaire dans laquelle ils ont prié Dieu pour la guérison de louis XV et ensuite pour la prospérité de Louis XVI. Montillet, archevêque d'Auch, a écrit au Roi une grande lettre dans laquelle il lui a remontré que ces prières étaient contre les loix du royaume et qu'on ne pouvait punir trop sévèrement une telle prévarication. Le Roi a demandé quelles étaient ces lix, on lui a répondu que c'étaient d'anciens édits donnés dans des temps difficiles, qu'ils n'étaient plus d'usages et qu'ils dormaient. Le Roi a répondu qu'il ne fallait pas les éveiller et s'est fait inoculer le moment d'après.

Voltaire

Plus tard, lorsque le pays fut déchiré par la Révolution, ils restèrent fidèles au roi et certains préférèrent s'exiler plutôt que de pactiser avec le nouveau pouvoir en place. Ce fut le cas des deux frères Jacques-Apollinaire (19A5) et Antoine-Robert (19A7) de Vernejoul de La Grave, tous deux prêtres catholiques, qui choisirent l'exil en 1790, l'un à l'Isle de France, l'autre en Espagne, plutôt que de prêter serment. Un de leurs oncles, Jacques VIII, sieur de Paris (18A8), deux de leurs frères, Marc-Antoine (19A8) et Etienne (19A12), ainsi qu'un de leurs cousins germains, Charles-Jean-Louis (19B1), émigrèrent pour servir dans l'armée des princes.

---

[13] VOLTAIRE, "*Correspondance* ", éd. Besterman, D 19.001

C)- Idées sociales

De l'étude des documents en notre possession , il ressort que les Vernejoul s'intéressèrent toujours de près à ceux qui les entouraient. Pierre V de Vernejoul n'hésita pas, par exemple, en 1682, à adopter un jeune enfant abandonné [15]. Nous avons vu qu'il s'intéressait de très près à la vie de ses coreligionnaires et ne manquait pas de s'insurger devant tout acte de malveillance. Procureur au parlement de Bordeaux il assuma toutes ses responsabilités vis-à-vis des jurats de Monflanquin. Après lui certains de ses descendants remplirent des fonctions officielles : Jean-Louis (18A4) fut maire de Tournon, son frère, Jacques VIII, sieur de Paris, fut consul, puis maire de Monflanquin ; il fut également conseiller à la cour des Aydes de Paris. Jean-Louis-Edmond (20C3) fut conseiller municipal de Monflanquin.

Nous avons peu de renseignements sur leurs lectures préférées, et cela n'est évoqué qu'une fois dans les quatre Livres de raison qui recouvrent plus d'un siècle : Il est fait référence par deux fois dans le Livre de raison de Jean-François de Vernejoul 18C1 au journal de Bouillon [16] :

- En 1773 :

" Le 8 Decembre j'ay envoyé 19 livres 8 sols à Mademoiselle Delpech, Buraliste de Villeneuve, par les Demoiselles Pellavy, pour qu'elles aient la bonté d'en faire remettre 18tt à Paris à Mr Lutton, rue Ste Anne Butte St Roch, pour le Journal politique de Bouillon avec les supplémens ... "

- En 1775 :

" Le 8 décembre, j'ay envoyé 19 livres 8 sols par Saint-Jean à Mademoiselle Delpech, directrice du bureau de poste de Villeneuve, avec prière de faire payer incessament 18 livres à Monsieur Lutton à Paris, franches et quittes de poste, ainsi que la lettre que je luy écris pour le Journal Politique de Bouillon, de l'année prochaine 1776 dont je le prie de me continuer l'envoye avec les suppléments ... "

Dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, l'imprimerie et la librairie françaises étaient très surveillées et la censure très pointilleuse. Aussi de nombreux imprimeurs s'installèrent à l'étranger, le long de la frontière française : Neuchâtel, Lausanne, Genève, Amsterdam, Liège, Bruxelles, et Bouillon, petit duché souverain au nord-est de Sedan.

---

15 PIERRE de VERNEJOUL, op. cit., tome II, f° 178 r° & v°

16 JEAN-FRANCOIS de VERNEJOUL (18C1), *Livre de raison*, Arch. person. de la famille de Vernejoul, f° 658 & 692

Conclusion

1090 - 2001 ! Neuf siècles que le nom de Vernejoul s'illustre en France, et particulièrement dans le Sud-Ouest.

Vernajoul est le fief primitif familial, aujourd'hui commune de l'arrondissement de Foix. Ce village qui domine l'Ariège, a gardé son église du plus pur style roman du XIème siècle et des vestiges de son château féodal qui se dressait à moins d'une lieue comme une sentinelle des trois tours de Foix.

le premier Vernejoul, Rogérius ou Roger I, chevalier, né vers 1092, faisait partie des personnages auprès desquels le comte de Foix prenait conseil. De 1100 à nos jours, 27 générations se succédèrent ; nous avons vu que leur histoire peut se diviser en quatre périodes correspondant à quatre phases de l'histoire de France :

1)- Cathares sous les Capétiens, de1092 à 1330, six générations se sont succédé au château de Vernajoul jusque vers 1330. Commençant en 1092, cette période comprend les six premières générations. En 1209, des colonnes de cavaliers venues du nord lancées par le Pape Innocent III pour écraser l'hérésie cathare s'abattirent sur le peuple occitan. Une guerre de trente-cinq ans s'ensuivit sous le gantelet de fer de Simon de Montfort. Le comté de Foix sera relativement préservé de cette croisade contre les Albigeois, bien que les comtes de Foix et leurs vassaux n'aient jamais caché leur sympathie pour les cathares. Un inquisiteur particulièrement redoutable, Jacques Fournier, évêque de Pamiers de 1317 à 1326, futur pape Benoît XII, sévissait dans le comté de Foix.

Les Vernejoul, vassaux des Foix, restèrent proches des cathares et certains furent condamnés en tant que croyants cathares. Ceci leur valut les poursuites de Jacques Fournier. L'historien Emmanuel Leroy Ladurie dans son ouvrage "Montaillou, village occitan" a fort bien décrit la lente et patiente recherche des inquisiteurs et en particulier de Jacques Fournier, évêque de Pamiers et futur pape Benoit XII, pour débusquer les hérétiques. Bernard II et Jacques I de Vernejoul, sixièmes du nom, furent ainsi dépossédés vers 1330 de leur seigneurie au profit de la branche non "hérétique" des Châteauverdun qui furent seigneurs de Vernajoul de par le droit du sol. En 1416 les Miglos devinrent

Dossier Documentaire

Sources Bibliographiques

Acte du 11 mars 1793, étude de maitre Jean-Gaspard Linel, notaire public
Acte Me Périsson, notaire royal de Villeréal
Actes de baptême, Mairie de Bretenoux, Archives dép. du Lot
Actes de baptême, Mairie de Tournon, Archives Dép. Lot-et-Garonne
Actes de décès, Mairie de Bretenoux, Archives dép. du Lot
Actes de décès, Mairie de Villaines-les-Rochers, Archives Dép. Indre-et-Loire
Actes de décès, Mairie d'Agen, Archives Dép. Lot-et-Garonne
Actes de mariage de Jean-Louis-Henri de Vernejoul, Archives Mun. Tours, année 1839, n° 81
Actes de mariage de Paul Vernejoul, Etat civil de Tournon, , 26-8-1826
Actes de mariage, Archives Pers. famille de Vernejoul
Actes de mariage, Mairie de Bretenoux, Archives dép. du Lot, Jeanne & François Fontanilles, 1786
Actes de mariage, Mairie de Villaines-les-Rochers, Archives Dép. Indre-et-Loire
Actes de mariage, Préfecture de la Seine
Actes de mariage, Archives Mun. Phalsbourg, Moselle
Actes de mariage, Archives Mun. Tours
Actes de mariage, Mairie d'Astaffort, Archives Dép. Lot-et-Garonne
Actes de mariage, Mairie de Bretenoux, Archives dép. du Lot
Actes de mariage, Mairie de Puymirol, Archives Dép. Lot-et-Garonne
Actes de mariage, Mairie de Tournon, Archives Dép. Lot-et-Garonne
Actes de mariage, Préfecture de la Seine
Actes de naissance, Archives mun. de Tours
Actes de naissance, Archives Mun. Phalsbourg, Moselle
Actes de naissance, Mairie de Bretenoux, Archives dép. du Lot
Actes de naissance, Mairie de Puymirol, Archives Dép. Lot-et-Garonne
Actes de naissance, Mairie de Villaines-les-Rochers, Archives Dép. Indre-et-Loire
Actes du 2ème Congrès international de Morale Médicale, 1966, Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
Archives de La Roque, carton III
Archives de la Ville de Paris
Archives Dép. de Charente-Mme, Olanier
Archives dép. de Dordogne
Archives Dép. de Gironde
Archives Dép. de Haute-Garonne
Archives dép. de l'Ariège
Archives Dép. de l'Ariège, "Inventaire général de la famille de Tersac ", Liasse 5
Archives Dép. de l'Ariège, Cartulaire de Foix
Archives Dép. de l'Ariège, Fonds des Etats
Archives Dép. des Basses-Pyrénées
Archives Dép. du Lot
Archives Dép. du Lot-et-Garonne
Archives Dép. du Tarn
Archives Diocésaines, Evéché d'Agen
Archives du Chateau de Foix
Archives du Château de la Palisse
Archives du Service historique de l'armée de terre
Archives Historiques des Armées, "Ancien régime"
Archives Mun. Cantal, procès-verbal du Conseil Municipal de Champagnac-les-Mines
Archives mun. de Bordeaux
Archives mun. de Bordeaux, série C, n° 1038
Archives Municipales de Monflanquin
Archives Nat. J.J. 72, n° 420
Archives Nat., Ba 60, de la comm. interm. 1789
Archives Nat., trésor des Chartes
Archives Nat., V 1 - 135
Archives notariées de Monflanquin
Archives parlement de Bordeaux
Archives personnelles de la famille de Chabannes, château de la Palisse
Archives personnelles de la famille de Percy
Archives personnelles de la famille de Vernejoul
Archives personnelles de la Famille Schloesing
Archives privées de "La Roque"
Armorial général du Languedoc", 1696, Bibl. Nat.
Armorial Général ou Registres de la Noblesse de France", Bibl. Mun. Toulouse, Registres 1er, 1ère partie
ARNAUD, G., "Mémoire sur les Etats de Foix", Toulouse, 1904, imp. & lib. E. Privat
Arrété préfectotral, 7-1-1957, Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
Arrêts de la Cour souveraine de Toulouse", des 2 et 25 septembre 1722 et 11 juillet 1724
Association d'entraide de la Noblesse Française", ANF éd., 1997
Attestation du gouvernement de Paris", Musée de Phalsbourg

Attestation Eglise Réformée de Monflanquin", 16-12-1676, Soc. F. Hist. Prot.
Autorisations de sépultures des réformés de la juridiction de Monflanquin", Archives Dép. du Lot-et-Garonne, E suppl.
BARRIERE-FLAVY C., “Censier du pays de Foix à la fin du XIVème siècle“, Toulouse, 1898, éd. Privat
BAUDY JEAN, “Il était une fois le midi cathare “, Nimes, 1993, éd. C. Lacour
BAYLE JEANNE, “L’abbaye de Boulbonne et la croisade des Abigeois“, 1983, éd. Pyrénnées Ariégeoise
BELLISSEN-BENAC, Lettre (1912)- Archives pers. de la famille de Vernejoul
BELLISSEN-BENAC, Lettre (1917) - Archives pers. de la famille de Vernejoul
BENOIT D., “Daniel de Vernejoul, un pasteur réformé à l’époque de la Révocation”, Laigle, 1883, imp. F. Guy éd.
BENOIT D., Bull. S. H. P. F. , 1804, p. 401
BENOIT ELIE,“Histoire de l’Edit de Nantes”, T. III, seconde partie
BERTHELOT A., “La grande Encyclopédie“, 1892, tome XVI
BETEILLE PIERRE, "Rapport", Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
Bibl. nat. : Cab. des titres, 121 ; Trésor généal. 24
Bibl. Nat. : Carrés de d’Hozier ; t. 159
Bibl. nat. : Collect. Périgord ; t. 127
Bibl. nat. : Mss. ; pièces orig., t. 640
Bibl. Nat., manuscrits, cabinet des titres, art. de Béon
Bibl. nat., Archives manuscrites, tome I , depuis l’année 960 jusqu’à l’année 1160
Bibliothèque municipale de Toulouse
Bibliothèque Protestante, Paris
BLUCHE FRANCOIS, “Dictionnaire du siècle de Louis XIV”
BLUCHE FRANCOIS, “Journal secret de Louis XIV “, Paris, 1998, éd. du Rocher
BOREL d’HAUTERIVE, "Annuaire de la Noblesse", 1855
BREMOND A., “Armorial Toulousain“, 1863, tome II
BREBON ANNE, “Le vrai visage du catharisme “, 1995, éd. F. Loubatière
BRENON ANNE, “Les archipels cathares “, Cahors, 2000, éd. Dire
BRESSAC H., “Chronique de Saint-Céré“, Aurillac, 1929
Bull. Soc. Hist. Prot. Fran.
Bull. Soc. Hist. Prot. Fran., 1857, Robin
Bull. Soc. Hist. Prot. Fran., 1988, Krumenacher
Bull. Soc. Hist. Prot. Franç., 1884
Bull. Soc. Hist. Prot. Franç., M.S. 351
Bulletin de l’Association des Amis du Passé de Saint-Céré
Bulletin du Protestantisme
BUNGENER ERIC, “Filiations protestantes“, Paris, 1996, éd. Editions Familiales, volume 1 - France, tome I
Bur. Cent. Archives Admin. Milit., Pau
CAPUL MAURICE, “Notes sur le catharisme et la croisade des Albigeois “, revue de l’Agenais, n° 1
Cartulaire de Boulbonne
CASTILLON d’ASPET (de), “Histoire du comté de Foix”,t. I, p. 184 & Bib. nat., coll. de Doat, t. I, sect. des manuscrits
CAUNA, baron de, “Armorial des Landes“, tome II
Certificats" , Archives Historiques des Armées, AA “Ancien régime”
CHAIX d’EST-ANGE, “Dictionnaire des familles françaises”
CHAMPEVAL J.B., “Dictionnaire des familles de Corrèze”
CHANCEL JACQUES , “Radioscopie”, Archives O.R.T.F., Jacques Chancel, 14 avril 1973
CHARONDAS, " un juge d’armes au Jockey-Club", Paris, 1954, éd. I.C.C.
CHONÉ A., “Un petit rageur “, L’Alsacien-Lorrain de Paris, 23 février 1913
Commission Permanente de Sauvegarde des Droits et Libertés individuels", Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
Compte de Recettes", Archives Dép. du Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
Comptes d’Anne de Menou", Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
Comptes du Cons. du Rival
Constitution des fiefs par le comte de Foix Roger-Bernard III“, Bull. Soc. Ariégoise de sciences, lettrees et arts, éd. 1889
Correspondance personnelle, Archives personnelles de la famille de Vernejoul
COSTEDOAT H., “Le peuple rebelle des Huguenots de Bergerac”
COURCELLES (de), “Dict. hist. et hérald. des Pairs de France”
COŸNE, PAUL L., "Dictionnaire des familles protestantes de Bordeaux au XVIIème siècle", fascicule IV, Archives Mun.
CRAPUCHET S., “Protestantisme et école de soins infirmiers”, 1996, éd. Presse du Languedoc
d’HOZIER, "Armorial général", Dossier Bleu 663, clas. 17661, Bibl. Nat.
D’HOZIER, “Armorial général“, Chérin 206, class. 17661, Bibl. nat.
DAUZAT A. & EOSTAING Ch., ”Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France”, Lib. Guénégaud,
Déclaration du Lt. Chennevière, Musée de Phalsbourg
DELCER de PUYMEGUE, comte, “Les vieux noms de France”, Paris, 1939, imp. P. Carrière, (Bibl. nat. FOL. Lm 1-217)
DELCER de PUYMEGUE, comte, “Les vieux noms de la France méridionale”, Paris , 1939, éd. “A la vieille France”, 12 rue Caumartin
DELORME PHILIPPE, “Louis XVII, la vérité“, Paris, 2000, éd. Pygmalion
Demande d’option pour la nationalité française de F. Hotz", musée de Phalsbourg
Demande pour la croix par le comte de Valence", Archives Historiques des Armées, AA “Ancien régime”
DESCUNES FRANCOIS, “Mirepoix”, 1902
DIENY G., “Notes généalogiques sur les Vernejoul”, 1952, Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul

Documents généalogiques", Archives personnelles de la famille de Vernejoul
Dossier Algérie", Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
DOUEN O., "Les premiers pasteurs du désert", t. 1
DUBUISSON P.P., "Armorial des principales maisons et familles du royaume", Paris, éd. H.L. Guerin & L.F. Delatour, rue Saint-Jacques
DUCLOS, Archives Dép. Ariège
DUFFAUT PIERRE, "Histoire de Mazères, ville maîtresse et capitale des comtes de Foix", éd. Mairie de Mazères, 1988
DUHAMEL GEORGES, correspondances, in "Les moissons de fer", film de G. Rougeron & J. Cl. Lubtchanshy
DUVERNOY JEAN & JAS M., "Annuaire du catharisme", en préparation
DUVERNOY JEAN, "Inquisition à Pamiers", Toulouse, 1966, éd. Privat
DUVERNOY JEAN, "La noblesse du comté de Foix au début du XIVème siècle ", Auch, 1961, éd. F. Cocharaux
DUVERNOY JEAN, "Le catharisme ", tome 1, "La religion cathare ", Toulouse, 1976, éd.Privat
DUVERNOY JEAN, "Registres d'Inquisition de Jacques Fournier (1318-1325)", Toulouse, 1965, éd. Privat
ENDURAN L., "L'ambition ou le beau monsieur de Monflanquin", Limoges, éd. Eugène Ardant et Cie
Etat Civil, Glanes, Archives dép. du Lot
Etat Civil, Mairie de Châteauroux, Indre,
Etat Civil, Mairie de Saint Céré, Archives dép. du Lot
Etat civil, Mairie de Tournon , Archives Dép. Lot-et-Garonne, 7 nivose an XIV, n° 54
Etat des Contribuables", Archives Départ. du Lot-et-Garonne, Archives de Beaupuy, Dépôt 24/3
Extrait de LIEN, Paris, avril 1912,, Argus de la Presse, 12 rue du Faubourg Montmartre,
Extrait de naissances d'Edgar de Vernejoul, Mairie de Saint-Ay, Loiret, 10 mars 1860, n° 9
Extrait des minutes des actes de mariage du culte protestant de Bordeaux, Archives Mun. Bordeaux, , GG 863 /588
Extrait du régistre de la paroisse de Saint Didier de Cadamas, Mairie de Lauzerte
Extrait du Registre des baptèmes, Eglise réformée de Paris, paroisse Sainte Marie, année 1899, n° 336
FAURE, SIMON de,"Inventaire des effets délaissés par feu sieur de Vernejoul", Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejo
FELICE P. de, "Histoire des Protestants de France", Toulouse, 1895
FELICE P. de, "Pierre de Vernejoul, procureur au parlement de Guyenne, et son journal inédit", Bull. Soc. Hist. Protest. Fran., 1904
FELICE P. de, Archives Pers. de la Famille de Félice, Lausanne
FENIE, B. & J.-J., "Toponymie occitane", éd. Sud-Ouest, 1997
Filiation de la branche française des Hotz, Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul,
FLORI JEAN, "La chevalerie en France au Mouen-Äge", Paris, 1995, P.U.F.
FOCCART JACQUES , " Journal de l'Elysée", tome II
FOCCART JACQUES , "Préface", in "France d'abord", par Pierre de Vernejoul, Paris, 1993, éd. Service de Communication du MIL
Fonds de Raymond, Archives Dép. du Lot-et-Garonne
Fonds de Verges, Archives Dép. Gers, I 3414
Fonds Delaporte, Archives Dép. du Lot
Fonds Pinasseau, Archives Historique de l'Armée
FOURNIER Jacques, "Registres d'inquisition", t. 1, p. 265, éd. franc.
France Protestante., 1ère éd., IX
FREDERIC II, in "Œuvres de Frédéric le Grand", Berlin, 1854, Imp. Royale, t. XXV
FUNCK-BRENTANO F., "Les lettres de cachet à Paris - les prisoniers de La Bastille, 1659-1789", Paris, 1993, Imp. nat.
FURLAN J.M., "L'exercice du culte réformé à Monflanquin des origines au XIXème siècle", Revue de l'Agenais, 1999
FURLAN J.M., "Pierre de Vernejoul : procureur au parlement de Guyenne", Cah. Cent. Général. Protest., 1998, n° 64
FUSTEL de COULANGES N..D., " Histoire des institutions politique de l'ancienne France", 1890 - 1892
GARCON MAURICE, "Rapport", Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
GARRIGOU A. .& HENAULT A., "Etudes historiques sur l'ancien pays de Foix et le Couserans", Toulouse, 1846
GARRIGOU A., "Etudes historiques sur l'ancien pays de Foix" Toulouse, 1858, t. I
GARRIGOU A., documents et chartes du haut Sabartez
GAULLE CHARLES de, "Lettre à Robert de Vernejoul", 28-11-1958, Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
GAULLE CHARLES de, "Lettres du général de Gaulle", 12-7-1968 & 119-1969, Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Verne
GAULLE CHARLES de, "lettres, notes et carnets", 8 mai 1945 - 18 juin 1951, Paris, 1984, éd. Plon
GAULLE CHARLES de, "lettres, notes et carnets", juin 1951 - mai 1968, Paris, 1985, éd. Plon
GAULLE CHARLES de, "Mémoires de guerre", éd. Plon, 1956
GAULLE CHARLES de, "Vers l'armée de métier ", Paris, 1934, éd. Berger-Levrault
Généalogy, Serveur Minitel 3617
GERBEAU, abbé, "Essai historique sur la baronnie de Pujols" , 1891
GOETHE, "Poésie et Vérité" (1811)
GOUZOU J.S., curé de Bretenoux,"Le Prud'homat de Castelnau-de-Bretenoux", Villefranche-de-Rouèrgue, 1951, imp. Salingrades
GOUZOU J.S., curé de Bretenoux,"Le Vieux Bretenoux", Aurillac, 1932, imp. Poirier-Bottreau
Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
GUENOT HERVE, in "Dictionnaire des journaux 1600-1789", Paris-Oxford 1991, Universitas-Voltaire Foundation
Guide des ordres, décorations et médailles militaires 1814 - 1963 , Musée de l'Armée, éd. 1982
GUILLAIN de BENOUVILLE, "Le sacrifice du matin", 1946, Paris, éd. Robert Laffont
GUILLOT FLORENCE, "Sites fortifiés en Sabartèz à l'époque médiévale", Toulouse - Le Mirail, Mémoire D.E.A., juin 1990, Archives Dé
GUILLOT FLORENCE,, "Fortifications, pouvoirs, peuplement du Sabartèz du début du XIème siècle au début du XVème siècle", Toulo
HAAG, Préfet, "Contribution au rapport du Président", Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
Histoire de la Réforme, la Marche et le Limousin", Limoges 1885, imp. D. Gely, Bibliothèque nationale, L 175 & 241
Historishe Hirchen Nachrichten von der Stadt Altona", 1 vol., 1790

Inventaire des Archives de la Tour Ronde du Château de Foix
Inventaire", 12- 31 mars 1736, Archives de Corrèze, E, n° 931, 1659-1789
ISAAC de PERES, "Chronique", Archives Dép. Gironde
ISAMBERT, Tome XX, n° 1290
JAL A., "Dictionnaire critique de biographie et d'histoire" 1ère éd. grand in-8°
JAS MICHEL, "Braises cathares", Portet-sur-Garonne, 1992, éd. Loubatières
JAUGRAIN, J. de, "La Maison de Caumont La Force" , 1912, Paris, éd. Lib. H. Champion
JEAN STAROBINSKI, "Montesquieu", Paris, 1982, éd. du Seuil
JOUGLAS de MORENAS, "Grand Armorial de France", tome I, IV & V
Journal Officiel, 9 nov. 1920
Journal Officiel, 6 avril 1957
JOUTARD PHILIPPE, "La révocation de l'Edit de Nantes, une erreur d'analyse aggravée par l'obstination", Bull. Soc. Hist. De France, 1
LABAL PAUL, "Cathares en occitanie "
LA COSTE-MESSELIERE R. de, "Compostelle, pélerinage de l'Europe", Miroir de l'Histoire, juillet 1972, n° 271
LA ROQUE L. de & BARTHELEMY E. de, "Catalogue des gentilhommes de languedoc et de Roussillon, Foix, Comminges & Cousseran"
LACORDAIRE HENRI-DOMINIQUE , "La Sorézienne", 1857
LAGARDE A., "Chronique des Eglises réformées de l'Agenais", A. Lagarde
LAGORCE PATRICE, "La paroisse de Queyssac à la veille de la Révolution française", Tulle, 1999, revue Limouzi,
LAGORCE PATRICE, "Queyssac et son pays sous la Révolution", Lemouzi, Tulle, 1999, n° 150
LAHONDES JULES de, "Annales de Pamiers", tome II, Toulouse, éd. Privat
LAINE M. (succ.M. de COURCELLES), "Archives Généalogiques et Historiques de la noblesse de France-Généalogie de la maison de Lo
LASSERRE, HUBERT, "Histoire de Villeréal", 1964
Le journal politique de Bouillon", Intermédiaire des Chercheurs et Currieux, Paris, 1998, N° 559
Le Monde", 12 octobre 1986 & Archives des houillèrs du bassin de Lorraine, Ser. Archives et Doc.
Le Monde, 16-6-1962
LE ROY LADURIE EMMANUEL, "L'Histoire des Cathares", Toulouse, 1979, éd. Privat
LE ROY LADURIE EMMANUEL, "Montaillou, village occitan de 1294 à 1324", Paris, 1975, éd. Gallimard
LEHUGEUR PAUL, "Histoire de l'armée française", Paris, 1880, éd. Hachette
LEMOINE JACQUES, " Toponyme du Languedoc et de la Gascogne", 1975
LEROUX ALFRED, "Histoire de la Réforme dans la Marche et le Limousin", Limoges, 1888, p.VIII, 214 - 219
Lettre d'un témoin", 5 septembre 1685, Leyde, Bibliothèque wallonne
Lettre de l'Attaché de presse de l'Ambassade de France à Londres à la Socialist Medical Association", 17-5-1957, Archives Dép. Lot-et
Lettre de Ravensbrück", Archives Départ. Lot et Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
Lettres patentes de Charles X", 20 juillet 1829
Liste des officiers retraités", juridiction de Tournon, Archives Dép.s de Gironde, C 2934
Livre généalogique", Archives de la paroisse Baar, Canton de Zug, Suisse
MARE-VENE A.-F. & BOUILLE M. , "Le Pays de Foix", éd. La Duraulié, A.C. Villeneuve-sur-Lot - fonds Lafon - Lm2
MARTIN-LAVAL MAURICE ANTOINE, " Lettre à sa sœur Marie", in "Paroles de Poilus", Paris, 1998, éd. Librio
MATEU ANDRE, "Quand Casseneuil était cathare", Revue de l'Agenais, 1999, n° 3
MATURIN G., La Haye, chez Abraham Troyel, 1687
MELLER PIERRE, "Armorial du Bordelais ", 1906, tomes I, II & III
Mémoire pour la croix Saint Louis de Jean-Louis de Vernejoul", Archives Historiques des Armées, AA "Ancien régime"
MENOU ANNE de , "Compte que rend Anne de Menou ... ", Archives Pers. de la Famille de Vernejoul
MEYER, "Grand Dictionnaire de la Conversation"
MICHELET E., "L'émancipation", Toulouse, 18 mars 1870
Ministère de la Guerre, Archives adminst. n° 10044, Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
Ministère de la Guerre, Décrets de pension
Minutes du tribunal de première instance de Foix", 12 avril 1858, Archives Person. de Mme Barbé (Pau)
MOLLET GUY, "Déclaration à la séance solennelle d'ouverture de la Commission", 10 mai 1957, Archives Dép. Lot-et-Garonne
MOLLET GUY, "Lettre à Robert de Vernejoul", Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
Monflanquin ", Villeneuve-sur-Lot, 1992, imp. de la Tour
MORNET DANIEL, "Origine intellectuelle de la Révolution française", Paris, 1954, éd. Armand Colin
NELLI S., "Les Châteauverdun, une famille noble cathare du comté de Foix", Hérésis n° 7, déc. 1986.
NIEL FERNAND , "Albigeois et cathares", P.U.F., 1955, p. 123
NIEL FERNAND, "Monségur, temple et forteresse des Cathares d'Occitanie", Grenoble, imp. Allier
Nobiliaire de Montauban", Archives Dép. du Tarn-et-Garonne
O'GILVY G., "Nobiliaire de Guyenne et Gascogne", Bordeaux, 1856, tome I, liste des gentilhommes convoqués aux assemblées de nob
O'GILVY G., "Nobiliaire de Guyenne et Gascogne", Bordeaux, 1856, tomes I, II & III
ODO GEORGES, "La révocation de l'Edit de Nantes", Monflanquin, 1985, éd. "Sous les arcades"
ODO GEORGES, "Les mariés de 1789 à Monflanquin", Revue de l'Agenais, 1998, n° 3
OMAR EL KATEB, in "Vie de Saladin", Baha ed din ibn chaddad,
Ordo Nobilitaris", éd. Jean de Bonnot, Paris
PASQUIER, F.,"Privilèges et libertés des trois Etats du comté de Foix à la fin du XIVème et au commencement du XVème siècle".
PEYRAT, NAPOLEON, "Histoire des Albigeois", tome I
PIONNIERS, Revue aéronautique des Vieilles Tiges, n° 143, janvier 2000
POMPIDOU GEORGES, "Lettre à Robert de Vernejoul", 5 juillet 1973 Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
POPLIMONT Ch., "La France héraldique", Paris, 1874, éd. St. Germain, tome III

POUSSOU J.P., “Actes du congrès interfédéral des sociétés savantes du Centre, Languedoc, Pyrénées, Gascogne et Sud-Ouest “, S.L.
Précis de généalogie de la maison de Bellissen", présenté aux Etats de la province, Foix
Procès-verbal du Conseil Municipal de Champagnac-les-Mines", Archives Mun. Cantal, 17 mai 1908
Protocole du secrétariat de l’Eglise réformée française de Hambourg-Altona”, Protocole des naissances et des décés
Protocole du secrétariat de l’Eglise réformée française de Hambourg-Altona, de 1686 à 1708 ”
PUY de CLINCHAMPS, PHILIPPE du, “La noblesse“, Paris, 1996, éd. L’Intermédiaire des Chercheurs et Curieux
Q1* 1099 10e folio 41 (plan) & Q1* 1099 10d-xi folio 50 r° (liste)
RAMISSE PIERRE, “La capacité juridique de l’ancien régime à nos jours“, Corrèze généalogie, 1997, n° 44
Récépissés sur la taille", Archives Dép. du Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
Registres d’Etat Civil, Mairie de Vernajoul
Registres d’Etat Civil, Mairie d’Audon, 30 mars 1947
Registres de J. FOURNIER, t. 1, éd. franc.
Registres de l’Etat Civil, commune de Montcaret
Registres de l’Etat Civil, Mairie d’Audon
Registres de l’Etat Civil, Mairie du Vigan, Gard
Registres de l’Etat Civil, Mairie du Vigan, Gard, 9 août 1888
Registres de l’intendance, Archives Dép. Gironde, subdélégation d’Agen,
Registres de la jurade de Monflanquin, Archives Dép. du lot-er-Garonne, E Sup 3464 à 3473
Registres de la Noblesse de France, Registres I , 1ère partie, p. 298, Bibliot. munic. de Toulouse
Registres de la Religion Réformée, paroisse de Charenton, 12-3-1673
Registres de la Religion Réformée, paroisse de Monflanquin
Registres de la Religion Réformée, paroisse de Saint Saturnin de Thézac, Lot-et-Garonne
Registres des baptèmes, Eglise réformée de Paris, paroisse Sainte Marie
Registres des croyants cathares, Archives Dép. Lot-et-Garonne, manuscrit 124 & 202,
Registres des mariage, Temple du Vigan
Registres des naissances, Mairie de Saint-Ay, Loiret
Registres du greffe de la municipalité de Tournon d’Agenais, signé : abbé de Vernejoul, vicaire général
Registres du greffe du contrôle et des insinuations ecclésiastiques de Pamiers, signé C. d’Agoult
Registres paroissiaux et Etat civil, Tournon d’Agenais
Registres paroissiaux, paroisse de Corconat
Registres paroissiaux, paroisse de Monflanquin
Registres paroissiaux, paroisse de Saint André de Monflanquin
Registres paroissiaux, paroisse de Saint Saturnin de Thézac
Registres paroissiaux, Richterschweil, Suisse
Registres paroissiaux, St. Eutrope de Verteuil, Archives Dép. du Lot-et-Garonne
Registres protestants de Bordeaux
Relevé des notes Mr. Hotz, 13ème corps d’armée, 1909, Musée de Phalsbourg
REVERAND, Vicomte A., “titres, anoblissement et pairies de la restauration 1814-1830“, éd. 1901
REVILLE, ALBERT, La Revue des Deux Mondes , mai 1874
Revue d’Agenais, 1913
RICHARD MICHEL-EDMOND, “la vie des protestants français de l’Edit de nantes à la Révolution“, Paris, 1994, Les Editions de Paris
RICHARD, MICHEL, “La vie quotidienne des protestants sous l’ancien régime”, Paris, 1966, éd. Hachette
RICHET, Pr., "Lettre au Pt. Béteille “, 1-7-1957, Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
RIETSTAP J.B. & ROLLAND V. , “Amorial général ”, Institut héraldique universel, tome I, II, IV & VI
ROQUEBERT MICHEL, “Histoire des cathare“, Paris, 1999, éd.éd. Lib. Acad. Perrin
ROQUEBERT MICHEL, “L’épopée cathare“, Toulouse, 1970, éd. Privat, tome I
ROQUEBERT MICHEL, “La religion cathare“, Portet-sur-Garonne, 1997, éd. Loubatières
ROQUEBERT MICHEL, “Les Cathares“, Paris, 1998, éd. Perrin
RUMEAU R., “Monographie de la Bastide-de-Serou“, Paris, 1882, Lib. Larose
Saint Laurent-les-Tours“, Journal Lou Païs, éd. Off. Tourisme Saint-Céré, n° 352
SARRAZIN H., "Papistes et Parpaillots en Aquitaine", Bordeaux 2000, éd. Les Dossiers d'Aquitaine
Saumur, école des blindés de demain", Panazol, 2000, éd. Lavauzelle
SAUPIN GUY, “L’Edit de Nantes“, La Crêcue, 1998, éd. Geste éditions
SAYOUS A., “Histoire de la littérature française à l’étranger”, 1853, tome 1
SCHAFFNER, R.P.H., "Allocution", Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
SCHICKLER F. de, “France protestante“, Paris, 1878, Encyclopédie des Sciences religieuses, t. V
SCHLOESING-FROSSARD RACHEL, “Quelques souvenirs du vieux temps dictés par bonne-maman”, Archives privées de "La Roque"
SEILHADE JEAN-ARNAUD, “Mémoire des Prétendus Réformés les plus obstinés de Monflanquin”, Archives Dép. Lot-et-Garonne
SEREVILLE E. de & SAINT-SIMON F. de, “Dictionnaire de la Noblesse française“
Soc. His. Prot. Franç., Bull. Hist. et Litt., 1885, n° 9 & 10
Soc. Hist. et Archives de Saverne, Phalsbourg, , Cahier 70-71
STENGER A., “Verreries et verriers au pays de Sarrebourg”, Soc. Hist. et Archives Lorraine, 1988
Tables de la ville d’Olliergues“, Fonds Bouillon, A.N. R 2 - 161
TERSAC JEAN de, "Testament", 6 mars 1545, Archives Dép. Ariège, E 228
TERSAC JEAN-MARIE-REGIS-ALEXANDRE de, "Testament", 10 mai 1856", Archives Mun. De Vernajoul
TOURNIER GASTON, “Les galères de France et les galériens protestants du XVIIème et XVIIIème siècle”
Transcription “Mort pour la France”, Greffe du tribunal civil de Figeac, 10 septembre 1921

Trésor du château de Pau, cote n° 5, du 8 mars 1724
TUCOO-CHALA PIERRE, "Gaston Fébus, prince des Pyrénées", Pau, 1991, éd. Deucalion
VAISSETTE (dom) & de VIC (dom),“Histoire générale du Languedoc”, t. II, “Preuves” Copie collat. extraite des Archives Dép. de l’Ari
VALETTE REGIS, “Catalogue de la Noblesse française“, Paris, 1989, éd. Laffont
VALETTE REGIS, corrspondance personnelle, 1993
VAN KERREBROUCK PATRICK, “La maison de Bourbon“, Villeneuve d’Ascq, 1987
VERDIER JEAN du, “La noblesse et l’état militaire“, Paris, 1996, Bull. de l’A.N.F., n° 229 & 238
VERNEJOUL DANIEL de, "Testament", Archives Dép. du Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
VERNEJOUL EDGAR de, "Henri Fabre, l’Homère des insectes", Nyons, 1928, éd. Lien de l’Ère nouvelle
VERNEJOUL EDGAR de, "Hyménée de Gascogne et d’Alsace", Nyons, éd. Lien de l’Ère nouvelle, & Poème
VERNEJOUL EDGAR de, "Le geste d’épopée de Coligny", Nyons, éd. Lien de l’Ère nouvelle
VERNEJOUL EDGAR de, " Théatres antiques de Provence", Avignon, 1927, éd. Lib. Prov. Roumanille
VERNEJOUL EDGAR de, “Maison de Vernejoul”, Archives Personnelles de la famille de Vernejoul
VERNEJOUL EDGAR de, “Note sur la famille de Vernejoul”, Archives Dép. du Lot-et-Garonne, 85 J, fonds de Vernejoul
VERNEJOUL EDGAR de, "O morts, nouyveaux aïeux !" & “ Jeanne d’Arc”, Nyons, 1923, éd. Lien de l’Ère nouvelle
VERNEJOUL EDGAR de, “Poèmes“, Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
VERNEJOUL HENRI de & DURLEWANGER ARMANT, “Autopsie d’une victoire morte”, Colmar, 1970, éd. S.A.E.P.
VERNEJOUL HENRI de, “Lettre à son frère“, 27/12/1944, Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
VERNEJOUL HENRI de, "Ordre du jour de la 5ème D.B.", 22 avril 1945
VERNEJOUL JEAN-FRANCOIS de, (18C1), "Lettre à son père", Archives personnelles de la famille de Vernejoul
VERNEJOUL JEAN-FRANCOIS de, (18C1), “Livre de Raison“, Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul & Archives
VERNEJOUL JEAN-LOUIS de, (17A16), ”Collecteur d’impôts“, Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J. Fonds de Vernejoul
VERNEJOUL JEAN-LOUIS de, (17A16), “Livre de Raison“, Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J. Fonds de Vernejoul & Archives pers
VERNEJOUL JEAN-LOUIS de, (17A16), “Etat des Enfants qu’il plut à Dieu de nous donner...“, in "Livre de Raison"
VERNEJOUL JEAN-LOUIS de, (17A16), "Lettre à Monsieur de Tourny" , Archives Dép. du Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
VERNEJOUL JEAN-LOUIS de, (19C1), "Livre de Raison", cahier 1783-1795, Archives Personnelles de la famille de Vernejoul
VERNEJOUL JEAN-LOUIS de, (19C1), "Livre de Raison", vol. 1810-1820, Archives Départ. Lot-et-Garonne, 85 J, Fond de Vernejoul
VERNEJOUL MADELEINE de, “Libération de Marseille”, Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
VERNEJOUL PIERRE de, “Famille de Vernejoul“, Corrèze généalogie, juin 1997, n° 44
VERNEJOUL PIERRE de, “France d’abord”, Paris, 1993, éd. Service de Communication du MIL
VERNEJOUL PIERRE de, “Origine de la famille de Vernejoul“, Cah. Cent. Général. Protest., 1999, n° 67
VERNEJOUL PIERRE de, “Pierre de Vernejoul“, Bull. Gén. Gasconne Gersoise, 1998, n° 4,
VERNEJOUL PIERRE de, “Un témoin de la révocation de l’Edit de Nantes en Guyenne“, Bull. A.N.F. n° 237
VERNEJOUL PIERRE V de, (16A1), “Livre de Raison”, tome I & II, Archives Dép. du Lot-et-Garonne, 85 J. Fonds de Vernejoul & Archi
VERNEJOUL PIERRE V de, (16A1), “Supplique”, 1686, Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernjoul
VERNEJOUL ROBERT de, Acad.; nat. de Med., sept. 1979
VERNEJOUL ROBERT de, "Carnets de route n° 1, 2 & 3", Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
VERNEJOUL ROBERT de, "Communiqué du président du Conseil de l’Ordre", 20 mai 1968
VERNEJOUL ROBERT de, “Extraits du manuscrit, Cercle d’Etudes et de Recherches sur le Gaullisme “, La Baule, 2 juin 1973, Archives
VERNEJOUL ROBERT de, "Lettre à sa femme", 20 octobre 1947, Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
VERNEJOUL ROBERT de, "Lettre au docteur J. R. Debray", Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
VERNEJOUL ROBERT de, "Lettre au Pt. Béteille", Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
VERNEJOUL ROBERT de, "Lettre du président du Conseil de l’Ordre", Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
VERNEJOUL ROBERT de, "Rapport", Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
VERNEJOUL ROBERT de, “Livre d’or”, Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
VOLTAIRE, “Correspondance“, éd. Besterman, D 19.001
VUILLIER M., “Histoire de la famille de Tersac de Monteraud“, Toulouse, 1998, 5 rue de la Dalbade
WOELMONT de BRUMAGNE, baron de, “La Noblesse française subsistante“, Paris, 1928, Lib. H. Champion, tome II
WOJCIECHOWSKI S., "Chronique de Monflanquin", Prod. com. Monflanquin, 2000
X ... ,"Bribes tirées du Livre Journal de feu mr Verneiou“, Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernjoul
ZELLER, Général, "Rapport", Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
ZELLER, Général, RICHET & de VERNEJOUL, Prof., "Conclusions", Archives Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul

1ère partie

Généalogie descriptive

Chapitre 1

Origine des Vernejoul

Figure 1

carte n° 1 : Atlas national de France - 27 janvier 1790

(Figure correspondant dans le texte à la page 15)

Figure 5

a) - château de Vernajoul, en 1906, vu de l'"Ariège (façade nord).

b) - état actuel du château vu de la rive droite de l'Ariège (façade est) et plan cadastral datant de 1847.

(page 16)

a -

b -

Etat actuel du "Château" de Vernajoul, vu de l'Ariège

Figure 61

Plan cadastral de Monflanquin

(page 320)

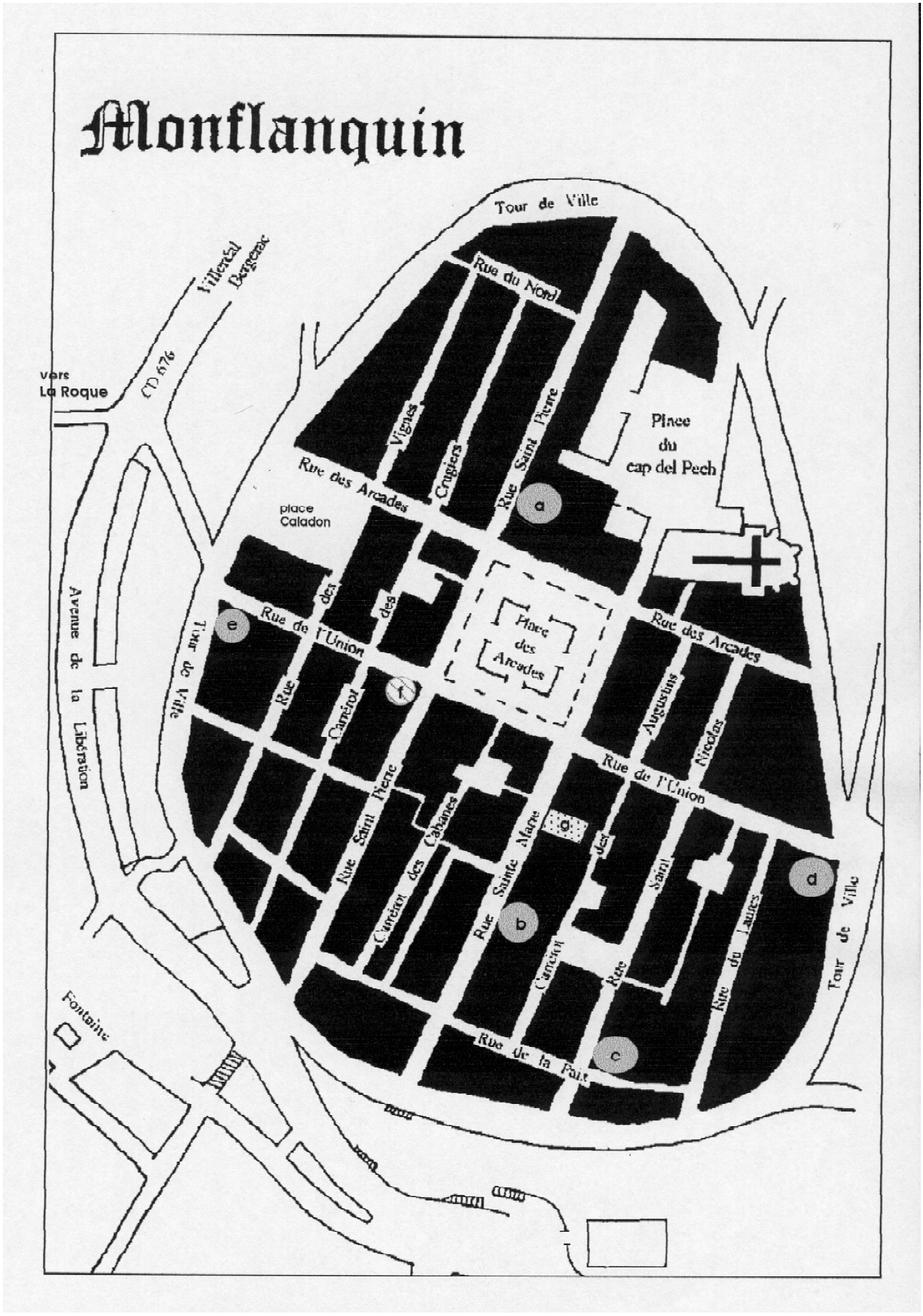

Figure 62

Portrait de Philippine de Vernejoul , 1754 - 1825 (19C2)

(page 336)

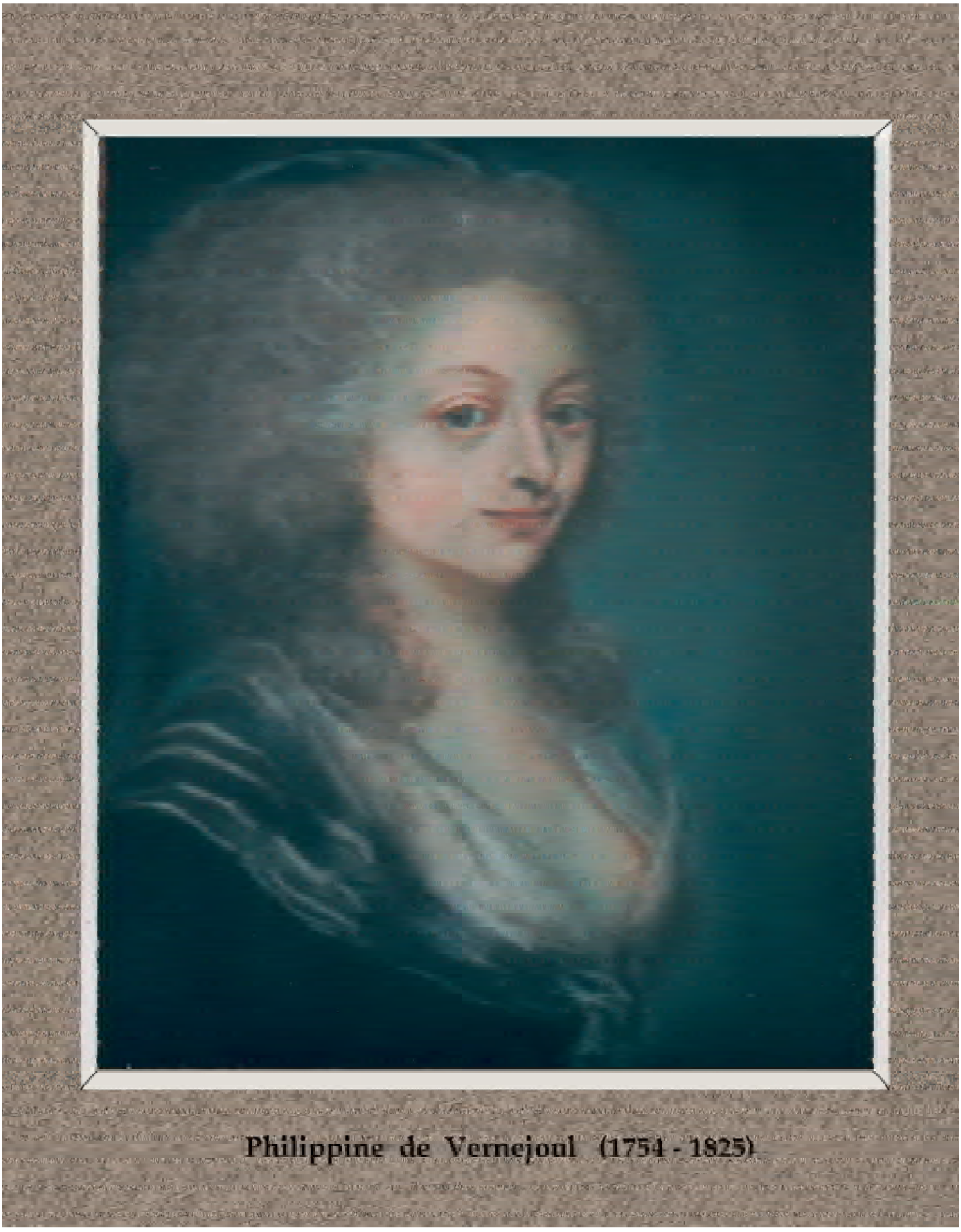

Figure 63
Château de Chanteyrie, Nyons (Drôme)
(page 347)

Figure 64

Citation à l'Ordre de l'Armée (Robert de Vernejoul - 1918)

(page 347)

2ème partie

Synthèse

Chapitre 1

Aspect nobiliaire

I)- Authenticité de la noblesse

Figure 36
Les différents nobiliaires
(page 237)

LES DIFFERENTS NOBILIAIRES

1)- G. O'GILVY, "***Nobiliaire de Guyenne et Gascogne*** ", Bordeaux, 1856, tome III, pp. 65 - 86

2)- Baron de WŒLMONT de BRUMAGNE, "***La Noblesse française subsistante*** ", Paris, éd. lib. A.H. Champion, tome II, p. 21

3)- CHARLES D'HOZIER, "***Armorial général*** ", Chérin 206 , clas. 4116

4)- CHARLES D'HOZIER, "***Dossiers bleus*** ", Bibl. Nat., vol. 112

5)- JOUGLAS de MORENAS, "***Grand Armorial de France*** ", Tome IV, p. 436 & tome VI, p. 436, n° 34.499

6)- J.B. CHAMPEVAL, "***Dictionnaire des familles de Corrèze*** ", p. 84

7)- PIERRE MELLER, "***Armorial du Bordelais*** ", 1906, tome III , p. 283

8)- Comte DELCER de PUYMEGUE, "***Les vieux noms de France*** ", Paris, imp. P. Carrière, 1939, p. 298 (Bibl. nat. FOL. Lm 1 - 217)

9)- Comte DELCER de PUYMEGE, "***Les vieux noms de la France méridionale*** ", Paris , éd. "A la vieille France", 12 rue Caumartin, 1939, p. 596

10)- "***Ordo Nobilitaris*** ", éd. Jean de Bonnot, Paris, éd. 1981-1982, t. V, p. 932,

11)- "***Fonds de Raymond*** " (Propriété publique), Arch. Départ. du Lot-et-Garonne

12)- "***Armorial général du Languedoc*** " , 1696, Bibl. Nat.

13)- J.B. RIETSTAP & V. ROLLAND, "***Armorial général*** ", Institut héraldique universel, suppl. tome III, p. 814 & tome VI, planches.

14)- E. de SEREVILLE & F. de SAINT-SIMON, "***Dictionnaire de la Noblesse française*** "

15)- REGIS VALETTE, "***Catalogue de la noblesse française*** ", Paris, éd. Laffont, 1989

16)- ERIC BUNGENER, "***Filiations protestantes*** ", Paris, éd. Familiales, 12 rue Jacob, 1996, vol. 1, tome I, p. 942 - 944

17)- " ***Association d'entraide de la Noblesse Française*** ", éd. 1997, p. 292

Figure 37
Armes des “Vernejoul”

Maison de VERNEJOUL

“d’azur à la fasce d’or “

- G. O’GILVY, “*Nobiliaire de Guyenne et Gascogne* ”, éd. 1856, Bordeaux, tome III, pp.. 65 à 86
- “Fonds de Raymond” (Propriété publique), Arch. Départ. du Lot-et-Garonne
-”*Armorial général du Languedoc*” , 1696, Bibl. Nat.
- J.B. RIETSTAP & V. ROLLAND, “*Armorial général* ”, Institut héraldique universel, suppl. tome III, p. 814
- PIERRE MELLER, “*Armorial du Bordelais* “, 1906, tome III, p. 283
- REGIS VALETTE, correspondance personnelle, 1993

Branche cadette VERNEJOUL

- Branche cadette demeurée vraisemblablement dans le Limousin au XVIème siècle.

“ de Gueules à la fasce d’or au chef de sable chargé de trois fleurs de lys d’argent “

- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, “*Armorial général* ”, Institut héraldique universel, tome VI, planches.
- JOUGLAS de MORENAS, “*Grand Armorial de France* “, tome VI, p. 436, n° 34.499
- E. de SEREVILLE & F. de SAINT-SIMON, “***Dictionnaire de la Noblesse française*** “
- REGIS VALETTE, “*Catalogue de la Noblesse française* ”, éd. Laffont, 1989, p. 191
- REGIS VALETTE, correspondance personnelle, 1993

Le “*Grand Armorial de France*”, cite les Vernejoul sous le numéro : 34.499, portant : “de gueule à la fasce d’or, au chef de sable chargé de trois fleurs de lys d’argent”. On retrouve ces mêmes armes dans le “*Catalogue de la noblesse française*” de Régis Valette, dans le “*Dictionnaire de la noblesse française* ” et dans l’“*Armorial général*” de J.R. Rietstap, au nom de “Vernajoul”, alors que ce même armorial cite les Vernejoul, Seigneurs de La Roque-David et Ferrié, originaire de Guyenne, avec, comme armes : “d’azur à la fasce d’or” 44 . Deux armoiries portées par la même famille ne sont pas exceptionnelles, les deuxièmes armes, qui présentent des modifications et des surcharges par rapport aux premières, étant en réalité une différenciation, par ailleurs classique, de branche cadette (R. Valette, correspondance personnelle).
(page 240)

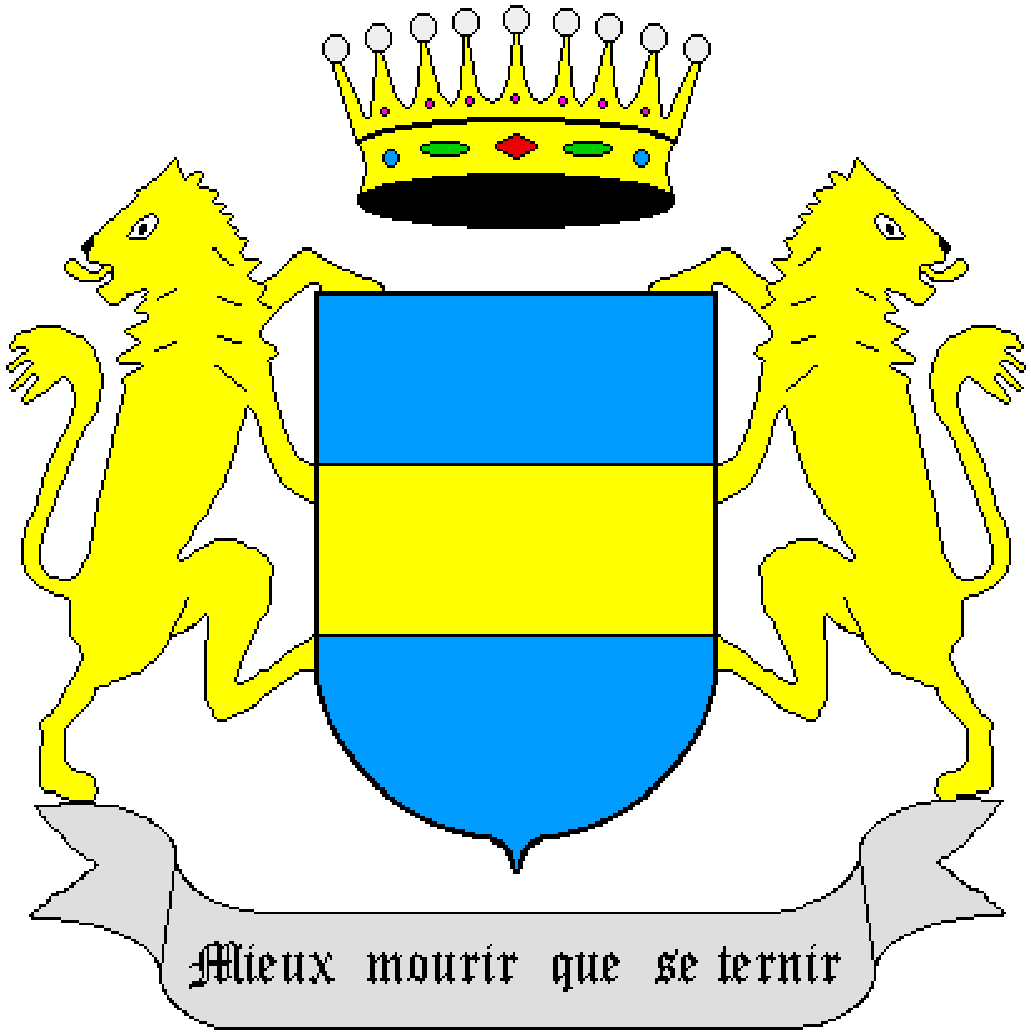

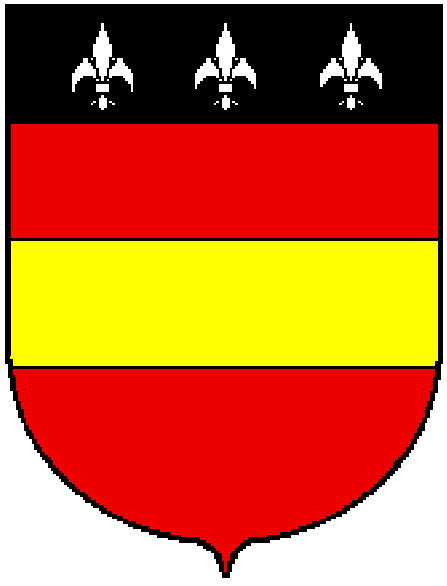

Branche cadette **Vernejoul**

II)- Familles alliées (a)

Figure 38
Armes des principales familles alliées : Foix et Bas-Limousin

BELLISSEN

Roger I de Vernejoul, chevalier, né vers 1090, épouse Almonde de Mirepoix-Bellissen.

"d'or à trois bance de gueules, au chef d'azur chargé de trois coquilles d'argent "

- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, "*Amorial général* ", Institut héraldique universel, tome 1, p. 158
- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome I, planche CLXX

LORDAT

Raimond, fils de Roger I de Vernejoul, épouse Brunissande de Lordat

"d'or à la croix de gueules "

- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome 2, p. 97
- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome IV, planche LXXXIX
- A. BREMOND, "*Armorial Toulousain* ", 1863, tome II, p. 106
- Comte DELCER de PUYMEGUE, *"Les vieux noms de la France méridionnale "*, p. 194
- M. LAINE (succ. M. de COURCELLES), "*Archives Généalogiques et Historiques de la Noblesse de France - Généalogie de la maison de Lordat* ", Toulouse, 1910, tome XI, pp. 5, 23 & 31, éd. E. Privat

BORT

Pierre II de Vernejoul épouse Mlle de Bort-Pierrefite

"d'azur au sautoir engrelé d'or "

- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome 1, p. 256
- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit.,tome II, planche CCLXXI

LESTRANGES

Hugues, frère de Pierre II, épouse Dauphine de lestranges

" gueules au lion léopardé d'argent en chef et deux lions rampants et adossés d'or en pointe "

- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit.,tome II, p. 598
- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit.,tome IV, pl. LIV
- Comte DELCER de PUYMEGUE, op. cit., p. 192
- PIERRE MELLER, "*Armorial du Bordelais* ", 1906, tome II, p. 354

LESPINASSE

Bernard III de Vernejoul épouse vers 1408 Alaïs de Lespinasse

"*burelé d'argent et de gueules, de huit pièces "*

- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome 2, p. 56
- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome IV, planche LII
- A. BREMOND, op. cit., tome II, p. 94

CHABANNES

Des actes datés respectivement des 30 août 1409, 20 février 144, 13 mars 1485 et de 1542 lient Bernard III, Jacques II, Jacques III et Antoine de Vernejoul à la famille de Chabannes.

"de gueules au lion rampant d'hermine couronné d'or"

- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome I, p. 396
- P.P. DUBUISSON, "*Armorial des principales maisons et familles du royaume* ", éd. H.L. Guerin & L.F. Delatour, rue St. Jacques Paris, 1757, tome I, p. 91, n° 72

(*page 243)*

Comté de FOIX & BAS - LIMOUSIN

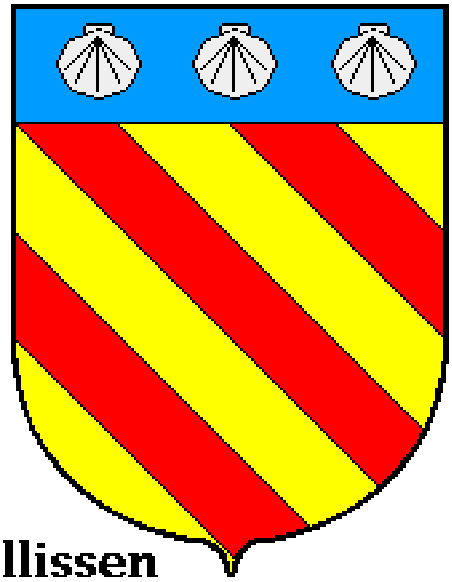

Bellissen

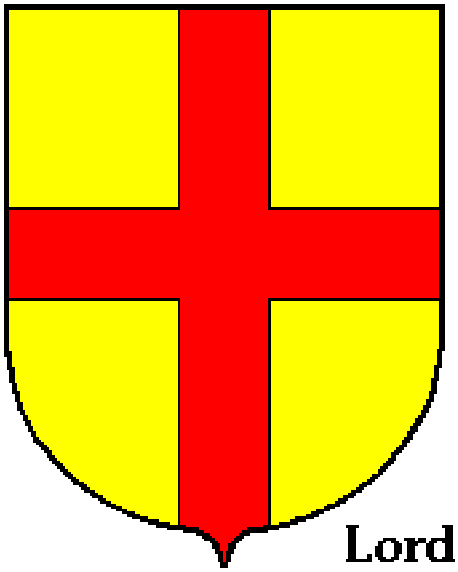

Lordat

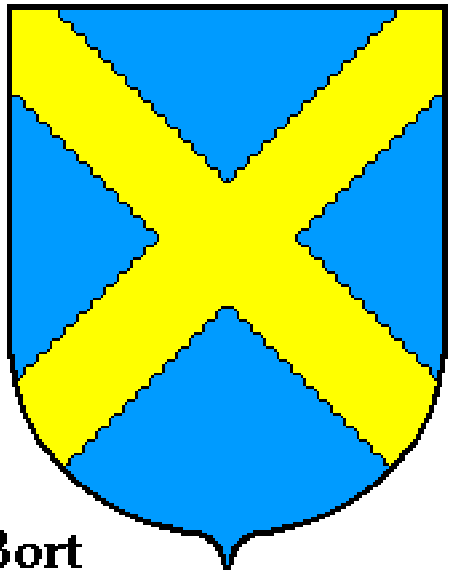

Bort

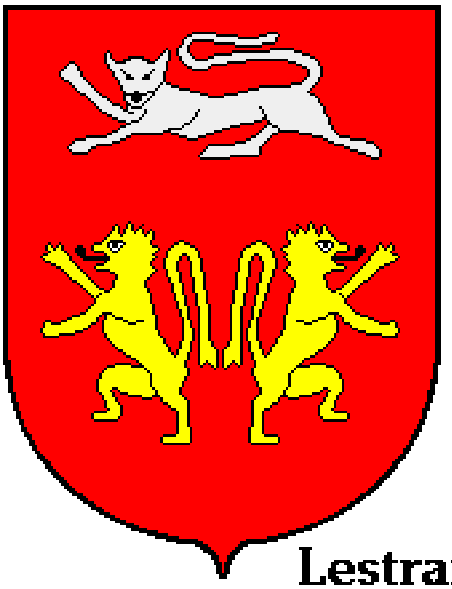

Lestrange

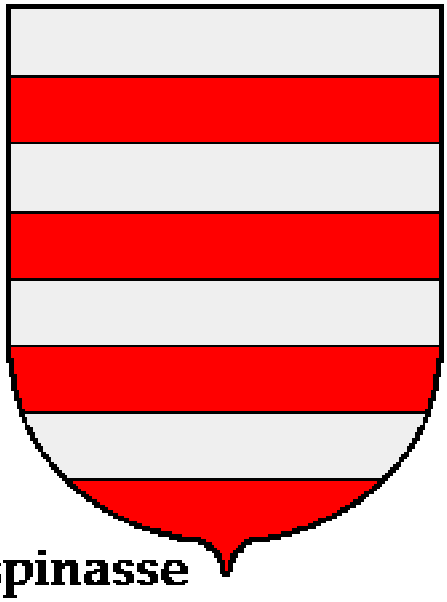

Lespinasse

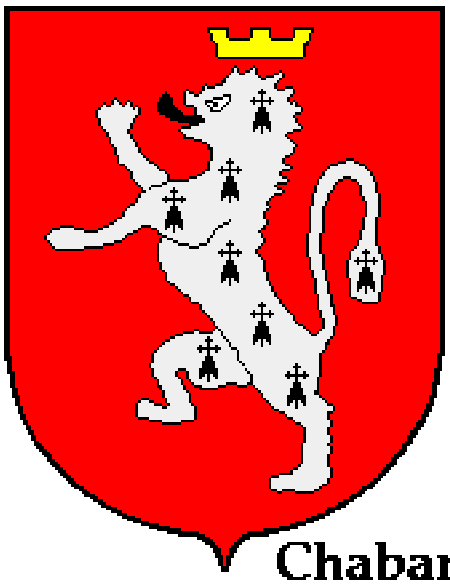

Chabannes

Figure 39
Tableau XXIV : Maison de Lordat
(page 244)

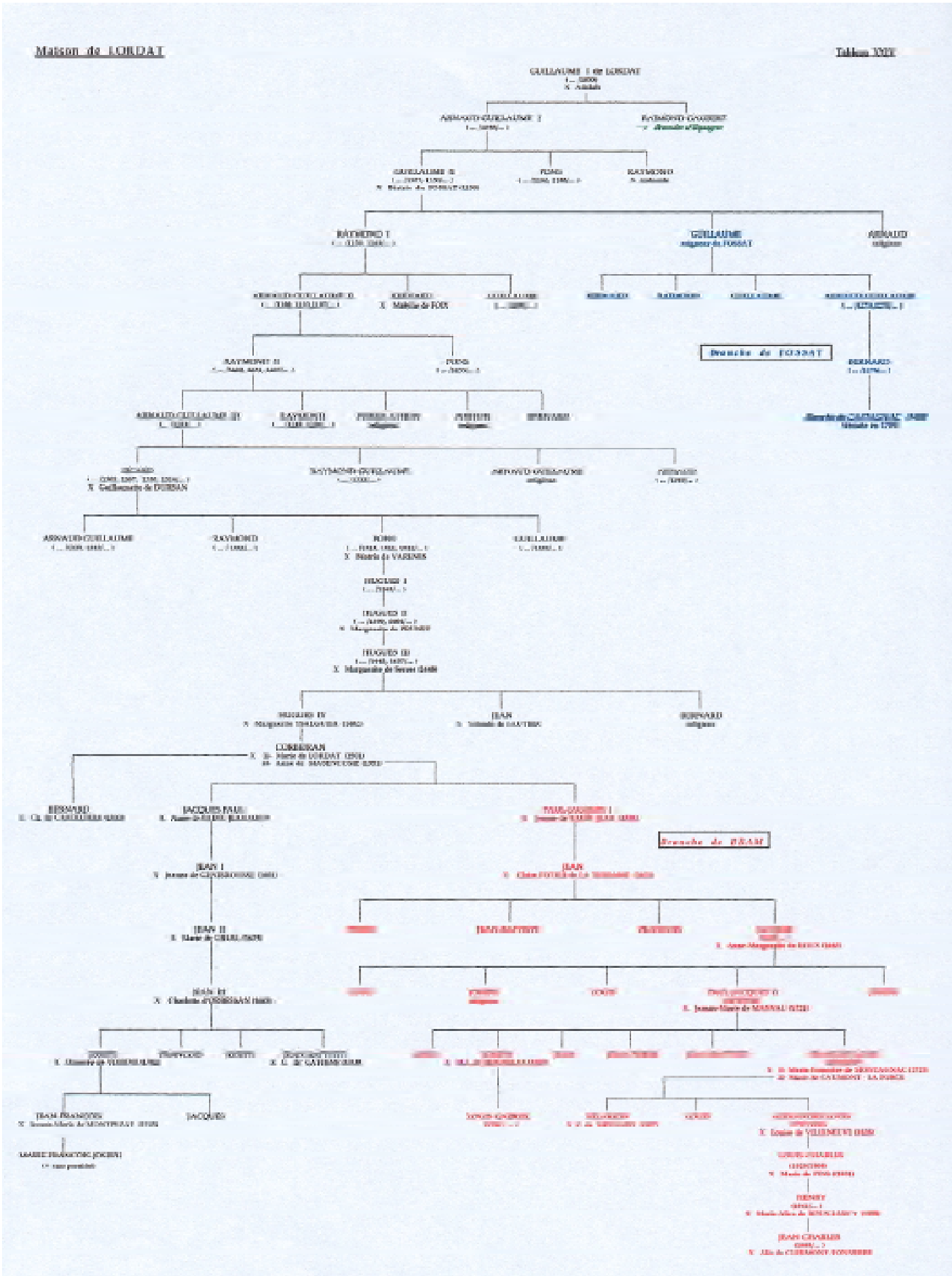

Figure 40

Armes des principales familles alliées : Guyenne et Gascogne (1)

JOUBERT

Antoine de Vernejoul épouse le 23 février 1559 à Uzerche Jeanne de Joubert

" d'azur à trois chevrons alésés d'or, posés deux et un "

- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome 1, p. 1050
- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome III, planche CCLXXXIII

LOLMIE

Pierre III de Vernejoul, né à Uzeche en 1560, épouse le 23 juin 1590 Isabelle-Jeanne de Burgua de Lolmie

"1 et 4 d'argent à un ormeau de sinople, 2 et 3 d'azur au lion d'or "

- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome 2, p. 92
- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome IV, planche LXXXIV

BECAYS

- Marie-Thérèse de Bécays épouse en 1619 Daniel de Vernejoul ---> Pierre V de Vernejoul.
- Cécile de Capdeville, fille de Anne de Bécays et de Moïse de Capdeville, épouse en 1707 Robert de La Grave, fils de Pierre V de Vernejoul et Anne de Menou ---> Jean-Louis de La Grave qui épouse en1752 Catherine-Clémence de Bécays, fille de Paul de Bécays et de Jeanne- Louise de Védrines.
- Jeanne de Bécays épouse en 1707 Jean-François, fils de Pierre V de Vernejoul et Anne de Menou.
- Jean de Bécays épouse vers 1780 Jeanne Lafon, fille de J. Lafon et d'Elisabeth de Vernejoul de La Grave.

"d'azur au lion d'or, au chef cousu de gueules, chargé de trois poires d'argent"

- G. O'GILVY, "*Nobiliaire de Guyenne et Gascogne* ", Bordeaux, 1856, tome II, p. 297
- CHAIX d'EST-ANGE, "*Dictionnaire des familles françaises*" , p. 220
- Lettres patentes de Charles X, 20 juillet 1829

LARTIGUE

- Jeanne de Lartigue épouse en 1651 Pierre V de Vernejoul ---> Daniel, sans descendance.
- Suzanne de Lartigue épouse en 1752 Jean-François de La Roque, petit-fils de Pierre V de Vernejoul.

"de gueules au lion d'or"

- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome IV, planche XXVI
- Baron de CAUNA, "*Armorial des Landes* ", tome II, pp. 267 - 277
- "*Nobiliaire de Montauban* ", Arch. Départ. du Tarn-et-Garonne
- A. BREMOND, op. cit., tome II, p. 67
- PIERRE MELLER, op. cit., tome II, p. 309

MENOU

Anne de Menou épouse le 25 avril 1661 Pierre V de Vernejoul, veuf de Jeanne de Lartigue.

"de gueules à la bande d'or"

- G. O'GILVY, op. cit., tome II, p. 87
- JOUGLAS de MORENAS, "*Grand Armorial de France* ", p. 40, n° 23.608
- P.P. DUBUISSON, op. cit., tome II, p. 16, n° 131
- PIERRE MELLER, "*Armorial du Bordelais* ", 1906, tome III, p. 39
- Comte DELCER de PUYMEGUE, op. cit., p. 213

CAUMONT La FORCE

- Suzanne, duchesse de La Force, est la fille de Jean de Beringhen et de Marie de Menou, cousine germaine d'Anne de Menou.

"d'azur à trois léopards d'or couronnés de gueules"

- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome II, planche XLII
- PIERRE MELLER, op. cit., tome I, p. 219
- P.P. DUBUISSON, op. cit., tome II, p. 143
- Comte DELCER de PUYMEGUE, op. cit., p. 83
- M. LAINE (succ. M. de COURCELLES), "*Archives Généalogiques et Historiques de la Noblesse de France ", Généalogie de la maison de Lordat* ", Toulouse, 1910, tome XI, p. 42, éd. E. Privat

(page 248)

GUYENNE & GASCOGNE (1)

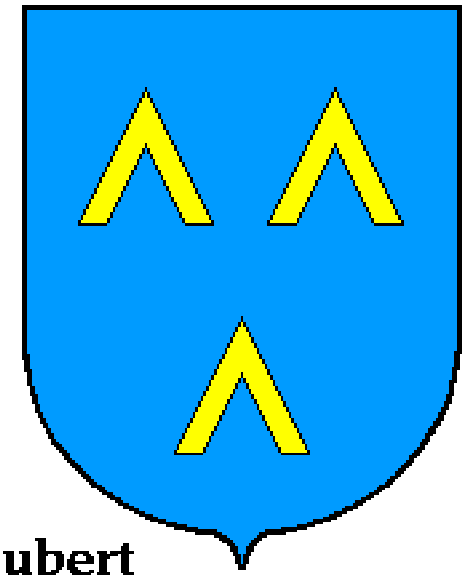

Joubert

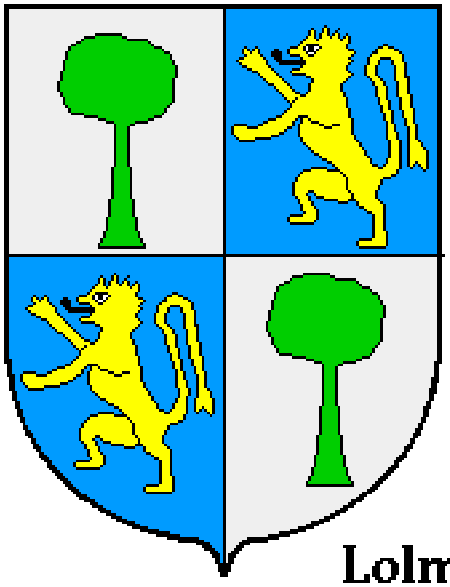

Lolmie

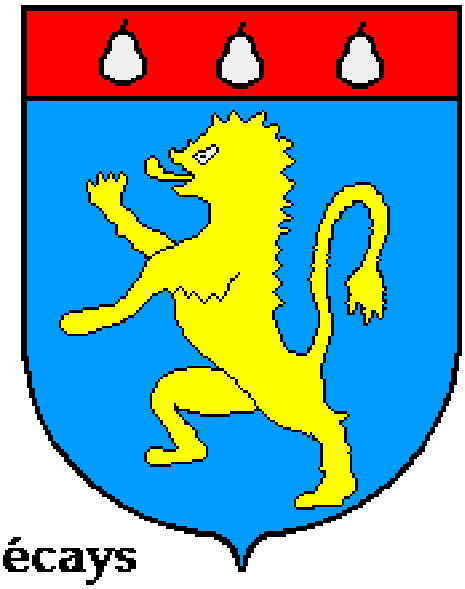

Bécays

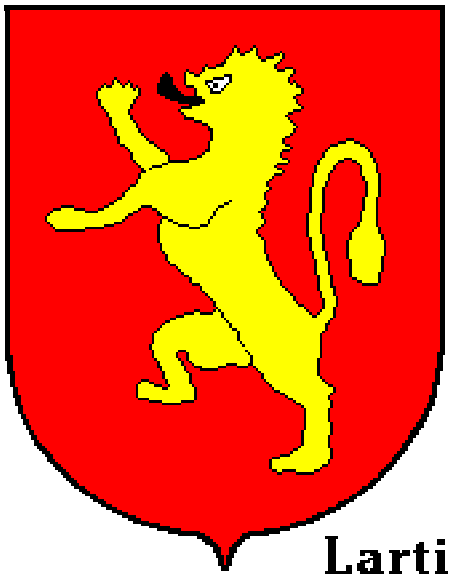

Lartigue

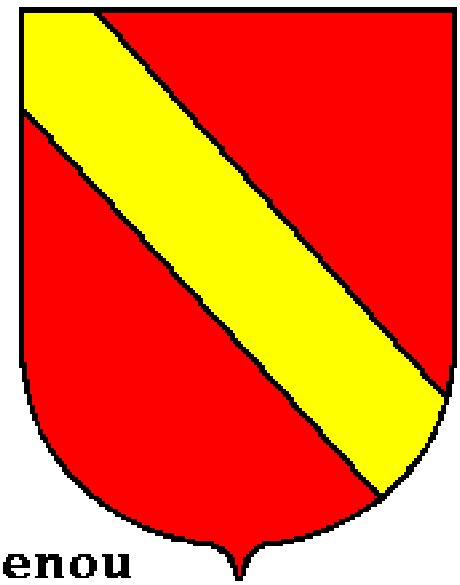

Menou

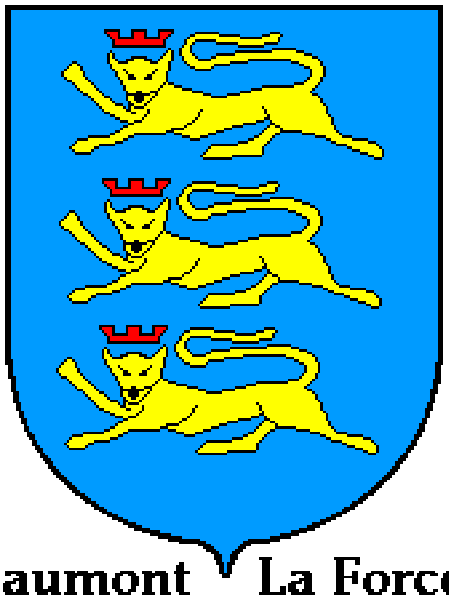

Caumont La Force

III)-Destin des VERNEJOUL

Figure 49

Tableau XXXII : arbres généalogiques des familles Foix et Vernejoul *(page 260)*

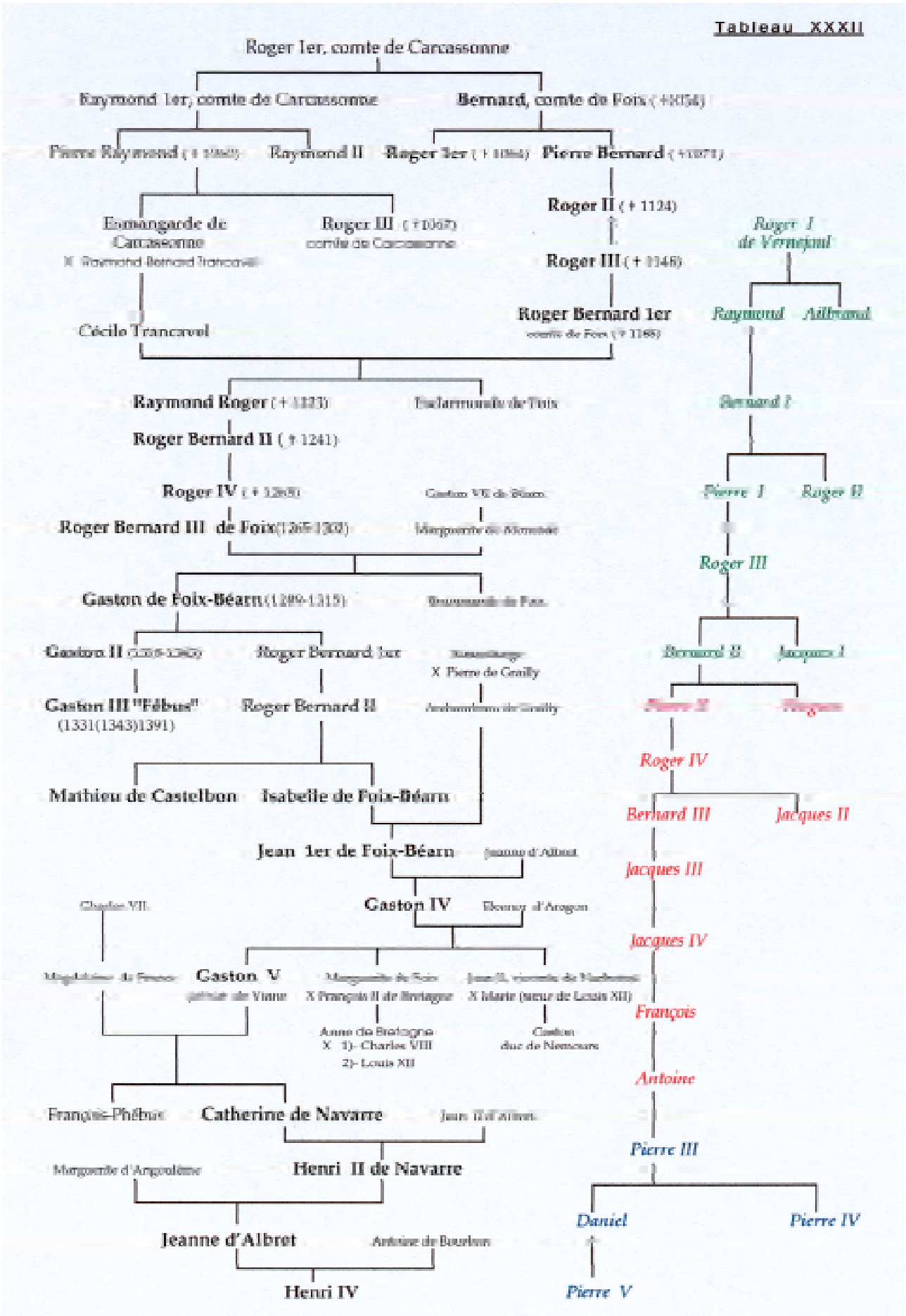

Figure 53

Tableau XXXIV : Maison de Tersac de Montberault

(page 267)

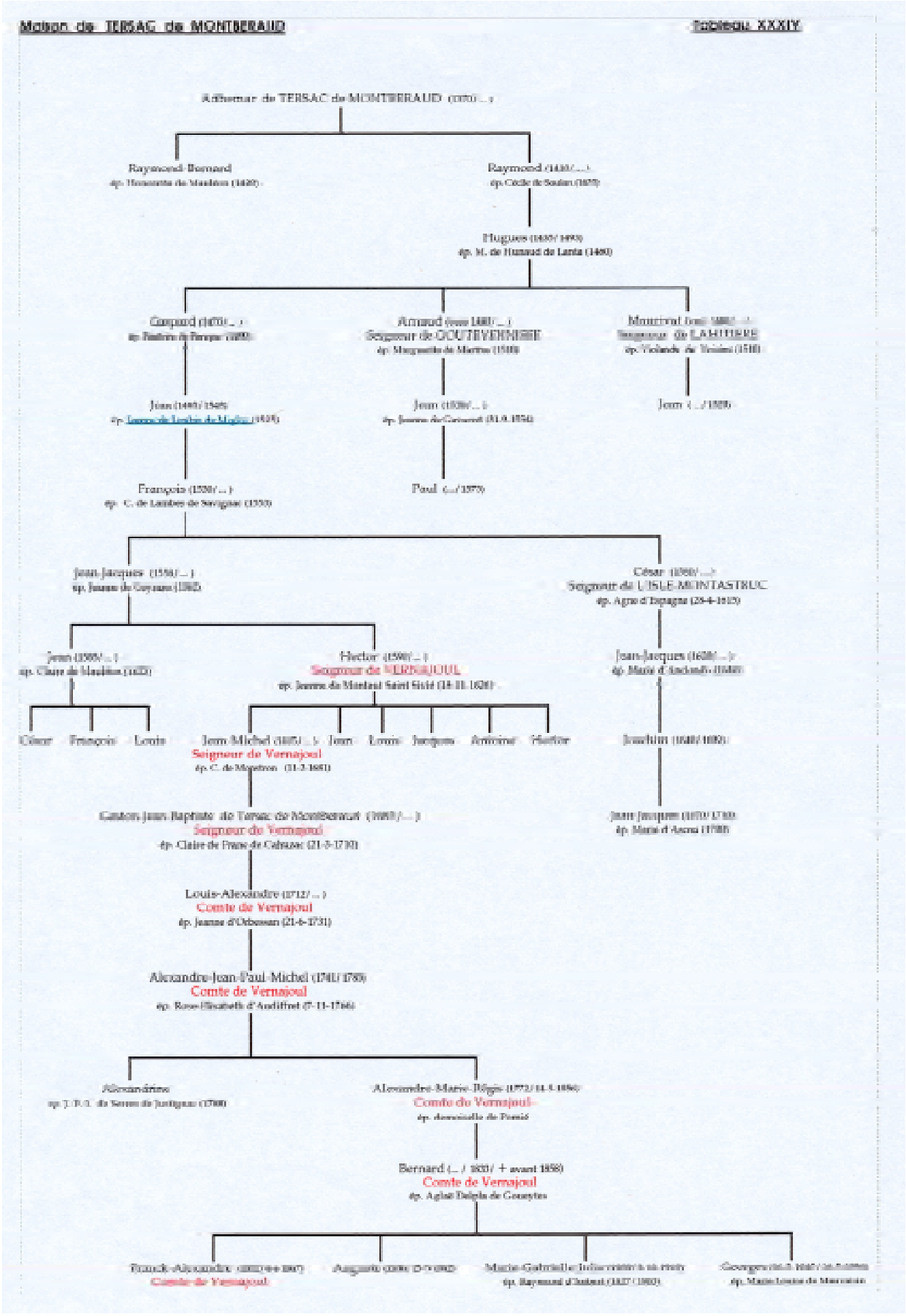

Figure 54
Carte n° 9 : Trajet des Vernejoul
(page 272)

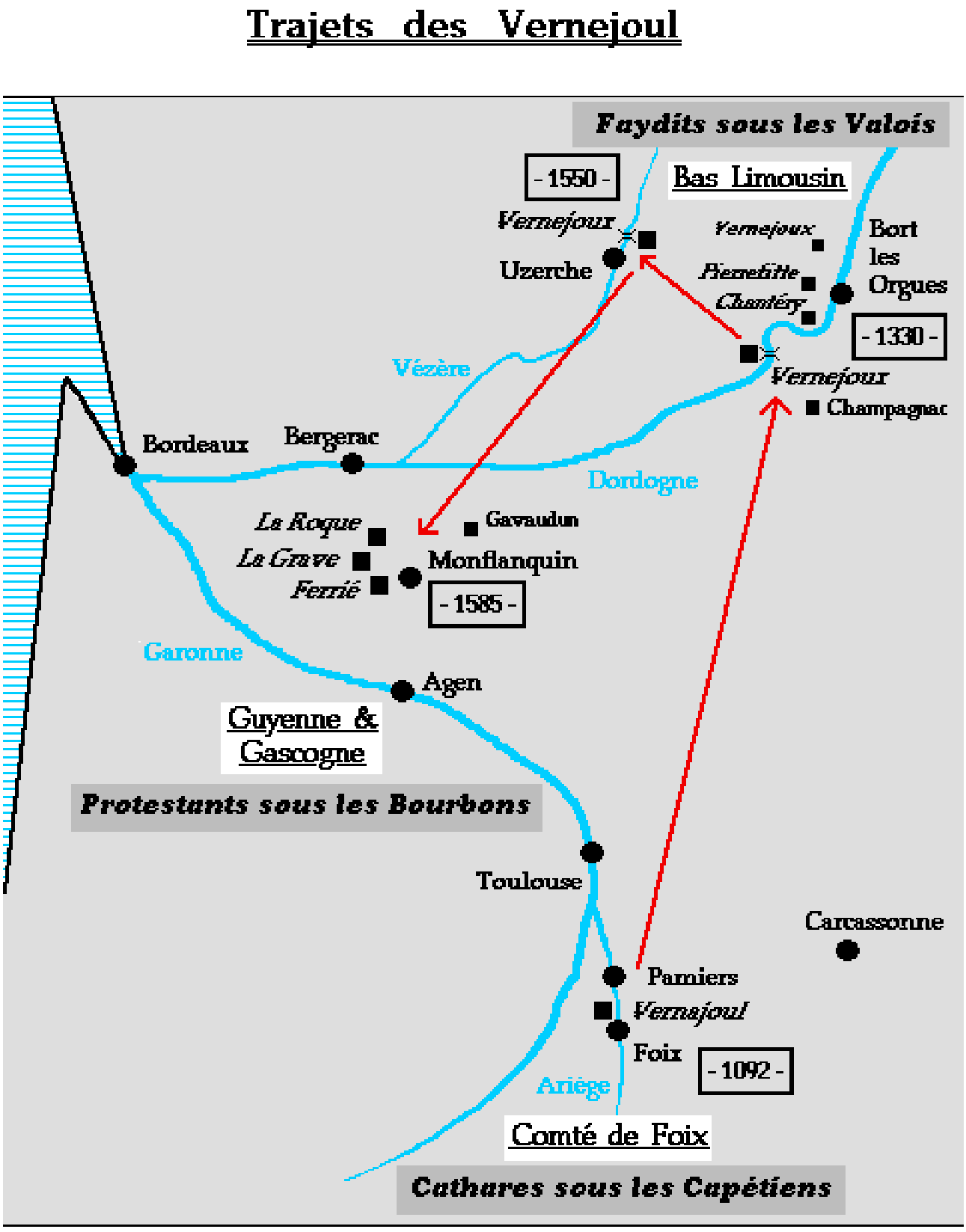

Familles alliées (b)

Figure 43

Armes des principales familles alliées : Guyenne et Gascogne (2)

ESCAYRAC

- Daniel d'Escayrac de Taillefer épouse le 1er juin 1684 Elisabeth de Vernejoul, fille de Pierre V de Vernejoul.

"d'argent aux trois bandes de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or "

- Ch. POPLIMONT, "*La France héraldique* ", éd. St. Germain, 1874, tome III, p. 293
- PIERRE MELLER, op. cit., tome II, p. 84

CAPDEVILLE

- Robert de Vernejoul de La Grave épouse Cécile de Capdeville le 8 février 1707.

" En 1, d'or au lion de gueules; en 2 et 3, d'azur à la bande d'or,chargé de deux étoiles du même de part et d'autre; en 4, d'or au cœur de gueules traversé de trois flèches de sable, deux en sautoir, la troisième en pal "

- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome I, p. 368
- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome II, planche XX

LARQUEY

- Jean-Louis de Vernejoul de La Roque épouse Eléonor de Larquey le 5 novembre 1709

"*De gueules à une main dextre d'argent mouvant en pal d'une nuée du même et empoignant un arc aussi d'argent, cordé de sable; au chef cousulosangé d'or et azur "*

- PIERRE MELLER, op. cit., tome II, p. 306
- Comte DELCER de PUYMEGUE, op. cit., p. 183

VEDRINES

- Catherine-Clémence de Bécays, épouse de Jean-Louis de Vernejoul de La Grave, est la fille de Jeanne- Louise de Védrines, fille de Pierre de védrines et de J. de Percy de Montdésir.
- Nelly de Védrines, fille d'Antoine de Védrines, épouse vers 1830 Léonnard Pécalbert de Bellecombe, fils de M. Pécalbert de Bellecombe et de Suzanne de Vernejoul, fille de Jean-Louis de Vernejoul de La Roque et de Marie de Nairac.

"de gueules à trois bandes d'argent"

- Ch. POPLIMONT, op. cit., tome VIII, p. 254
- PIERRE MELLER, op. cit., tome III, p. 278

NAIRAC

- Marie de Nairac épouse le 8 juillet 1781 Jean-Louis de Vernejoul de La Roque, arrière petit-fils de Pierre V de Vernejoul.

"d'azur au chevron d'or, chargé de trois merlettes d'argent"

- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome II p. 294
- JOUGLAS de MORENAS, op. cit., tome V, p. 143
- PIERRE MELLER, op. cit., tome III, p. 78

PERCY

- Jean-Jacques de Percy de Combes épouse le 16 mars 1683 Marguerite de Vernejoul, fille de Pierre V de Vernejoul ; elle meurt six jours plus tard.
- Louis de Percy de Combes épouse le 21 avril 1820 Zilia de Vernejoul, fille de Jean-Louis de Vernejoul de La Roque et de Marie de Nairac.

"de gueules au chef denché d'argent"

- P.P. DUBUISSON, op. cit., tome II, p. 46, n° 62
- "*Tables de la ville d'Olliergues* ", Fonds Bouillon, A.N. R 2 - 161

(page 252)

GUYENNE & GASCOGNE (2)

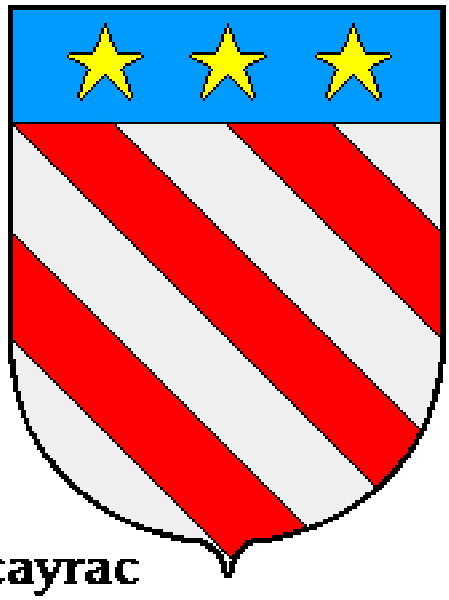

Escayrac

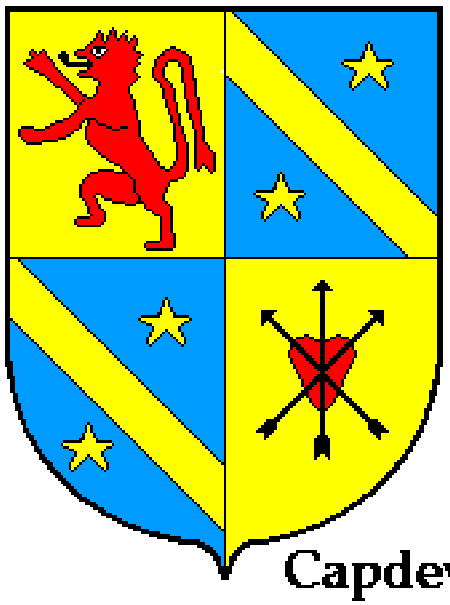

Capdeville

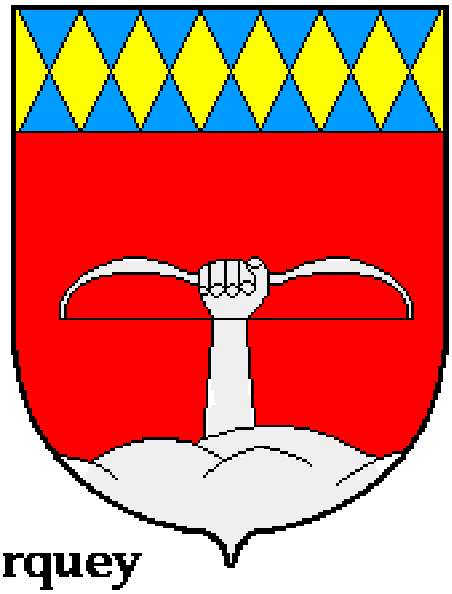

Larquey

Védrines

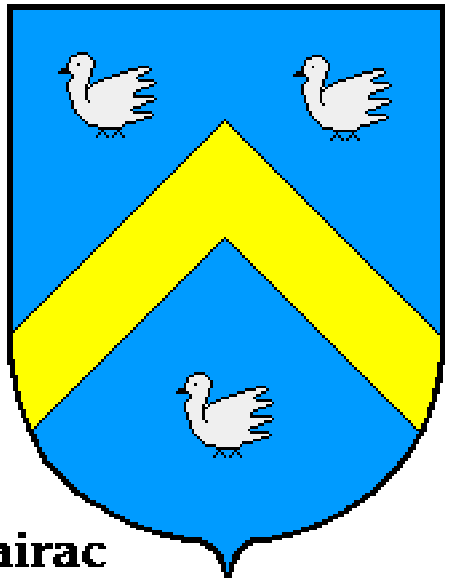

Nairac

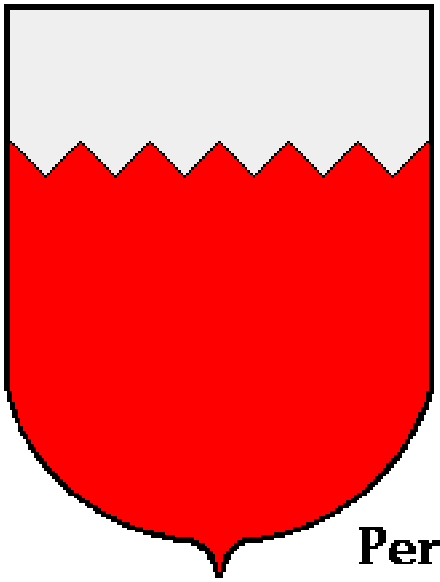

Percy

Figure 44

Tableau XXVII : Maison de Védrines

(page 254)

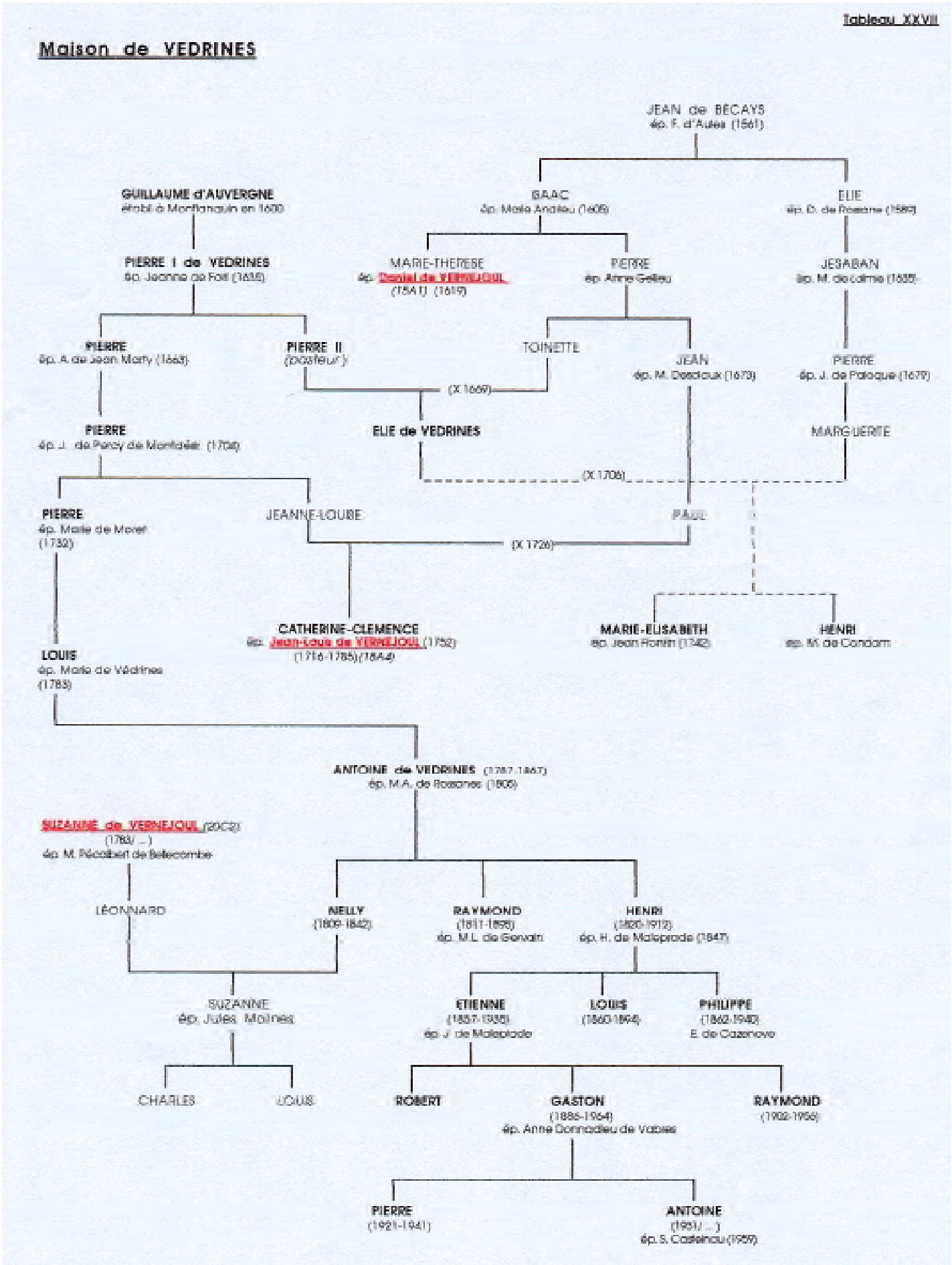

Figure 45

Tableau XXVIII : Alliances Vernejoul - Bécays - Védrines (1619 - 1752)

(page 254)

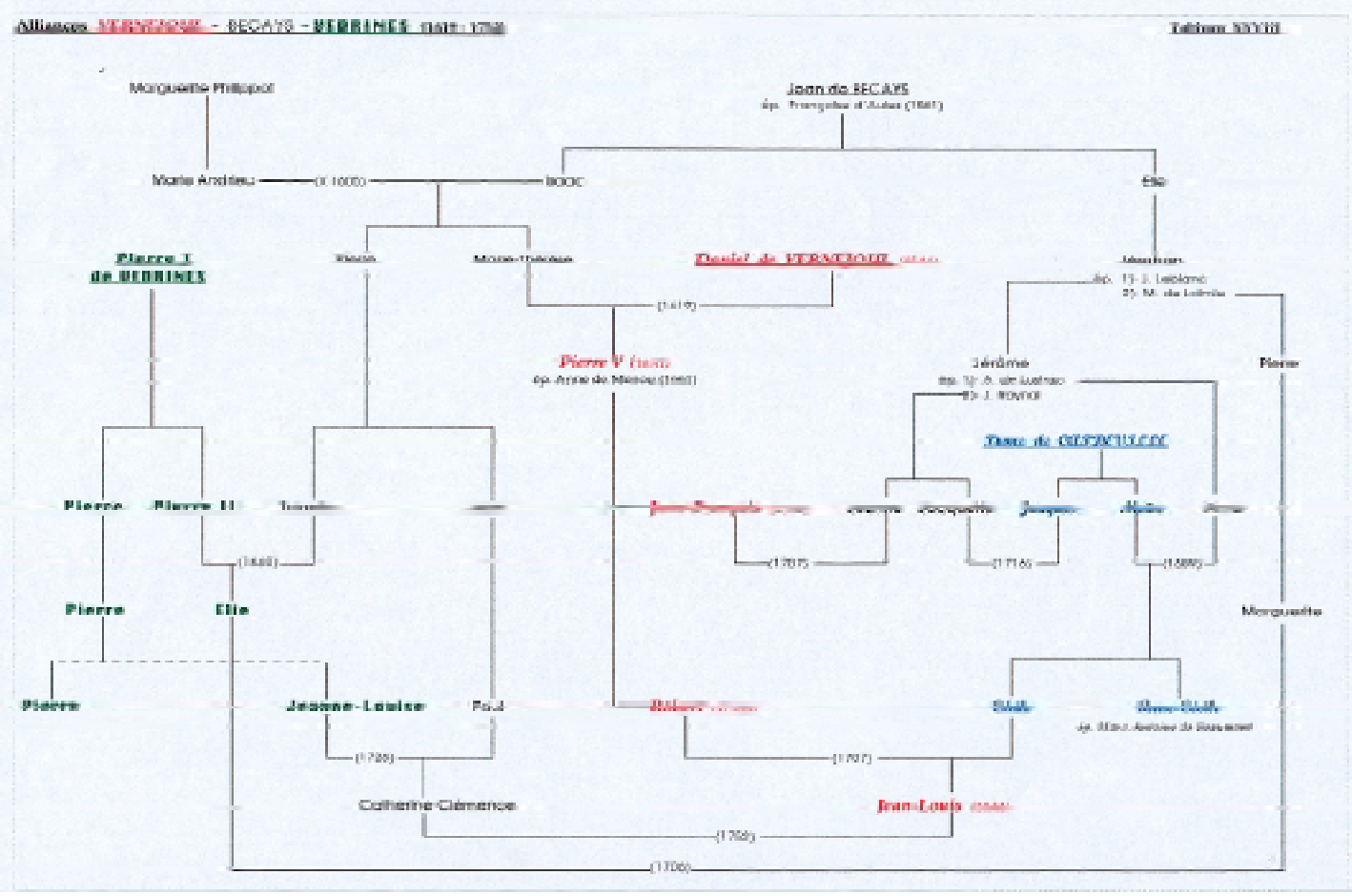

Figure 46

Tableau XXIX : Maison de Nairac

(page 255)

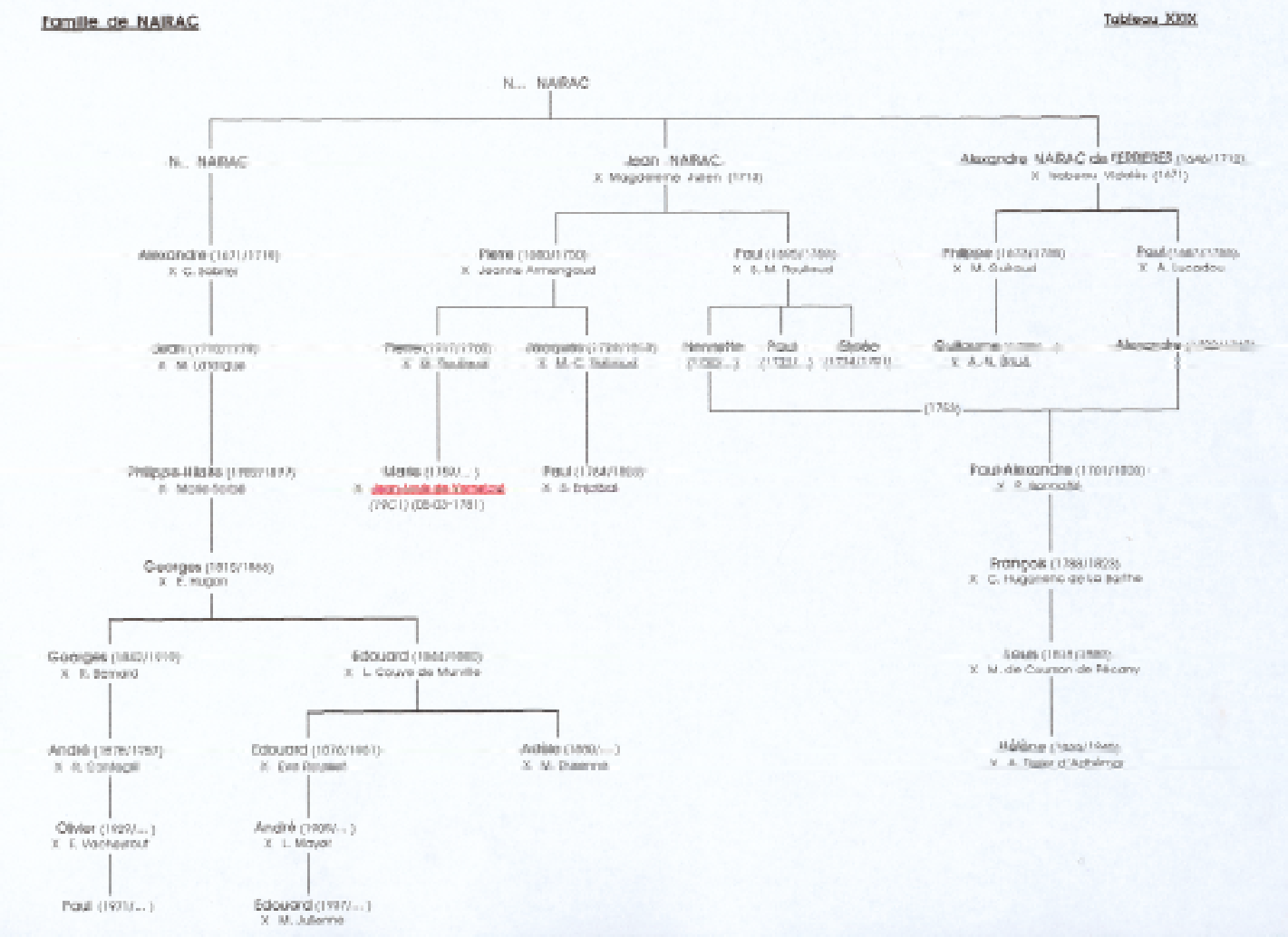

Figure 47

Tableau XXX : Maison de Percy

(page 256)

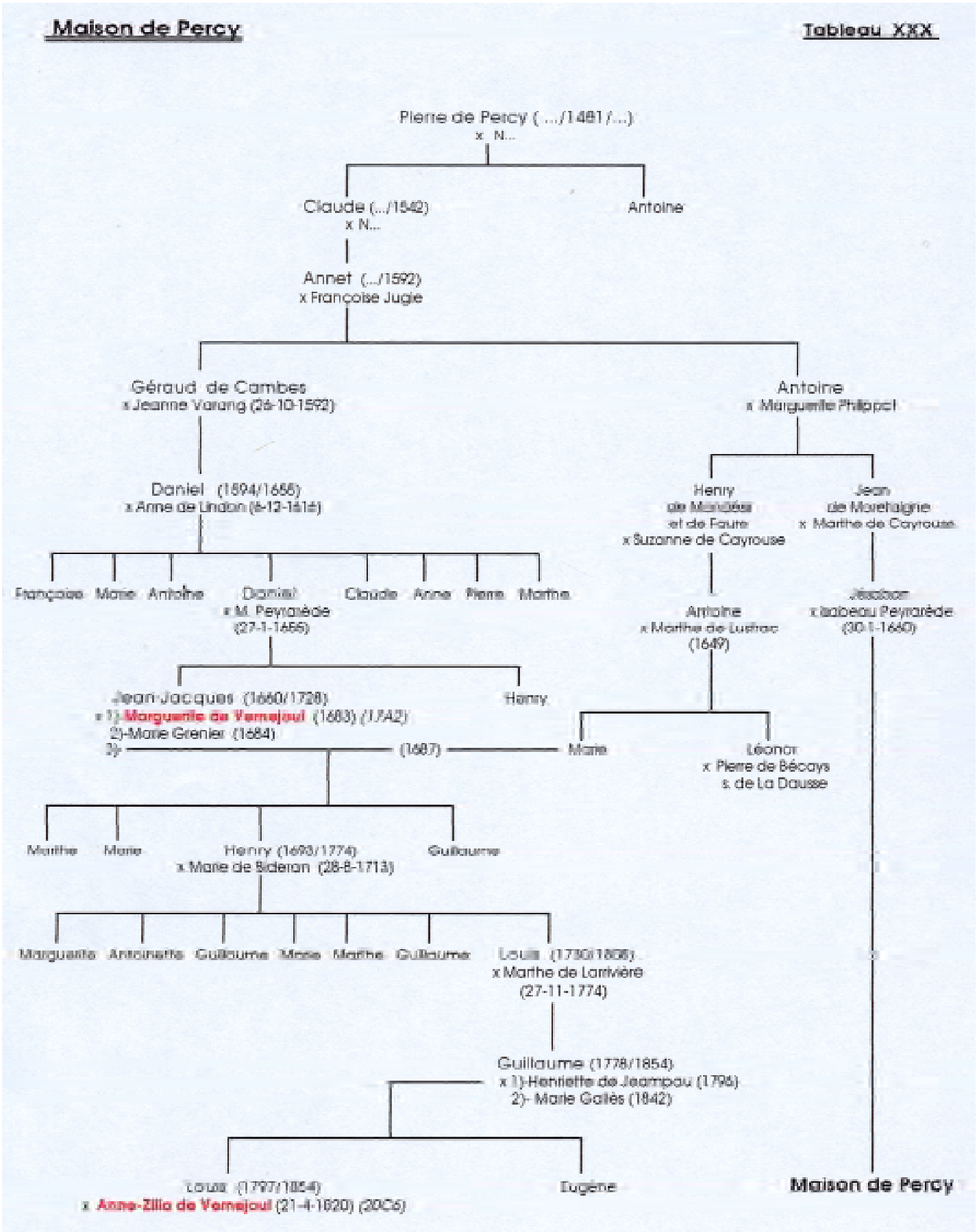

Figure 48

Tableau XXXI : Pour la petite histoire ...

(page 257)

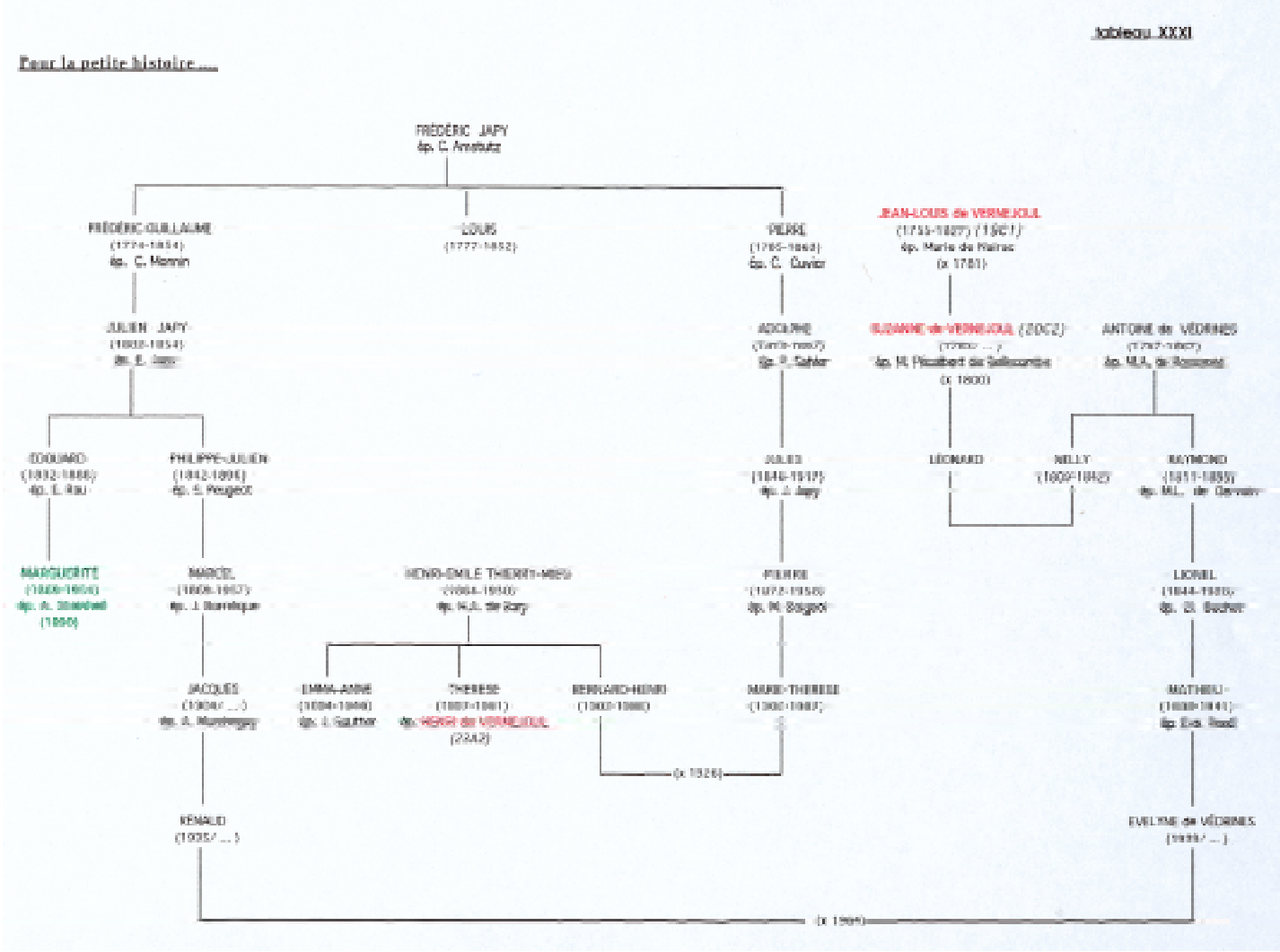

Figure 41

Tableau XXV : Différentes alliances du XVIème au XVIIIème siècle

(page 248)

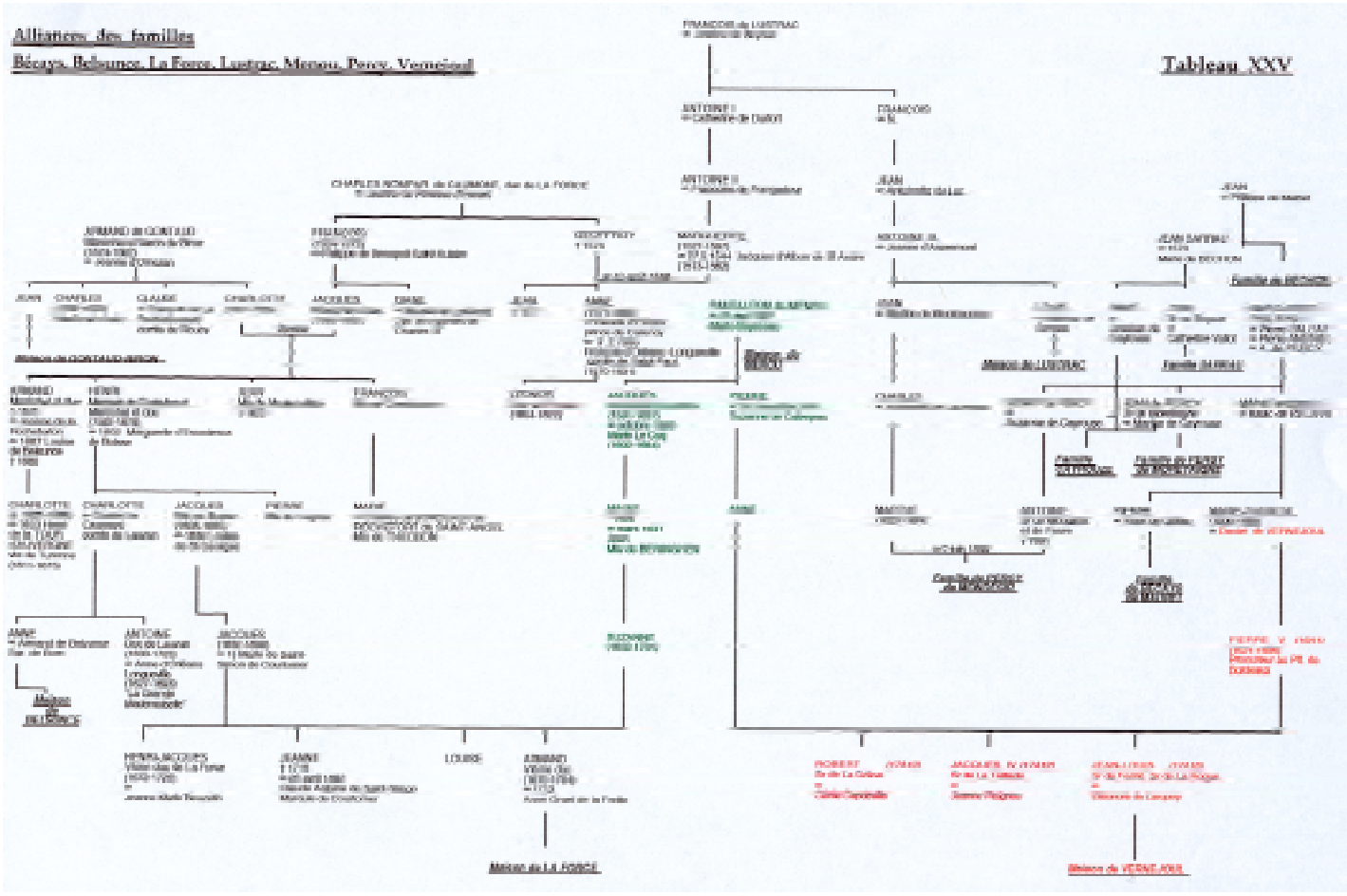

Figure 42

Tableau XXVI : Maison de Bécays

(page 248)

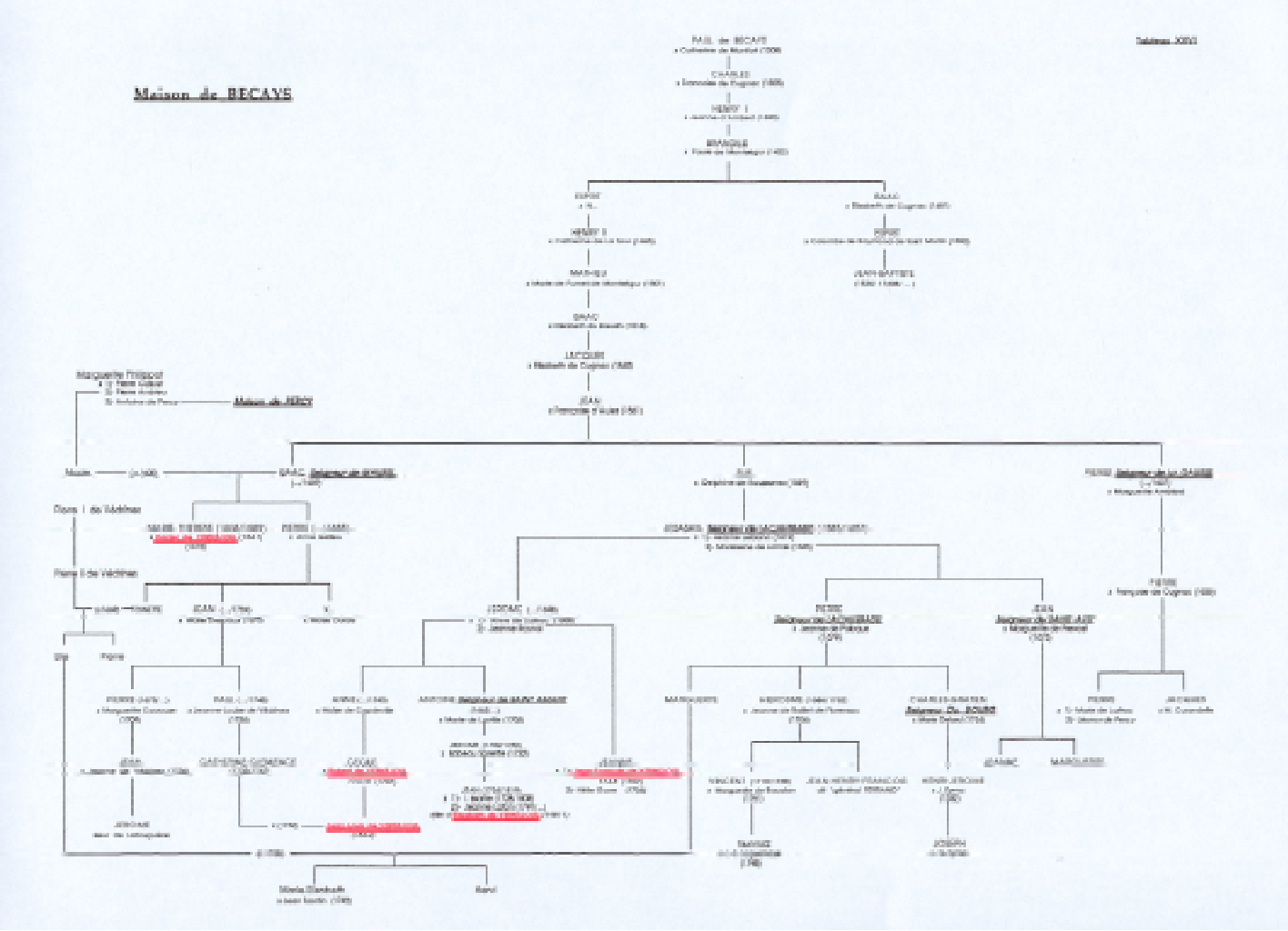

III)-Destin des VERNEJOUL

Figure 49

Tableau XXXII : arbres généalogiques des familles Foix et Vernejoul *(page 260)*

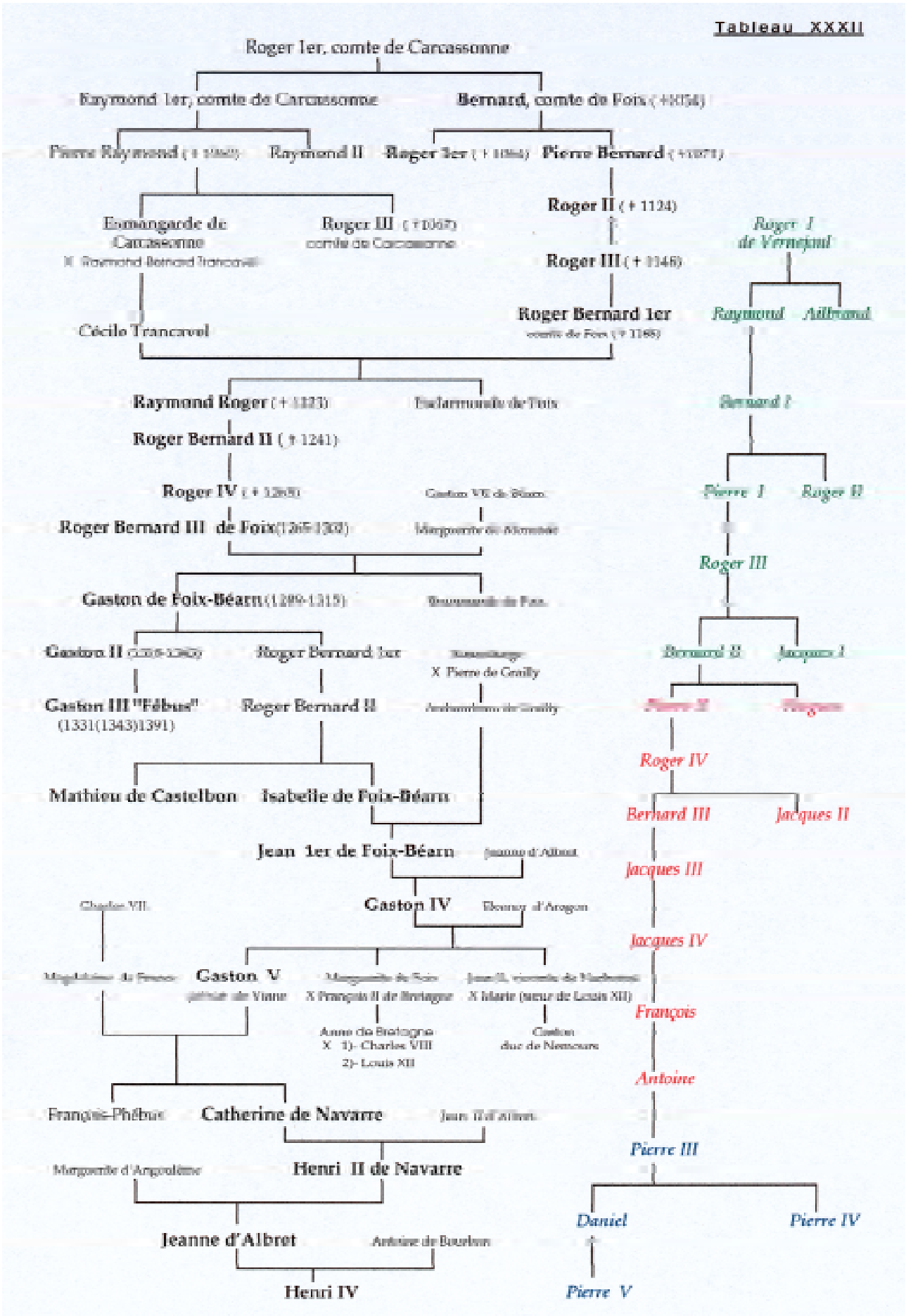

Figure 50

T*ableau XXXIII* : Maison de Châteauverdun

(page 262)

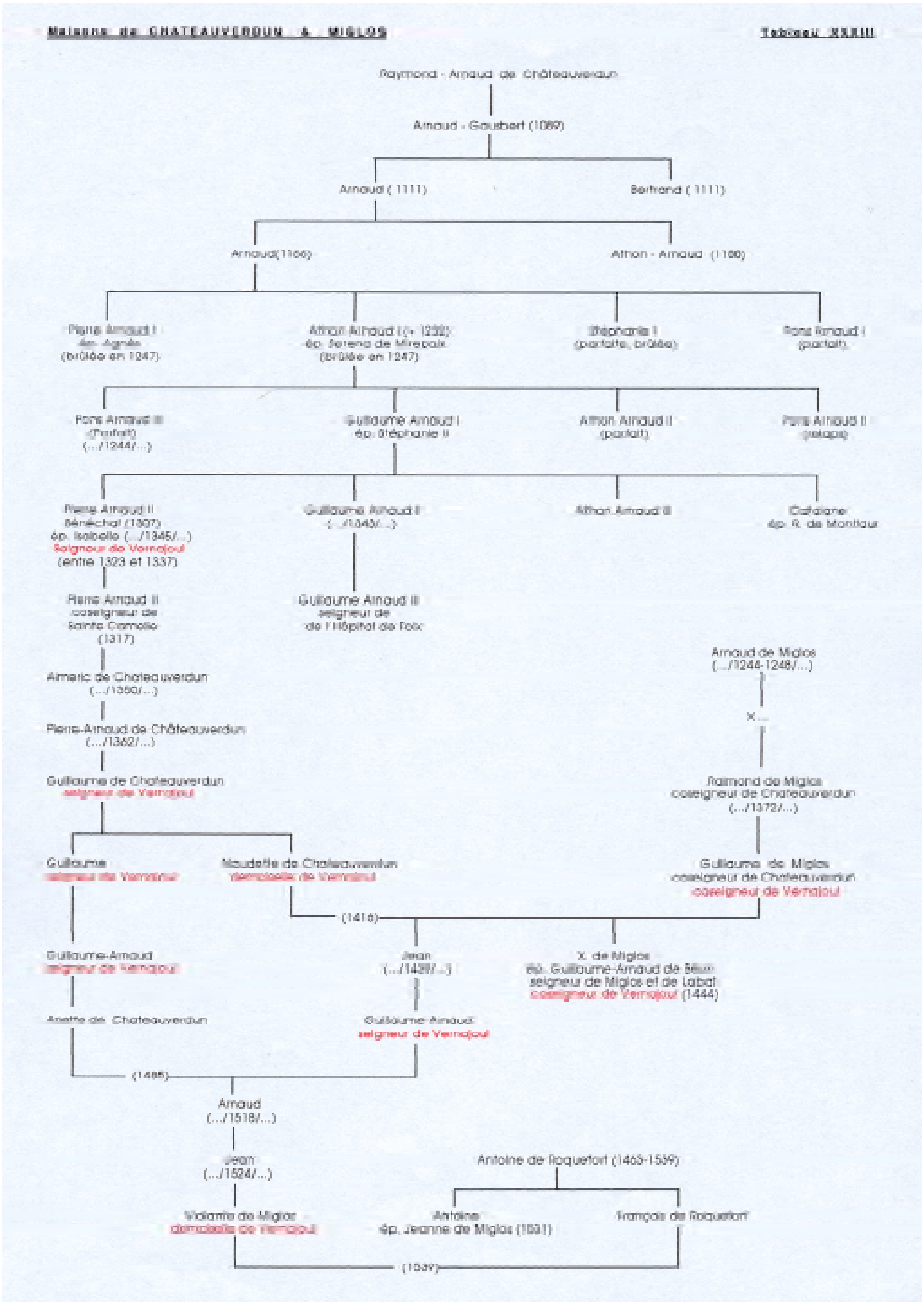

Figure 51

Armes des Chateauverdun - Miglos - Tersac

CHATEAUVERDUN

"d'azur au chevron d'or aux trois tours d'argent maçonnées de sable, à la bordure d'argent "

- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome I, p. 384

MIGLOS

"de gueules au lion d'or"

- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome IV 2ème partie, planche CCXI

TERSAC de MONTBERAUD

" de gueules, au chef d'azur à trois fleurs de lys d'or bordé d'or "

- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome VI, planche XV
- M. VUILLIER, "*Histoire de la famille de Tersac de Monberaud* ", octobre 1998, 5 rue de la Dalbade, 31000 Toulouse

FAYDIT de TERSAC

Branche cadette de la famille de Tersac.

"burelé d'argent et de sinople de dix pièces, chaque burelé d'argent chargé d'une étoile de gueules "

- J.B. RIETSTAP et V. ROLLAND, op. cit., tome I, p. 654
- R. VALETTE, "*Catalogue de la Noblesse française* ", éd. Laffont, 1989, p. 83

FOIX

"***d'or, aux trois pals de gueules*** "

"TOCO Y SE GAUZOS "

BORDERIE

On trouve au XVIIème siècle en Bas-Limousin une famille "Borderie de Vernejoux". La branche ainée des Borderie" porte comme armes :

" de sable à deux fasces d'argent "

- PIERRE MELLER, op. cit., tome I, p. 141

(page 262)

Les Vernejoul du Moyen-Âge à nos jours : histoire sociale et généalogique d'une famille française.

1990 - 2001 ! Neuf siècles que le nom de Vernejoul s'illustre en France et particulièrement dans le Sud-Ouest. Au cœur du comté de Foix sous le règne de Roger II de Foix, apparaît vers 1090 Roger Ier de Vernejoul, chevalier, premier maillon connu d'une famille noble qui produisit plusieurs chevaliers et dont nous allons suivre la trace du XIème au XXème siècle.

La descendance de Roger Ier de Vernejoul, durant vingt-quatre générations connut de nombreuses vicissitudes. Leur sympathie vis-à-vis des cathares les obligea à quitter la châtellenie de Vernejoul, leur terre d'origine ; puis, émigrés en Bas Limousin, ils adhérèrent à la Réforme et durent s'exiler de nouveau vers des terres plus hospitalières vis-à-vis des huguenots, pour se fixer définitivement en Guyenne, au château de La Roque-David. Ils eurent à y subir les exactions des dragonnades au XVIIème siècle. Les ruines du château de La Roque-David à peine relevées en 1776, ils eurent affaire aux révolutionnaires.

Trois fois bannis de ses terres, la famille de Vernejoul fournit un nombre important de serviteurs à l'Etat, tant militaires que magistrats, ainsi que bon nombre de ministres du culte, pasteurs ou prêtres. Fidèles à leurs origines chevaleresques et à leur devise "mieux mourir que se ternir", les Vernejoul s'attachèrent toujours à ce que leur vie soit un "hymne à l'Eglise et à la Patrie".

Mots-clés : *Généalogie, Noblesse, Comté de Foix, Guyenne et Gascogne, Catharisme, Protestantisme.*

The Vernejoul family from the "Moyen-Age" until to-day : A social and geneaological history of a french family.

1990 - 2001 ! Nine centuries when Vernejoul's name becomes famous in France and particularly in the Southwest. In the middle of Foix's county, under the reign of Roger II de Foix, appeared towards 1090 Roger Ier de Vernejoul, knight, the first known in a noble family the trace of which is followed from the XIth until the XXth century. This family produced several knights.

The descendants of Roger Ier de Vernejoul, during twenty four generations suffered many trials and tribulations. Their sympathy toward Cathars obliged them to leave the Vernejoul's castel, their land of origin ; then, emigrated in the Limousin, they adhered to the Reformation and had to go into exile, once again seeking more hospitable lands toward the "Huguenots", to ultimately live in the Guyenne, in the castle "La Roque-David". There they had to undergo the attacks of nathalies arm (dragonnades) in the XVIIth century. The ruins of the castle of "La Roque-David" barely raised in 1776, they had to deal with the french revolutionaries.

Three times banished from his land, the Vernejoul's family supplied an important number of government officials, as military as magistrates, as well as a lot of Ministers of the cult, protestant ministers or priests. Faithful in their chivalry origins and in their motto " Rather die than be tarnished ", Vernejoul's family have always attached great value to the sense of their life as being " a hymn to Church and to Homeland "

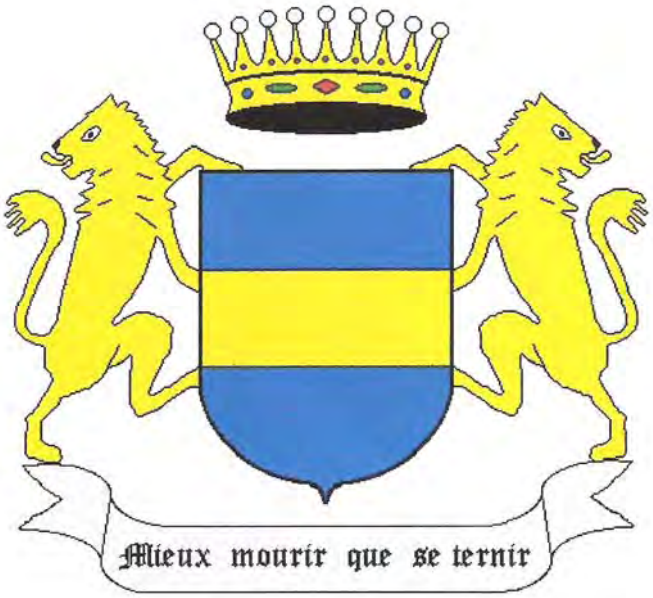

ISBN : 978-2-9536133-0-8

Prix 25 €